

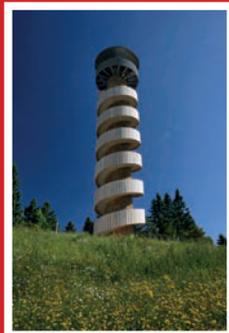


40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonschützenfest 2017

TIR CANTONAL BERNOIS 2017

BERNER KANTONAL- SCHUETZENFEST 2017

16 juin 2017
au
2 juillet 2017



JURA BERNOIS
BERNER JURA

PLAN DE TIR
SCHIESSPLAN

la Mobilière

Agence générale Moutier-St-Imier, Eric Veya
mobiliere.ch

SWISSLOS

www.blum-waffen.ch

W A F F E N

TEL.033/681 29 40
3762 ERLNBACH



Table des matières

Message de bienvenue / Grusswort	3
Photo du comité d'organisation TCBE 2017	17
Comité d'organisation et commission de tir TCBE 2017	19
Nos Partenaires presse et média	20
Nos Partenaires boissons	21
1 / 2. Nos Sponsors Principaux et Or	22
3. Nos Sponsors Argent - Parrains d'une Passe	23
4. Nos Sponsors Bronze - Parrains d'une cible	25
5. Nos Sponsors - Annonceurs Plan de tir	27
6. Nos Sponsors - Dons d'honneur	33
7. Nos Sponsors - Bâches publicitaires	35
8. Nos Sponsors - Membres soutien	36
9. Nos Sponsors - Donateurs	38
Informations importantes	45
Coordonnées GPS de la Centrale et des places de tir	47
Plan de situation schématique de la Centrale et des places de tir	48
Dispositions générales et prescriptions de tir	49
Wichtige Hinweise	70
GPS-Koordinaten Festzentrum/Schiessplätze	72
Schematischer Situationsplan der Zentrale und der Schiessplätze	73
Allgemeine Bestimmungen und Schiessvorschriften	74
Médailles	92
Médaille de maîtrise	94
Produits du terroir	95
Prix des sections	97
Récapitulatif des cibles et des concours Fusil 300m	98
Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Gewehr 300m	99
Récapitulatif des cibles et des concours Pistolet 50/25m	154
Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Pistolen 50/25m	155
Récapitulatif des cibles et des Concours Carabine 50m	230
Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Gewehr 50m	231
Approbations	272



RENORVAL SA

**Entreprise de construction
et rénovation**

Carrelage - Chape liquide
Maçonnerie - Crépis - Plafond
Isolation - Canalisation
Terrassement - Génie civil

Centre Orval

Route de Tavannes 44

2732 Reconvilier

Tél. 032/481 21 80

Fax 032/481 48 81

Natel 079/407 71 50



philippe geiser architecte ETS
2735 Malleray 032 492 15 21



mügelj
METALLTECHNIK

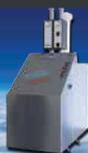
www.muegeli.com - info@muegeli.com
Tel. 032 396 06 56 Fax 032 396 22 40



Mügelj Metalltechnik AG - Leimenstr. 84 / 89 - CH-2575 Täuffelen

müba CH-2575 Täuffelen
ENERGIE-TECHNIK AG Tel. 032 396 06 46

www.mueba-energietechnik.ch
info@mueba-energietechnik.ch



müba
SWISS MADE

Modern heizen
Energie sparen

Message de bienvenue / Grusswort



Découvrir le Jura bernois par le tir et réussir ensemble sont les slogans marquants du Tir cantonal bernois 2017. Nous attendons 8'000 tireurs dans la partie francophone du canton de Berne.

Les passionnées et passionnés de tir sportif sont d'honorables citoyennes et citoyens. La camaraderie, la fierté, la fidélité, le sens des responsabilités et le respect du prochain sont des valeurs qui leur sont chères. La persévérance, la précision et la concentration sont des qualités essentielles pour la pratique du tir sportif. La formation dispensée, l'application des règles dont la sécurité, font que les tireurs sont appréciés au sein de la population et que la Fédération sportive suisse de tir compte parmi les plus grandes fédérations de notre pays.

Le comité d'organisation prépare cet événement afin que les visiteurs sportifs et accompagnants découvrent nos monts et vallées typiques tout comme les produits régionaux. Venez nombreux participer au Tir cantonal bernois dans le Jura bernois

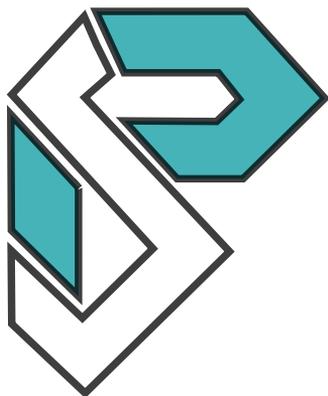
Willy Sunier, Président du CO

Durch das Schiessen den Berner Jura entdecken und gemeinsam Erfolg haben: dies sind die beiden Wahlsprüche des Bernischen Kantonalschützenfestes 2017. Wir erwarten 8000 Schützinnen und Schützen im französischsprachigen Teil des Kantons Bern.

Die begeisterten Schützinnen und Schützen sind ehrenwerte Bürgerinnen und Bürger. Die Kameradschaft, der Stolz, die Treue, der Sinn für Verantwortung und der Respekt für den anderen sind Werte die ihnen am Herzen liegen. Die Ausdauer, die Präzision und die Konzentration sind die hauptsächlichsten Qualitäten für das Sportschiessen. Die vermittelte Ausbildung, die Anwendung der Regeln, vor allem der Sicherheit machen es aus, dass die Schützinnen und Schützen in der Bevölkerung beliebt sind und dass der Schweizerische Schiesssportverband zu den grössten Vereinen unseres Landes zählt.

Das Organisationskomitee bereitet dieses Schiessen vor um den Besuchern und ihren Begleitern unsere typischen Berge und Täler und unsere Regionalprodukte zu zeigen. Kommt zahlreich an das Bernisch-Kantonale Schützenfest 2017 im Berner Jura

Willy Sunier, OK-Präsident



Pascal Schaer sa

*Pour une solution
énergétique durable
adaptée à vos besoins*



Chauffage

Sanitaire

Couverture

Ferblanterie

Étanchéité

2732 Reconvilier - 032 481 27 72

pascalschaer.ch

Werner Salzmann



Chères tireuses, chers tireurs

Chers invités et amis du tir sportif

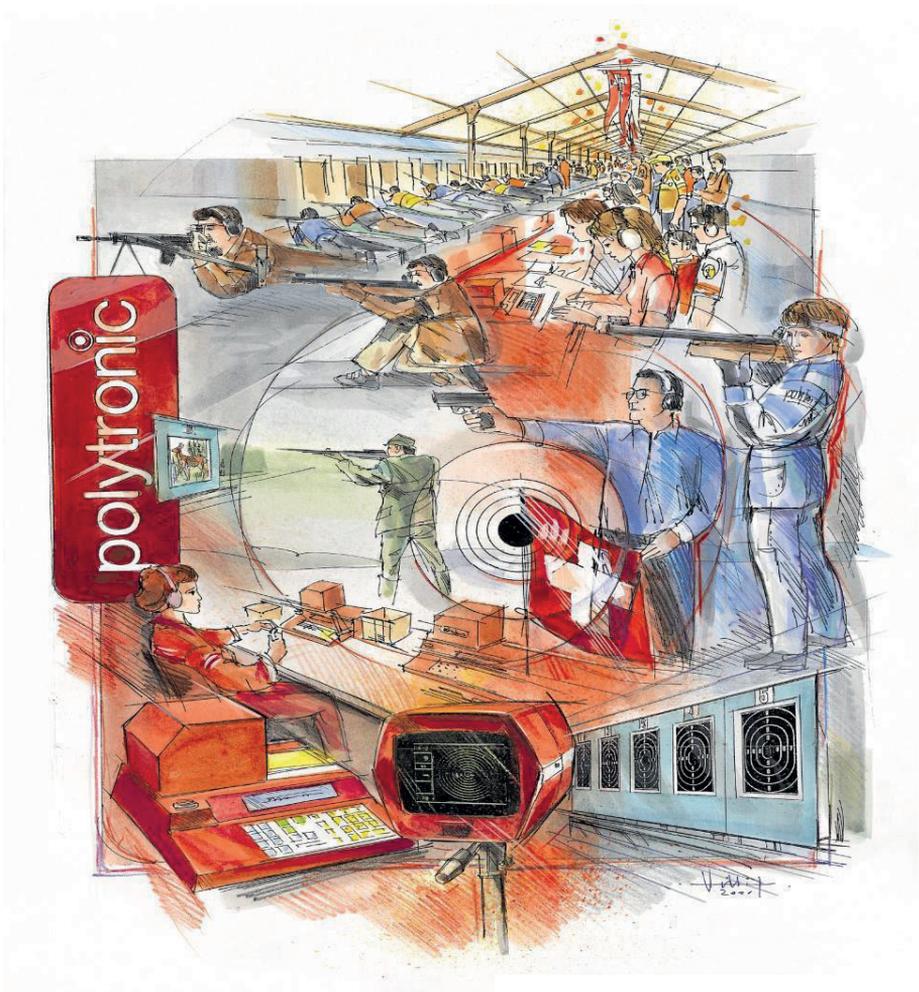
Après le succès rencontré lors de l'édition 2008 en Emmental, c'est au tour de la famille du tir du Jura bernois d'organiser, en 2017, la plus importante fête de tir de Suisse après le Tir fédéral. L'Association des tireurs du Jura bernois et ses sections se sont chargées d'une grande tâche. Pour la première fois dans l'histoire du tir cantonal bernois, le tir sera organisé au fusil 300m, fusil 50m et au pistolet.

Le Comité d'organisation, sous la présidence de Willy Sunier, a fait d'importants préparatifs et je le remercie pour ce grand engagement. Ces remerciements vont aussi à tous les fonctionnaires et à tous les aides qui mettent tout en oeuvre afin, qu'en été 2017, chacun se sente à l'aise dans le canton de Berne. J'aimerais adresser un merci spécial à tous les camarades qui se dévouent sur les places de tir. En voyant les sourires de vos invités, vous pourrez directement vous rendre compte du plaisir qu'ils auront à être chez vous. Je peux vous assurer, que ce sentiment vous remplit de fierté et de satisfaction. Merci pour votre énorme engagement. Les fêtes de tir telles que le 40ème tir cantonal bernois démontrent que tireuses et tireurs sont soucieux de maintenir les traditions suisses. Ceci démontre, d'une part, le maintien des acquis et, d'autre part, que nous sommes en mesure de nous adapter au moment que nous vivons ainsi que pour l'avenir. L'évolution des appareils de sport démontre clairement que nous nous développons dans le bon sens tout en sachant garder et développer nos liens avec l'Armée. Nous pratiquons ensemble des concours au centre desquels figurent les valeurs claires. Le fairplay, les prestations fournies et la camaraderie sont des valeurs qui doivent être maintenues au sein des tireuses et tireurs.

Je me réjouis de pouvoir saluer un grand nombre de tireuses et tireurs de toute la Suisse ainsi que nos invités dans notre canton. Ils démontrent ainsi leur attachement aux tireurs et leur amitié envers le canton de Berne. J'aimerais adresser mes remerciements à tous les sponsors, aux donateurs des passes et du pavillon des prix pour leur générosité. A tous les tireuses et tireurs du 40ème tir cantonal bernois je souhaite beaucoup de succès lors de la compétition et qu'ils passent de bons moments dans le Jura bernois. Que cette manifestation exceptionnelle reste un lumineux souvenir.

Avec mes salutations sportives

Werner Salzmann, Conseiller national / Président de l'Association Bernoise Sportive de Tir



POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12, 5630 Muri
Tel. 056 675 99 11
Fax. 056 675 99 12
www.polytronic.ch

50 Jahre im Dienste der Schützen



Werner Salzmann

Liebe Schützinnen und Schützen

Geschätzte Gäste und Freunde des Schiesssportes

Nach dem erfolgreichen Berner Kantonalschützenfest 2008 im Emmental wird sich die Schützenfamilie aus dem Berner Jura im Jahr 2017 die Ehre geben und nach dem Eidgenössischen Schützenfest das zweitgrösste Schützenfest der Schweiz organisieren. Der Schützenverband des Berner Juras und seine Vereine haben die grosse Aufgabe übernommen. Erstmals in der Geschichte des Berner Schiesssports wird ein gemeinsames Kantonales Schützenfest für Gewehr 300m, Gewehr 50m und Pistolen angeboten.

Dem Organisationskomitee, das unter der Leitung des OK-Präsidenten Willy Sunier sehr gute Vorarbeiten geleistet hat, danke ich bestens für das grosse Engagement. Gleiches gilt für alle anderen leitenden Funktionäre und die vielen Helferinnen und Helfer, die verantwortlich sind, dass sich im Sommer 2017 die Gäste im Kanton Bern wohl fühlen. Ganz speziell möchte ich den vielen freiwilligen Kameradinnen und Kameraden auf den verschiedenen Schiessplätzen mein Dankeschön aussprechen. Ihr werdet die lachenden und fröhlichen Gesichter der Schützinnen und Schützen erleben. Ihr werdet direkt sehen, wie wohl sich die vielen Gäste bei euch gefühlt haben. Und ich versichere euch, dieses Gefühl erfüllt euch mit Stolz und Genugtuung. Herzlichen Dank für euer grosses Engagement.

Schützenfeste – auch das 40. Berner Kantonalschützenfest – zeigen, dass wir

Schützinnen und Schützen den Schweizerischen Traditionen Sorge tragen. Das zeigt, dass der Schiesssport einerseits Vergangenes bewahrt, sich aber auch der Gegenwart und der Zukunft anpasst. Die Entwicklung der Sportgeräte ist enorm und zeigt, dass das Schiessen sich klar in Richtung Sport entwickelt hat, aber die Verbundenheit zur Armee weiterhin schätzt und pflegt. Wir bestreiten gemeinsam Wettkämpfe, bei denen klare Werte im Zentrum stehen. Fairplay, Leistung und Kameradschaft sind Werte, die unter uns Schützinnen und Schützen gelebt, gepflegt und hoch gehalten werden.

Ich freue mich, dass wir aus der ganzen Schweiz eine grosse Anzahl von Schützinnen und Schützen sowie Gäste in unserem Kanton begrüssen dürfen. Damit bringen sie die enge Verbundenheit unter uns Schützen zum Ausdruck und zeigen gleichzeitig auch die Freundschaft zum Kanton Bern.

Bei allen Sponsoren, Stich- und Gabenspendern, Gönnern und weiteren Spendern möchte ich mich herzlich für ihre Grosszügigkeit bedanken. Ich wünsche allen Schützinnen und Schützen am 40. Berner Kantonalschützenfest erfolgreiche Wettkämpfe und vor allem einen schönen und erlebnisreichen Aufenthalt im Berner Jura. Möge euch dieses einmalige Fest in bester Erinnerung bleiben.

Mit den besten Schützengrüssen

Werner Salzmann, Nationalrat / Präsident Berner Schiesssportverband

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.



.....
HG COMMERCIALE
Rue de Cygnes 51
2501 Biel/Bienne
.....

www.hgc.ch

HGC 
TOITURES FAÇADES BOIS

Maurane Riesen



Bienvenue en région jurassienne !

Durant plusieurs journées de l'été 2017, le Jura bernois aura l'honneur d'accueillir près de 8'000 citoyennes et citoyens pratiquant le tir sportif. Ces derniers proviennent de toutes les parties du canton de Berne. Le fait que le 40e Tir cantonal bernois à lieu dans la partie francophone est une chance pour notre région. En tant présidente du Conseil du Jura bernois, une institution unique en Suisse qui témoigne de la spécificité de cette région, je me réjouis d'accueillir les nombreux tireurs sportifs participant à cette fête.

Ouverte au monde mais attachée aux traditions, la région jurassienne est un décor particulièrement adapté à un tel événement. L'occasion est belle – autour de ce sport liant tradition, précision et concentration - de rappeler le cadre naturel magnifique qu'offre notre coin de pays. Les participantes et participants auront également la chance de remarquer la générosité et l'hospitalité dont sait faire preuve cette région. Ils sauront par ailleurs apprécier son Histoire si riche et ses particularités culturelles.

Je tiens en outre à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans cet événement : les organisateurs, les sociétés de tir de la région, les sportifs et les bénévoles. Vous contribuez au dynamisme de toute la région. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et une très belle fête.

Je tiens en outre à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans cet événement : les organisateurs, les sociétés de tir de la région, les sportifs et les bénévoles. Vous contribuez au dynamisme de toute la région. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et une très belle fête.

Maurane Riesen

Présidente du Conseil du Jura bernois





Massgeschneiderte Archivlösungen

sicher | kompetent | persönlich

archivsuisset AG

Bernstrasse 23, 3122 Kehrsatz
T +41 (0)31 960 10 70, F +41 (0)31 960 10 71
be@archivsuisset.ch, www.archivsuisset.ch



Maurane Riesen

Willkommen im Berner Jura!

Der Berner Jura hat die Ehre, im Sommer 2017 während mehrerer Tage rund 8000 Sportschützinnen und Sportschützen aus dem ganzen Kanton Bern begrüssen zu dürfen. Dass das 40. Berner Kantonalschützenfest im französischsprachigen Kantonsteil stattfindet, ist eine grosse Chance für unsere Region. Als Präsidentin des Bernjurassischen Rats – einer schweizweit einzigartigen Institution, die die Besonderheit dieser Region widerspiegelt – freue ich mich, die vielen Sportschützinnen und Sportschützen, die an diesem Fest teilnehmen, bei uns willkommen zu heissen.

Der Berner Jura ist weltoffen und traditionsverbunden zugleich und bietet mit seinen wunderschönen Landschaften einen idealen Rahmen für ein solches Grossereignis, bei dem Tradition, Präzision und Konzentration im Vordergrund stehen. Die Teilnehmerinnen und Teilnehmer werden die Grosszügigkeit und die Gastfreundschaft, aber auch die Geschichte und die kulturellen Besonderheiten unserer Region entdecken und kennenlernen können.

Ich möchte allen herzlich danken, die an diesem Fest mitwirken: den Organisatoren, den Schützenvereinen der Region, den Sportlerinnen und Sportlern sowie den unzähligen freiwilligen Helferinnen und Helfern – sie alle tragen zur Dynamik der ganzen Region bei.

Ich heisse Sie alle herzlich willkommen und wünsche Ihnen ein unvergessliches Fest im Berner Jura!

Maurane Riesen

Präsidentin des Bernjurassischen Rats



1000 m² d'exposition 7 / 7

Cédric Minder Carrelage

chemin du Nardevin 243
2746 Grémines
032 499 00 49
www.cmc-carrelage.ch



PSR Mécanique
Roethlisberger & Cie
Rue de Soleure 44
2740 Moutier

Téléphone : +41(0)32/493.28.70
Fax : +41(0)32/493.28.95
E-mail : info@psr-mecanique.ch

- Fabrication de petites et moyennes séries
- Tournage Ø3-300mm, 2 axes + axe C outils tournants
- Fraisage vertical 4 axes et horizontal 4 axes avec palettisation
- Système de mesure tridimensionnelle

hasler
L'EXPERT D'ACCÈS



**Un savoir-faire
qui ouvre les portes,
régule l'accès et
équipe les bâtiments.**

Partenaire **SALTO** pour la Suisse romande
inspiredaccess

Hasler + Co SA

Delémont · Le Mont-sur-Lausanne · Monthey · Tél. 032 421 09 19 · Fax 043 888 42 47
info@hasler.ch · www.hasler.ch

Hans-Jürg Käser



Chères tireuses, chers tireurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur, à la demande du Comité d'organisation de ce 40ème Tir cantonal bernois 2017, de vous adresser ces quelques lignes. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en qualité de Directeur de la police et des affaires militaires du canton de Berne, je me sens particulièrement lié avec vous tireuses et tireurs.

En ces moments particulièrement troubles, il est important que des manifestations telles que le tir cantonal, puissent avoir lieu et témoignent de notre attachement aux traditions. Pour la première fois de ce millénaire, la « cantonale » aura lieu dans le Jura bernois. Je salue tout particulièrement la décision que vous avez prise d'organiser ce tir et je vous en félicite. Le bilinguisme est une particularité du canton de Berne et le choix de

la région démontre bien l'importance de la mission qu'a notre canton d'être un pont entre la Suisse alémanique et la Romandie. Le sport fait aussi partie de nos valeurs et les tireurs en est un exemple malgré la difficulté de la langue. Une fois de plus, grâce à la fête cantonale de tir, la démonstration est faite que notre hobby commun repousse les limites des frontières linguistiques et met au premier plan l'activité de nos sociétés.

Le Comité d'organisation de la fête cantonale de tir attend plus de 8'000 participants. Les tireurs du canton de Berne représentent 20 % des tireuses et tireurs de toute la Suisse, ce chiffre nous réjouit. Toutefois, il implique de grandes obligations pour l'avenir et notamment de maintenir la pratique du tir sportif à haut niveau. Comme pour d'autres activités de sociétés, il sera impératif de transmettre notre intérêt aux nouvelles générations. L'importante participation des jeunes tireuses et tireurs ne doit pas nous faire perdre de vue que le tir, particulièrement celui de masse, est soumis à la critique. On constate par exemple que seuls 12 à 15% des jeunes gens conservent leur arme après leur libération des obligations militaires. Ceci démontre à quel point toute la famille des tireurs doit se mobiliser afin de transmettre cet héritage et nos valeurs aux nouvelles générations.

C'est dans cet esprit que j'adresse mes remerciements au Comité d'organisation et à tous les aides pour le travail effectué pour cette « cantonale ». Je souhaite que vous passiez d'intenses moments de satisfaction dans le même centre d'intérêt.

Hans-Jürg Käser

Conseiller d'Etat



Coca-Cola plus suisse que vous ne le pensez.

Nous sommes établis en Suisse depuis 1936. Avec plus de 900 employés, nous produisons localement pour les consommatrices et consommateurs suisses. De plus, nous nous engageons à travers plusieurs projets dans le domaine de la protection de l'environnement et soutenons un style de vie sain et actif.

www.coca-cola.ch

Coca-Cola[®]

Hans-Jürg Käser

Liebe Schützinnen und Schützen

Geschätzte Damen und Herren

Es ist mir eine grosse Freude und Ehre zugleich, mich auf Wunsch des Organisationskomitees des 40. Berner Kantonalschützenfestes 2017 mit einem Grusswort im Festführer an Sie zu wenden. Als Polizei- und Militärdirektor des Kantons Bern fühle ich mich mit Ihnen, liebe Schützinnen und Schützen, natürlich ganz besonders verbunden und schätze den Austausch mit Ihnen jeweils sehr.

Gerade in der heutigen recht schnelllebigen Zeit sind Anlässe wie das bevorstehende Kantonalschützenfest ungemein wichtig, um uns auf unsere zentralen Werte zu besinnen und um schöne gemeinsame Traditionen zu pflegen. Erstmals wird das „Kantonale“ 2017 im Berner Jura durchgeführt. Ich begrüsse diesen Entscheid ausdrücklich und gratuliere Ihnen dazu. Die Zweisprachigkeit ist ein wesentliches Merkmal des Kantons Bern und die Wahl des Austragungsortes unterstreicht die Wichtigkeit der Brückenfunktion unseres Kantons zwischen der Deutschschweiz und der Romandie. Der Sport und die gemeinsamen Werte verbinden alle Berner Schützinnen und Schützen – unabhängig von der Sprache, die sie sprechen. Dank des Berner Kantonalschützenfestes steht für einmal nicht das Trennende sondern das gemeinsame Hobby und damit das über die Sprachgrenzen hinweg Vereinende im Vordergrund.

Die von den Organisatoren des Kantonalschützenfestes erwartete Zahl der Teilnehmerinnen und Teilnehmer streift die 8'000er-Grenze. Angesichts der Tatsache, dass der Kanton Bern gesamtschweizerisch rund 20 Prozent aller Schützinnen und Schützen stellt, ist diese erfreuliche Zahl nicht sonderlich erstaunlich. Es wird jedoch eine grosse Herausforderung für die Zukunft sein, an diesen Erfolg anzuknüpfen und die Begeisterung für den Schiesssport weiterhin aufrecht zu erhalten. Wie andernorts im Vereinswesen wird es zentral sein, das Interesse an der gemeinsamen Sache auch an jüngere Generationen zu überliefern. Die durchaus erfreuliche Anzahl an teilnehmenden jungen Schützinnen und Schützen vermag nicht darüber hinwegzutäuschen, dass der Schiesssport – gerade was die Breite angeht – unter Druck steht. So behalten heute beispielsweise nur noch 12 bis 15 Prozent der jungen Männer nach der Entlassung aus der Militärdienstpflicht ihre Waffe und nehmen das Sturmgewehr mit nach Hause. Es braucht daher das Engagement der ganzen Schützenfamilie um den sportlichen Nachwuchs zu sichern und die gemeinsamen Werte am Leben zu halten.

In diesem Sinne danke ich dem Organisationskomitee und all den unzähligen Helferinnen und Helfern ganz herzlich für die unschätzbar grosse Arbeit im Vorfeld dieses „Kantonalen“. Ich wünsche Ihnen allen gutes Gelingen und viele frohe und unbeschwerte Stunden unter Gleichgesinnten.

Hans-Jürg Käser

Regierungsrat

Lehmann Transports SA

Champ du Moulin 1

CH-2732 Loveresse

+41 79 330 05 65

www.lehmann-transport.ch

Métairie Pierrefeu
Feuerstein

032 / 489'19'51
pierrefeu@europe.com

Fermé le mercredi dès 14 h et le jeudi
Mittwoch ab 14 h und Donnerstag geschlossen

Famille Alex Oppliger



MISCHLER SA
REVÊTEMENTS DE SOLS

hotel
l'ours
bellelay



Photo du comité d'organisation TCBE 2017



Devant; de gauche à droite: Robert Aellen; Robert Cudré-Mauroux; Denis Raclé; Willy Sunier; Germain Beucler; Jean Rohrbach Derrière de gauche à droite: André Sommer; René Leuenberger; Stéphanie Niederhauser; Jean-François Carrel; Jean-Pierre Henggi; Michel Sollberger; Monique Guignard-Béroud; Maurice Rufener; Patrick Gobet; Silvan Eggenschwiler

Paratte
O P T I Q U E

LUNETTES
de TIR
TRAMELAN
Maîtrise Fédérale



Grand-rue 16
2732 Reconvilier
Tél. 032 481 36 89

**Restaurant
de l'Etoile**
Pizzeria Rôtisserie

**Coiffure
Dans l'Hair Du Temps**

032 489 19 71
Audrey Matthey

Grand-Rue 17
2606 Corgémont

Matthey.audrey@gmail.com



Vos projets, vos besoins, notre profession.



VORPE FABIEN S.A.
MENUISERIE | EXPERTISE AMIANTE | SERRURERIE

- | 2710 Tavannes
- | 032 481 24 26
- | 2605 Sonceboz-Sombeval
- | 032 489 27 43

| info@vorpe-entreprise.ch
| www.vorpe-entreprise.ch

ORVAL

LOCATENTE

TENTES / IMMO / LOCATION

Centre Orval Reconvilier
Tél. 032 481 21 80



Comité d'organisation et commission de tir TCBE 2017

Comité d'organisation

Président du CO	Sunier	Willy	Nods
Vice-président 1	Aellen	Robert	Saint-Imier
Vice-président 2	Beucler	Germain	Reconvilier
Vice-président 3	Stalder	Jean-Paul	Malleray
Secrétaire 1	Niederhauser	Stéphanie	Court
Secrétaire 2	Boillat,	Martine	Bellelay
Caissier principal	Rohrbach	Jean	Péry
Responsable Sponsoring	Racle	Denis	Evilard
Secrétaire Sponsoring	Guignard-Béroud	Monique	Saules
Presse	Gauchat	Emile	Nods
Informatique	Danz	Anthony	Reconvilier
Centrale de tir	Henggi	Jean-Pierre	Bévilard
Logistique	Sollberger	Michel	Tramelan
Officier fédéral de tir	Leuenberger	René	Malleray
Délégués ABST	Guazzini	Roland	
	Zumbühl	Charly	
Comité d'honneur	Schmid	Peter	
	Käser	Hans-Jörg	
	Baumgartner	Daniel	
	Stöckli	Hans	
	Andres	Dora	
	Annoni	Mario	
	Pasche	Jean-Daniel	

Commission de tir

Président	Aellen	Robert	2610 Saint-Imier
Vice-président	Eggenschwiler	Silvan	2740 Moutier
Secrétaire	Cudré-Mauroux	Robert	2608 Courtelary
Chef de tir 300m.	Sommer	André	2732 Reconvilier
Chef de tir 50-25 m	Weber	Sylvain	2735 Malleray
Chef de tir carabine 50m	Eggenschwiler	Silvan	2740 Moutier
Tirs spéciaux	Rufener	Maurice	2616 Renan
Resp. techniques	Gobet	Patrick	2536 Pagne
Resp. distribution des prix	Carrel	Jean-Francois	2517 Diesse
Munitions	Lehmann	Jean-Claude	2610 Saint-Imier
Bureau informatique	Maison Hammer		4710 Balsthal
Rangeurs	Sauteur	Patrice	1732 Arconciel
Rangeurs	Christe	Jean-Pierre	1564 Dondidier



40eTir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

Nos Partenaires presse et média

LE JOURNAL **arc**
DEPUIS 1883 DU JURA PRESSE
Parfaitement informé.

Bieler Tagblatt
Vollständig informiert.

B
TeleBielingue

Canal 3

Le Quotidien
JURASSIEN

la Gazette
de la région

RJB

canal alpha

L'EXPRESS

L'Impartial

BERNER ZEITUNG BZ



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

Nos Partenaires boissons





40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

1 / 2. Nos Sponsors Principaux et Or

1. SPONSORS PRINCIPAUX



Affolter Group, Malleray



Blum Waffnen, Erlenbach i.S.



Heineken Switzerland SA, Delémont



RUAG AG, Berne



Swisslos, Canton de Berne



Swiza, Delémont

2. SPONSOR OR



Mobilière Suisse, Moutier - St-Imier



3. Nos Sponsors Argent - Parrains d'une Passe

3.1. Sponsors Argent, passes 300 m

Association bernoise des tireurs vétérans, ABTV	3423 Ersigen
Association bernoise sportive de tir, ABST	3317 Mülchli
Association Stand de Tir de Nods-La Neuveville	2518 Nods
ATB SA, Ingénieurs Conseils SIA-ASIC	2720 Tramelan
Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE	2501 Bienne
BKW Energie AG	3024 Berne
Ciments Vigier SA	2603 Péry
Clients Caisse d'Epargne CEC	2608 Courtelary
Coca-Cola HBC Suisse SA	8306 Brüttisellen
Commune municipale de Sauge	2536 Plagne
Commune municipale de St-Imier	2610 St-Imier
Home Les Aliziers	2746 Crémines
Imhof Louis SA	2852 Courtételle
Interprofession Tête de Moine	2610 St-Imier
Juillerat & Christen SA, Menuiserie-Ebénisterie	2716 Sornetan
Merse Immobiliers SA	2501 Bienne
Ville de Moutier	2740 Moutier
Waffen Glauser AG	3270 Aarberg

3.2. Sponsors Argent, passes Pistolet 50 m

Association bernoise sportive de tir, ABST	3317 Mülchli
C-Ma Trading GmbH	5040 Schöftland
Coca-Cola HBC Suisse SA	8306 Brüttisellen
Commune mixte de Crémines	2746 Crémines
Hertig Print AG	3250 Lyss
Rivella SA	4852 Rothrist
Schiesskomptabilitäten Hammer	4710 Balsthal
Waffen Glauser AG	3270 Aarberg

3.3. Sponsors Argent, passes Pistolet 25 m

Association bernoise sportive de tir ABST	3317 Mülchli
C-Ma Trading GmbH	5040 Schöftland
Commune municipale de Péry-La Heutte	2603 Péry
Commune municipale d'Evilard/Macolin et Bourgeoisie d'Evilard	2533 Evilard
Interprofession du Gruyère	2518 Nods
Rieder & Lenz AG	4922 Bützberg
Tanner Sportwaffen AG	4629 Fulenbach



40eTir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

3.4. Sponsors Argent, passes Carabines 50 m

Association bernoise sportive de tir, ABST	3317 Mülchli
C-Ma Trading GmbH	5040 Schöffland
Commune municipale de Court	2738 Court
ESV, Association des tireurs de l'Emmental	3508 Biglen
Juillerat & Christen SA, Menuiserie Ebénisterie	2716 Sornetan
Métafil-La Girolle SA	2718 Lajoux
Rieder & Lenz AG	4922 Bützberg
SIUS AG	8270 Effretikon
Ville de Bienne - Stadt Biel	2500 Bienne
Waffen Glauser AG	3270 Aarberg

KÜCHEN

FENSTER

SCHRÄNKE

MÖBEL

APPARATE



hefti
der Küchenmacher

Hefti Ins AG
Rebstockweg 14, 3232 Ins
Tel. 032 312 96 96
www.hefti-kuechen.ch



4. Nos Sponsors Bronze - Parrains d'une cible

ACCreativ, Graphiste	2732 Reconvilier
Aellig Patrick, Gravure	2735 Malleray
Arc Fiduciaire SA	2606 Corgémont
Au P'tit Mag	2740 Moutier
Aux 4 Fruits Sàrl	2738 Court
Baertschi Jean SA, Décolletage de précision	2746 Crémines
Banque Cantonale Bernoise, BEKB/BCBE (3 X)	2501 Bienne
Béguin Sàrl, Carrelage	2515 Prêles
Bienna Interfloor AG/SA	2605 Sonceboz
Boucherie Michel Junod	2606 Corgémont
Boucherie artisanale du Cornet, Famille Gigandet (2X)	2746 Crémines
Boucherie Famille Sauser	2518 Nods
Boucherie Schnegg.ch	2738 Court
Boulangerie Conrad SA	2525 Le Landeron
Boulangerie Hofmann	2732 Reconvilier
Bourgeoisie de Court	2738 Court
Bourgeoisie de La Heutte	2604 La Heutte
Bourgeoisie de Péry	2603 Péry
Bourgeoisie de Saicourt	2712 Le Fuet
Burgergemeinde Bözingen	2504 Bienne
Cave Daniel Nanchen	3978 Flanthey
Clientis Caisse d'Epargne CEC (4X)	2608 Courtelary
Commune mixte de Nods	2518 Nods
Commune mixte de Petit-Val	2748 Souboz
Commune mixte de Roches (2X)	2762 Roches
Commune mixte de Valbirse	2735 Bévillard
Commune municipale de Corgémont	2606 Corgémont
Commune municipale de La Neuveville	2520 La Neuveville
Commune municipale de Péry-La Heutte	2603 Péry
Commune municipale de Renan	2616 Renan
Commune municipale de Saicourt (2 X)	2712 Le Fuet
DC Swiss SA	2735 Malleray
Elpex AG	3422 Kirchberg
Fankhauser Fritz Sàrl, Entreprise générale	2534 Orvin
Fermacell Sàrl Suisse	3110 Münsingen
FJU Consulting Sàrl	2502 Bienne
Fromagerie de Monible	2715 Monible
Fromagerie de Nods	2518 Nods
Garage N&S Juillerat et Juillerat Renove Sàrl	2716 Sornetan
Gigandet Frères SA, Charpente-Couverture	2714 Les Genevez



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

GVB, Assurance immobilière Berne	3063 Ittingen
Helvetia Assurances, Agence générale de Bienne	2501 Bienne
Hirt AG, Bauunternehmung	2504 Bienne
Juillerat et Christen SA, Menuiserie Ebénisterie	2716 Sornetan
La Cible, Tréfilage et Profilage SA	2733 Pontenet
Landi Vallée de Tavannes	2733 Pontenet
Lanz Manfred SA, Construction métallique	2333 La Ferrière
Le Pitch , Pub „Chez Jess“	2606 Corgémont
Le Quotidien Jurassien	2800 Delémont
Les Fils d'Adolphe Loetscher SA	2738 Court
Membrez Laurent SA	2800 Delémont
Menuiserie Buchser	2740 Moutier
Menuiserie Racine	2523 Lignières
Mozair SA	2503 Bienne
Neukomm Paul SA, Génie civil (2X)	2716 Sornetan
Paroz Jean-Louis	San Diego, Californie
Pharmacieplus Salzmann	2735 Malleray
Pneuservice, Marcel Musitelli	2525 Le Landeron
Poussin Montage Sàrl	2746 Crémines
Restaurant L'Etrier d'Argent	2747 Corcelles
Rossé Pascal Sàrl	2738 Court
Saint-Gobain Isover SA	2534 Orvin
Sanitas Trösch AG	2504 Bienne
Schaer Pascal SA, Chauffage-Sanitaire	2732 Reconvilier
Schneeberger Composant Horloger SA	2738 Court
Services Electriques, Jean-Claude Brand	2747 Corcelles
Trans Marin SA	2074 Marin-Epagnier
VOH SA	2608 Courtelary
Zingg Nicolas Transports	2738 Court
Zurich, Agence générale Steve Langel	2720 Tramelan

Restaurant-Métairie du **Bois-Raiguel**



Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com



5. Nos Sponsors - Annonceurs Plan de tir

A. Hauser SA, Menuiserie-Ebénisterie	2740 Moutier
Aellig Paysages SA	2735 Malleray
Aignep AG	2555 Brügg
Amotec AG	3110 Münsingen
André Frei & Fils SA	2738 Court
Angelrath, Carnotzet et Domaine	2525 Le Landeron
Annoni SA	2735 Bévillard
Arc Architecture Sàrl	2720 Tramelan
Arc Fiduciaire SA	2606 Corgémont
Archivuisse AG	3122 Kehrsatz
Arcofil SA	2610 St-Imier
Aromax fine cooking	2738 Court
Ast-Birrer GmbH	2504 Bienne
ATB SA	2740 Moutier
Auberge du Graiteray	2738 Court
Auberge du Relais	2605 Sonceboz
Auderset & Cie Sàrl	2605 Sonceboz
Aufranc Bernard, Maréchal-Forgeron	2534 Orvin
Aventure Jura Parc, Restaurant du Moulin	2832 Rebeuvelier
AXA Winterthur	2710 Tavannes
B&T shop	3608 Thoune
Banque Cantonale Bernoise, BEKB/BCBE	2501 Bienne
Banque Valiant SA	2710 Tavannes
Beeler & Rossier Architecture	2738 Court
Bimu SA	2710 Tavannes
Bio3G Suisse	2607 Cortébert
Bison Ranch	2534 Les Prés-d'Orvin
Boegli Transports	2747 Corcelles
Boucherie artisanale Pierre Stamm	2525 Le Landeron
Boucherie J. + J. Junod	2520 La Neuveville
Boucherie Krebs	2735 Bévillard
Boulangerie des Pavés	2520 La Neuveville
Boulangerie Tea-Room Chez Nico	2722 Les Reussilles
Bourgeoisie de Court	2738 Court
Bourgeoisie de Sorvilier	2736 Sorvilier
Bourgeoisie d'Orvin	2534 Orvin
Boutique Mariage „Coup de cœur“	2606 Corgémont
Bstrans, Transports-Terrassements	2606 Corgémont
Burger Bar Chez Claudy	2740 Moutier
BVConsult SA	2502 Bienne



Cabane du Pêcheur, Bommer & Sieber	3235 Erlach
Café de la Clef	2605 Sonceboz-Sombeval
Callegari Romain, Chauffage-Sanitaire	2710 Tavannes
Camping de la Cibourg	2616 La Cibourg
Camping de Prêles SA	2515 Prêles
Cano Transports Sàrl	2738 Court
Carrosserie André Villars	2517 Diesse
Carrosserie Dos Santos Silva	2738 Court
Carrosserie du Relais SA	2605 Sonceboz
Cédric Minder Sàrl Carrelage	2747 Corcelles
Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA	2350 Saignelégier
Centre de Sornetan	2716 Sornetan
Centre interrégional de perfectionnement CIP	2720 Tramelan
Chambre d'Hôtes Âme-Elie	2534 Orvin
Chambre d'Hôtes Sous les Roches	2534 Orvin
Charpié SA	2735 Bévillard
Chez Suzanne	2606 Corgémont
Chiesa Vins & Cie SA	2610 St-Imier
CJ, Chemins de Fer du Jura	2720 Tramelan
Coca Cola HBC Suisse SA	8305 Dietikon
Coiffure Dans l'Hair Du Temps	2606 Corgémont
Coiffure Flo Style	2605 Sonceboz
Coiffure Jenny	2746 Crémines
Coiffure Nuance	2606 Corgémont
Coiffure Priscille	2605 Sonceboz
Coiffure R de Rien	2735 Malleray
Coiffure Salon Thérèse	2735 Malleray
Commune Municipale de Reconvilier	2732 Reconvilier
Commune Municipale de St-Imier	2610 St-Imier
Commune Municipale de Tramelan	2720 Tramelan
Creabéton Matériaux AG/SA	3250 Lyss
CV Finances SA	2520 La Neuveville
David Art Coiffure	2740 Moutier
De graines en fleurs	2735 Malleray
Decotec Sàrl	2824 Vicques
Delmeco SA	2738 Court
Denner Satellite	2606 Corgémont
Despont SA, Installations sanitaires-Ferblanterie	2502 Bienne
Domaine Auberson & Fils	2520 La Neuveville
Domaine de la Ville de Berne	2520 La Neuveville
Droguerie de l'Orval	2735 Bévillard
Droz & Marti Sàrl	2740 Moutier



Duo Garage Sàrl	2732 Saules
Electro Bircher	2606 Corgémont
Elpex SA	3422 Kirchberg
Entreprise de peinture, André Schaub Fils	2740 Moutier
Entreprise de peinture, Ernest Weber & Fils	2732 Saules
EP : Egger	2740 Moutier
EP : Gaschen	2520 La Neuveville
Erwin Widmer Sàrl	2743 Eschert
Espace Odyssee	2606 Corgémont
Faigaux Pierre SA	2735 Malleray
Faivre Energie SA	2800 Delémont
Ferblanterie Gerber Normand	2605 Sonceboz
Feuz Frères SA	2735 Malleray
Fischer Recycling Technology SA	2732 Reconvilier
Fromagerie des Reussilles SA	2722 Les Reussilles
Fumoir de Champoz Sàrl	2735 Champoz
Fumoir du Banneret	2745 Grandval
G. Dubois SA	2516 Lamboing
Gallina-lus SA	2603 Péry
Garage Alouette	2735 Malleray
Garage Burkhalter	2525 Le Landeron
Garage Burkhalter Sàrl	2710 Tavannes
Garage de la Courtine	2606 Corgémont
Garage de la Rochette Sàrl	2710 Tavannes
Garage des 3 Sapins SA	2515 Prêles
Garage des Rocs SA	2517 Diesse
Garage du Lion	2710 Tavannes
Garage F. Neukomm SA	2732 Loveresse
Garage GBT Tramelan Sàrl	2720 Tramelan
Garage Gerber Sàrl	2722 Les Reussilles
Garage Hürzeler Sonceboz SA	2605 Sonceboz
Garage Kocher AG	3235 Erlach
Garage Maurice Montavon S.A.	2802 Develier
Garage Reparex SA	2516 Lamboing
Garage Wahli	2735 Malleray
Geiser Philippe, architecte	2735 Malleray
Georges Chételat SA, Génie civil	2822 Courroux
Gerster Nicolas Sàrl, Entreprise Forestière	2732 Loveresse
Gigandet Frères SA, Charpente-Couverture	2714 Les Genevez
Gilgen SA, Charpenterie-Couverture	2732 Saules
GLB Seeland	3250 Lyss
Gobat Pierre-Henri, Installations sanitaires	2738 Court



Golf Indoor Moutier	2740 Moutier
Gravo-Pouly Sàrl	1788 Praz
Grossenbacher SA, Electricité du Vallon	2605 Sonceboz
Groupe Egli, Plâtrerie-Peinture	2504 Bienne
Hahn Automation SA	2608 Courtelary
Harnisch SA, Chauffage-Sanitaire	2605 Sonceboz
Hasler + Co SA	1052 Le Mont-sur-Lausanne
Hefti Ins AG	3232 Ins
Hertig Print AG	3250 Lyss
HG Commerciale Bienne	2503 Bienne
Hirschi-Skiservice.ch	2733 Pontenet
Hotel Bären Twann AG	2513 Twann
Hôtel de la Gare	2738 Court
Hôtel de L'Ours	2713 Bellelay
Hôtel La Truite	2603 Péry
Hôtel-Restaurant de l'Etoile et Hôtel Oasis	2742 Perrefite
Huguelet Génie Civil SA	2710 Tavannes
Institut Géotechnique SA	2740 Moutier
Intérieur Création E. Wenger	2735 Bévilard
Jess Hair Création Sàrl	2740 Moutier
JF Carrel, Installations sanitaires, Ferblanterie	2517 Diesse
José Gerber SA, Tôlerie industrielle	2735 Malleray
Juillerat & Christen SA, Menuiserie-Ebénisterie	2716 Sornetan
Kaiser & Wittwer SA, Architecture	2735 Malleray
Kiener & Wittlin AG	3940 Steg
Kloetzli.net, Nettoyage en bâtiment	2606 Corgémont
Kobelt AG	2606 Corgémont
Krieg Electricité Sàrl	2523 Lignières
Kromer Print AG	5600 Lenzburg
Kropf Electricité-Téléphonie	2740 Moutier
Kuert Druck AG	4901 Langenthal
Landi ArcJura SA	2608 Courtelary
Laurise Sàrl, Rénovation	2744 Belprahon
Lehmann Transports SA	2732 Loveresse
Les Cadeaux Fleuris	2608 Courtelary
Leu & Helfenstein AG	6212 St-Erhard
Liechti Peinture	2740 Moutier
Liechti Pierre Architectes SA	2504 Bienne
Linder Claude Sàrl, Entreprise de construction	2712 Le Fuet
Location de Tentes à Orvin	2534 Orvin
Maco-Métallurgies SA	2300 La Chaux-de-Fonds
MaRep AG	8253 Diessenhofen



Matériaux Sabag SA	2800 Delémont
Maxi Pneu	2605 Sonceboz
Menuiserie Daniel Zwahlen Sàrl	2738 Court
Menuiserie Fabien Vorpe SA	2605 Sonceboz
Menuiserie Morand Sàrl	2735 Bévillard
Menuiserie Sprunger PA & Fils Sàrl	2735 Malleray
Menuiserie-Charpenterie J. & P. Habegger	2747 Corcelles
Mérillat SA Mazout	2735 Malleray
Métairie de Gléresse	2534 Les Prés d'Orvin
Métairie de la Petite Douanne	2608 Courtelary
Métairie de Pierrefeu	2608 Courtelary
Métairie de Prêles	2534 Les Prés d'Orvin
Métairie du Bois Raigel	2608 Courtelary
Migros Neuchâtel-Fribourg	2074 Marin-Epagnier
Mini-Marché	2738 Court
Mischler SA, Revêtements de sols	2606 Corgémont
Mobilière Suisse, Agence générale Neuchâtel	2001 Neuchâtel
MPS Décolletage SA	2738 Court
Mügeli Metalltechnik AG	2575 Täuffelen
MW Programmation SA	2735 Malleray
Negri Carrelage & Maçonnerie Sàrl	2605 Sonceboz
Nussbaumer Jean, Froid/Chaud & Casatech	2732 Saules
Paratte Optique SA	2720 Tramelan
Pascal Schaer SA, Chauffage-Sanitaire	2732 Reconvilier
Pharmacie Dufour SA	2502 Bienne
Piazza SA, Fabrique de Fenêtres	2732 Reconvilier
Polytronic International AG	5630 Muri/AG
Pompes funèbres J-L Cano	2735 Champoz
ProtoFranz Sàrl	2504 Bienne
PSR Mécanique Röthlisberger & Cie	2740 Moutier
Real AG	3603 Thoue
Renfer SA, Chauffage-Sanitaire	2606 Corgémont
Reparvit	2738 Court
Résidence Les Sources Sàrl	2605 Sonceboz
Restaurant Soldati, Hôtel du Cerf	2605 Sonceboz
Restaurant A La Fontaine	2603 Péry
Restaurant Cheval Blanc	2516 Lamboing
Restaurant de La Clef	2608 Courtelary
Restaurant de la Croix Blanche Sàrl	2746 Crémines
Restaurant de la Gare	2733 Pontenet
Restaurant de la Place	2735 Malleray
Restaurant de la Werdtberg Montoz	2732 Reconvilier



Restaurant de l'Etoile	2732 Reconviiler
Restaurant du Raimeux	2747 Corcelles
Restaurant Harzer Montoz	2738 Court
Restaurant La Calèche	2738 Court
Restaurant La Cuisinière	2607 Cortébert
Restaurant La Prusse	2534 Orvin
Restaurant Le Grimm Montoz	2710 Tavannes
Restaurant Le Hameau	2722 Les Reussilles
Restaurant Pizzeria de la Piscine	2735 Bévillard
Restaurant Trois Suisses	2732 Saicourt
Restaurant_Pizzeria Le Derby Sàrl	2740 Moutier
Restaurant_Pizzeria Le Fédéral	2710 Tavannes
Roger Maeder SA	2738 Court
Schaller Sàrl, Installations sanitaires	2735 Malleray
Scierie Rossel	2515 Lamboing
Seiler Gérard, entreprise de peinture	2738 Court
SIUS AG	8270 Effretikon
SUBARU Schweiz AG	5745 Safenwil
Swissmeca Inc., Douglas Boegli	Escondido, Californie
System Therm AG	9015 St-Gall
Tennis de Prêles/Centre Sportif du Plateau	2515 Prêles
TM Garage Sàrl	2535 Frinvillier
Traitacolor Sàrl	2735 Bévillard
Truttmann Schiess- u. Sportbekleidung	6010 Kriens
Waffen Glauser AG	3270 Aarberg
Wahli Père & Fils Sàrl, Ferblanterie-Sanitaire-Chauffage	2735 Malleray
WK Werner Kocher, Stores en tous genres	2534 Orvin
Wsport Sàrl	2900 Porrentruy
Wyss Waffen	3400 Burgdorf
Zingg Nicolas Transports	2738 Court
Zürcher Kantonalschützenfest 2018	8000 Zürich
Zurich, Agence générale Steve Langel	2720 Tramelan



6. Nos Sponsors - Dons d'honneur

Atelier d'Lajo	2743 Eschert
Botteron Marcel, Membre d'honneur AJBST	2518 Nods
Boucherie Krebs	2735 Bévillard
Bourgeoise de Reconvilier	2732 Reconvilier
Bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval	2605 Sonceboz
Café des Caveaux	2710 Tavannes
Cafefaro SA	2502 Bienne
Concepto Watch Factory SA	2300 La Chaux-de-Fonds
Creabéton Matériaux AG	3250 Lyss
Eternit (Suisse) SA	2738 Court
Expert Electroménager Sàrl	2738 Court
Feeling's Coiffure	2735 Bévillard
Finazzi Jean-Pierre	2606 Corgémont
Fromagerie Amstutz SA	2717 Foret-Dessous
Garage Kocher & Cie	2606 Corgémont
Garage Vuilleumier Sàrl	2710 Tavannes
Gassmann Media SA	2710 Tavannes
Gerber Paul	2732 Saicourt
Gobet-Liechti Isabelle	2536 Plagne
Grosjean David	2738 Court
Heimann Frères Sàrl	2735 Bévillard
Hôtel Chasseral Sàrl	2518 Nods
Hôtel-Restaurant Le Central	2710 Tavannes
Juillierat & Christen SA, Menuiserie-Ebénisterie	2716 Sornetan
Jumbo Do It - Deco - Garden	2504 Bienne
Kramer Meubles	2502 Bienne
Liechti Catherine	2606 Corgémont
Liechti Charles	2606 Corgémont
Mathez Intérieur, Mathez Henri, Membre d'honneur AJBST	2612 Cormoret
Norkom Production SA	2362 Montfaucon
Paratte Vins Sàrl	2720 Tramelan
Restaurant Bergerie de Loveresse	2732 Loveresse
Restaurant Harzer Montoz	2738 Court
Restaurant La Croix-Blanche	2520 La Neuveville
Restaurant Pizzeria de la Gare	2732 Reconvilier
Roy Ameublement Extérieur Sàrl	2722 Les Reussilles
Schnitzerei & Brandmalerei & Geschenkartikel	4418 Reigoldswil
Sellerie Moser	2608 Courtelary
SIUS AG	8270 Effretikon
Stalder Jean-Paul, Président d'honneur AJBST	2735 Malleray



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonschützenfest 2017

Steiner Mode Sàrl	2740 Moutier
Stucki Alfred SA	2605 Sonceboz
Sylvac SA	2735 Malleray
Thaï Restaurant du Sapin	2345 Les Breuleux
Xantia Private Label Watch	2502 Bienne
Zesar.ch SA	2710 Tavannes



www.merillat-mazout.ch
Se renseigner,
c'est déjà économiser !



Mérillat SA

Mazout

Tél. 032 492 11 40 Fax 032 492 34 39

*Boulangerie-Pâtisserie
Des Pavés*

*Rue du Tempé 6
2520 La Neuveville
032 751 38 22*





7. Nos Sponsors - Bâches publicitaires

Amag Bienne	2555 Brügg
BKW Energie SA	2800 Delémont
Boillat Décolletage SA	2732 Loveresse
Boucherie Carnata Sàrl	2710 Tavannes
Créajardin	2710 Tavannes
Dynamic Habitat Sàrl (2X)	2735 Malleray
Electro Jossen Sàrl	2616 Renan
Elektro bilingue gmbh	2555 Brugg
Franconi & Grob AG, Sanitär-Heizung	2504 Bienne
Garage-Carrosserie Cyril Farine	2735 Malleray
Gerber & Boegli SA, Menuiserie-Ebénisterie	2710 Tavannes
Gerber SA, Galvanoplastie	2735 Malleray
Gilgen SA, Charpenterie-Couverture	2732 Saules
Gurtner & Fils, Entreprise de construction	2515 Prêles
Huguelet Génie Civil SA (2X)	2710 Tavannes
Institut Géotechnique SA	2740 Moutier
Inter-Confort SA	2735 Bévillard
Juillerat & Christen SA, Menuiserie-Ebénisterie (3X)	2716 Sornetan
LaurFitness, Ursula Lauper	2735 Bévillard
Massari Jean-Pierre, Carrelages	2542 Pieterlen
Menuiserie Antoine Grosjean Sàrl	2534 Orvin
Menuiserie Fabio Cussigh, Fenêtres	2735 Malleray
Minder Cédric Carrelage Sàrl	2747 Corcelles
Pagliari Voyages SA	2710 Tavannes
Paratte Optique SA	2720 Tramelan
Paroz Monuments Funéraires	2720 Tramelan
Peinture Burgunder Daniel	2735 Malleray
Pro Routes SA	2710 Tavannes
Restaurant de L'Etoile	2606 Corgémont
Sabag Biel/Bienne	2501 Bienne
Schwab System, John Schwab SA	3236 Gampelen
Sedelec JU-JB, Electricité	2720 Tramelan
Telec Renggli SA, Télécommunications-Electricité	2735 Malleray
Tradeo Traductions	2738 Court
Ugitech Suisse SA	2735 Bévillard
Weber Ernest & Fils, Entreprise de peinture	2732 Saules
Wiche Daniel Sàrl, Peinture-Carrelage	2710 Tavannes



8. Nos Sponsors - Membres soutien

Association bernoise sportive de tir, ABST	3317 Mülchli
Baumgartner Laurent, Président d'honneur STMB	2735 Bévillard
Boesiger + Partenaire SA, Société Fiduciaire	2503 Bienne
Boucherie Nyffeler SA	2740 Moutier
Bourgeoisie de Courtelary	2608 Courtelary
Bracher Sabine, secrétaire ABST	3422 Kirchberg
Buchser Frédéric, Paysagiste	2738 Court
Carrosserie du Landeron SA	2525 Le Landeron
Commune mixte de Belprahon	2744 Belprahon
Commune mixte de Loveresse	2732 Loveresse
Commune Municipale de Cortébert	2607 Cortébert
Commune Municipale de Reconvilier	2732 Reconvilier
Commune Municipale de Villeret	2613 Villeret
Cudré-Mauroux Robert, Membre d'honneur AJBST	2608 Courtelary
Defilippis Rémy, Directeur	2610 St-Imier
Devaux Patrik, Président de l'assemblée communale	2534 Orvin
ECE SA - Techniques énergétiques	2740 Moutier
Emmentalischer Schützenverband	3508 Biglen
Emmentalischer Sportschützenverband	3427 Utzensdorf
Essor Rossé et Affolter SA	2738 Court
FGS Vuilleumier Sàrl, Fiduciaire	2712 Le Fuet
Freudiger Luc, Ferblanterie-Couverture-Sanitaire	2738 Court
Galvanoplastie Gerber SA	2735 Malleray
Garage de Grenétöl Sàrl	2525 Le Landeron
Gauchat Emile, Membre d'honneur AJBST	2518 Nods
Gerber & Fils SA	2605 Sonceboz
Guazzini Roland	4539 Farnern
Hammer Schiesskomptabilitäten	4710 Balsthal
Heimann Olivier Sàrl, Architecte	2735 Bévillard
IMJU SA, Opérations immobilières	2800 Delémont
La Bâloise Assurances	2710 Tavannes
Leu & Helfenstein AG	6212 St-Erhard
Leuenberger René, Officier Fédéral de Tir 6ème arrdt	2735 Malleray
Mozair SA	2503 Bienne
OKSV Oberländischer Kleinkaliberschützenverband	3762 Erlenbach i.S.
Patric Metal SA	2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Restaurant de la Binz	2738 Court
Restaurant du Signal „Le Raimeux“	2745 Grandval
Restaurant Le Grillon et Epicerie „Chez Corinne et Francine“	2534 Orvin



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

Restaurant Le Nénuphar Sàrl	2520 La Neuveville
Richner SA, Pompes Funèbres	2503 Bienne
Salzmann Werner, Conseiller National, Président BSSV/ABST	3317 Mülchli
Serge Meister SA	2738 Court
Serquet Pascal, Charpentes en bois	2738 Court
Société de Tir de Corgémont	2606 Corgémont
Stadtschützen Thun	3600 Thun
Stadtschützen Burgdorf	3400 Burgdorf
Vereinigte Schützengesellschaft Mühlau Aarberg	3270 Aarberg

Restaurant Trois Suisses

Isabelle Rey, Dipl. Bereiterin & Wirtin
2732 Saicourt - Tél. 032 / 481 20 17



MATHEZ Sàrl

Maréchal ferrant

Raymond 079 449 59 54

Romain 079 346 27 88



AUBERSON & FILS
Vignerons-Encaveurs
La Neuveville



LES TRADITIONNELS

Plus d'informations sur notre site
internet: www.auberson-et-fils.ch



9. Nos Sponsors - Donateurs

A vendre.ch be SA	2735 Bévillard
Agritrac Horticulture	2534 Orvin
Amtschützen Fraubrunnen	3363 Moosseedorf
Andres Dora, Membre d'honneur ABST	3054 Schupfen
Antonioli Maryse et Charles	2608 Courtelary
Archivsuise AG	3122 Kehrsatz
Arn Michèle	2732 Loveresse
Au Bonheur des Animaux	2710 Tavannes
Aubry Christian, CA Assurances	2740 Moutier
Automobiles Jäggi SA	2606 Corgémont
Baumann Fritz, Membre d'honneur ABST	3661 Uetendorf
Bessire Frédy SA, Sanitaire-Chauffage_Serrurerie	2603 Péry
Boegli Jean, Membre d'honneur AJBST	2720 Tramelan
Boulangerie La Brioche	2534 Orvin
Bourgeoisie de Malleray	2735 Malleray
Bourgeoisie de Bévillard	2735 Bévillard
Bourgeoisie de Corgémont	2606 Corgémont
Bourgeoisie de Perrefitte	2742 Perrefitte
Bourgeoisie de Romont	2538 Romont
Boutique La Torsade	2735 Malleray
Broquet Décolletage SA	2735 Bévillard
Buvette du Débarcadère	2520 La Neuveville
Café du Manège	2713 Bellelay
Carnal Georgine et Gérard	2733 Pontenet
Christen Walter, Membre d'honneur ABST	3429 Hächstetten
Coiffure Darielle	2740 Moutier
Commune Mixte de Plateau de Diesse	2515 Prêles
Commune Mixte de Saules	2732 Saules
Commune Mixte d'Eschert	2743 Eschert
Commune Municipale de Sonceboz	2605 Sonceboz
Commune Municipale de Sorvilier	2736 Sorvilier
Commune Municipale de Tavannes	2710 Tavannes
Commune Municipale d'Orvin	2534 Orvin
Electro Perrin Sàrl	2735 Malleray
F+H Engel AG/SA	2500 Bienne 8
Farron Pierre-Michel , Membre d'honneur AJBST	2720 Tramelan
Feldschützen Alchenstorf	3473 Alchenstorf
Feldschützen Biglen	3507 Biglen
Feldschützen Gerolfingen	2575 Täuffelen
Feldschützen Inner-Eriz	3619 Eriz



Feldschützen Merzligen	3274 Merzligen
Feldschützen Müntschemier	3225 Müntschemier
Feldschützen Richigen	3078 Richigen
Feldschützen Worben	3252 Worben
Fiduciaire Jean-Michel Blanchard	2735 Malleray
Flück Karl, Membre d'honneur AJBST	2947 Charmoille
Francis Freudiger SA, Chauffage-Sanitaire	2745 Grandval
Fromagerie de la Suze	2606 Corgémont
Fromagerie de Nods	2518 Nods
Garage du Rallye	2736 Sorvilier
Garage du Roc	2740 Moutier
Garage Olivier Burri SA	2744 Belprahon
Garage-Carosserie du Triangle	2740 Moutier
Gerber Eric, Décolletage d'horlogerie	2736 Sorvilier
Gertsch Pierre, Membre d'honneur AJBST	2732 Loveresse
Güttly Maurice, Thermolaquage	2738 Court
Haegeli Blaise et Lucienne	2800 Delémont
Harold Habegger SA	2738 Court
Häsler Kurt, Membre d'honneur ABST	3800 Unterseen
Hôtel de Commune	2523 Lignièeres
Hôtel de l'Union	2720 Tramelan
Hôtel Jean-Jacques Rousseau	2520 La Neuveville
Hôtel Kreuz	4716 Welschenrohr
Howald Beat SA	2738 Court
Hug Martin, Président d'honneur ABST	3472 Wynigen
Infanterieschützen Bern	3033 Wohlen b. Bern
Institut Cocon de douceur	2735 Malleray
Institut Harmonie	2710 Tavannes
Jean Weibel SA	3018 Berne
Journée de la Population	2605 Sonceboz
J-P Marchand SA, Fabrique de panneaux de portes	2732 Loveresse
Karrer Kuno, Membre d'honneur AJBST	4242 Laufen
Kiosque Aux Martinets Exprès	2605 Sonceboz
Kissling Marianne, Membre d'honneur ABST	3800 Matten
Krähenbühl Markus, Membre d'honneur ABST	3703 Aeschi b. Spiez
La Courtoise, Club de pétanque	2738 Court
Langenegger Sàrl, Tapis Deco	2740 Moutier
Les Fils d'Henri Frei SA	2738 Court
Leuenberger Boris	2743 Eschert
Manège de Bellelay	2713 Bellelay
Marcionetti Roland SA, Ferblanterie-Couverture	2740 Moutier
Marschall Samuel, Membre d'honneur ABST	3176 Neuenegg



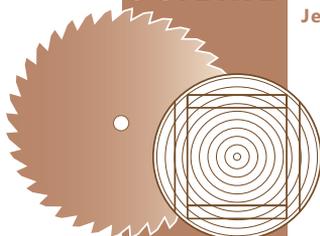
Martello Jonny, Entreprise de carrelage	2710 Tavannes
MBG Michel Boegli	2745 Grandval
Militärschützen Oberthal	3531 Oberthal
Militärschützen Thun	3600 Thun
Moeschler Transports Särl	2710 Tavannes
Montandon Pierre	2732 Reconvilier
Mottet Patrice	2534 Orvin
Munari Philippe, Notaire à Sonceboz	2605 Sonceboz
N. Marti SA, Installations sanitaires, chauffages, ferblanterie	2520 La Neuveville
Nicolet Max-Olivier, Notaire à Bienne/La Neuveville/Tramelan	2501 Bienne
Niederhauser Stephanie	2738 Court
Novicar	2720 Tramelan
Nyffenegger Hanspeter, Membre d'honneur ABST	3613 Steffisburg
Oesch Walter, Membre d'honneur ABST	3250 Lyss
Ogi Christian, Membre d'honneur ABST	3174 Thörishaus
Oppliger Eric, Membre d'honneur AJBST	2616 Renan
Optique Nouvelle Vision SA	2740 Moutier
P.-A. Niederhäuser SA, Bureau d'ingénieur	2735 Bévillard
Paroz Fleurs	2710 Tavannes
Pasche Francis, Membre d'honneur AJBST	2502 Bienne
Paupe Thierry, Entreprise de construction	2738 Court
Pistolenschützen Interlaken und Umgebung	3270 Aarberg
Pistolenschützen Lützelflüh	3432 Lutzenfluh-Goldbach
Pistolenschützen Wimmis-Reutigen	3752 Wimmis
Pistolensektion Oberhasli	3860 Meiringen
Plattner Markus, Membre d'honneur ABST	3098 Köniz
Pneus & Garage Jean-Philippe Gobat	2738 Court
Pub du Moulin	2732 Loveresse
Racine Centre Agromécanique	2525 Le Landeron
Ramonage Sautebin	2713 Bellelay
Renorval SA	2732 Reconvilier
Restaurant Au Banneret	2520 La Neuveville
Restaurant Au Vieux Grenier	2536 Plagne
Restaurant du Cerf	2732 Loveresse
Restaurant du Raimeux	2747 Corcelles
Restaurant La Cantinita	2735 Bévillard
Restaurant Senk Hok, Buffet de la Gare	2605 Sonceboz
Rickli Micromécanique SA	2537 Vauffelin
Romy Jean-Paul, Bureau d'architecture	2736 Sorvilier
Sacchet Alexandre, Membre d'honneur ABST	6078 Lungern
Sauerer Martin	3061 Schlieren
Schlapbach Christian, Membre d'honneur ABST	3613 Steffisburg



Schmid Peter, Membre d'honneur ABST	3053 Münchenbuchsee
Schmid Samuel, Membre d'honneur ABST	3295 Rüti b. Büren
Schneider René, Membre d'honneur ABST	3800 Unterseen
Schützen Rüscheegg	3154 Rüscheegg-Heubach
Schützengesellschaft Eriswil	4952 Eriswil
Schützengesellschaft Herzogenbuchsee	3360 Henzogenbuchsee
Schützengesellschaft Lauperswil	3543 Emmenmatt
Schützengesellschaft Limpach	3317 Limpach
Schützengesellschaft Mülchli	3317 Mülchli
Schützengesellschaft Oberönz	3363 Oberönz
Schützengesellschaft Saxeten	3813 Saxeten
Schützengesellschaft Wiler b. Seedorf	3266 Wiler b. Seedorf
Schützengesellschaft Zwieselberg	3645 Zwieselberg
Schützenverein Frutigen	3714 Frutigen
Société de Développement de Nods	2518 Nods
Sonceboz SA	2605 Sonceboz
Sportschützen Münsingen	3110 Münsingen
Sportschützen Rubigen	3113 Rubigen
Stamm Rolf, Membre d'honneur ABST	3066 Stettlen
Thomann Peter	3531 Oberthal
Tireurs sportifs Bienne, Carabine à air comprimé	2560 Nidau
Torti Frères SA	2732 Reconvilier
Trinita SA, Atelier de mécanique	2735 Malleray
Uhlmann & Cie, Fleuristes	2720 Tramelan
Unspunnen Schützen Wilderswil	3812 Wilderswil
Urs Allemann, Installations sanitaires, Chauffages	2746 Crémines
USS Assurances	3700 Spiez
Ville de Bienne - Stadt Biel	2501 Bienne
Von Kaenel Pierre, Membre d'honneur ABST/AJBST	2740 Moutier
Voutat Décolletages	2740 Moutier
VSG Spärs Port, Brügg-Port-Nidau	2562 Port
Weber & Calibra SA, Laminage de précision	2605 Sonceboz
Worber Sportschützen	3076 Worb
Zumbühl Charles, Membre d'honneur ABST	3292 Busswil
Zwicker Felix, Président d'honneur ABST	3076 Worb

SCIERIE ROSSEL

Jean-Claude Rossel



Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon
Vente au détail

Route de Prêles
2516 Lamboing

scierierossel@bluewin.ch
Natal 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

MALLERAY



LA PLACE

Tél. 032 492 17 28

Flo Style Hair&Nails

Rue de la Gare 6 - CH-2605 Soncobaaz

Lundi au Vendredi:

8h30 à 11h30 - 13h30 à 18h

Mardi:

17h30 à 21h



032 489 15 60

contact@flostyle.ch



HOTEL BÄREN TWANN



Moos 36, CH-2513 Twann

032 315 201 12

info@baeren-twann.ch

www.baeren-twann.ch

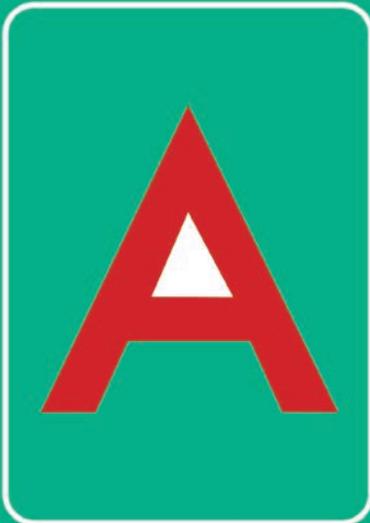




ABRI À VÉLOS "BASSO"

Construction filigrane en tubes, acier zingué
Couverture en verre acrylique
Peut être agrandi en ajoutant des éléments
Couleur au choix

RealAG Uttigenstrasse 128 Tel. +41 (0)33 224 01 01
info@real-ag.ch CH-3603 Thun Fax +41 (0)33 224 01 06



ANNONI SA

Champ du pont 9 2735 Bévillard

Fédéral

Ristorante | Pizzeria | Bar

Adriano Giannandrza

Grand Rue 56
2710 Tavannes
032 481 23 86



La Bourgeoisie de Court

vous souhaite:

«BON TIR»



EP:Gaschen

ElectronicPartner

audio, vidéo, télécom, photo, multimédia, électroménager

Ch. des Vergers 20 / Centre Migros
CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 52 56
Fax 032 751 52 53
epgaschen@net2000.ch

Notre service fait la différence

mini-marché

Jean-Jacques Rais
Rue Centrale 15, 2738 Court
Tel. 032 497 02 50

Heures d'ouverture:

Lundi – vendredi:	7h00 – 12h00	14h00 – 18h30
Samedi:	7h00 – 13h00	
Dimanche:	8h00 – 12h00	

Jess

Hair Creation

032 493 12 22

rue Centrale 1 - 2740 Moutier

MAEDER^{sa}

DÉCOLLETAGE

Rue de l'Aurore 5
CH-2738 Court
T +41 (0)32 497 90 65
info@maeder-decolletage.ch
www.maeder-decolletage.ch



Erwin Widmer S.à.r.l.

Entreprise générale de construction
Sous-la-Rive 120
2743 ESCHERT - MOUTIER

Nouvelles maisons	Rénovations
Menuiserie	Maçonnerie
Fenêtres & Portes	Carrelage
Cuisines	Charpente / Scierie

Tél.: 032 493 55 33 FAX: 032 493 16 83 Natal: 079 311 86 44
E-mail : ewidmer.sarl@bluewin.ch



www.residencelesources.ch

RESIDENCE LES SOURCES

Informations importantes

Site internet:	www.tcbe2017.ch
Adresse:	40° Tir Cantonal Bernois 2017 Case postale 56 2608 Courtelary
Adresse d'inscription :	40° Tir Cantonal Bernois 2017 Comptabilité de tir Hammer am Roggebächli 11 4710 Balsthal
Jours de tir:	du vendredi 16 juin au lundi 19 juin 2017 du vendredi 23 juin au lundi 26 juin 2017 du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2017
Heures de tir:	Chaque jour de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00. Exception: les dimanches le tir prendra fin à 17h00.
Places de tir:	Voir dispositions générales
Délai d'inscriptions:	Dès le 15 décembre 2016 jusqu'au 30 avril 2017 Les sociétés, groupes et tireurs individuels sont priés de s'inscrire jusqu'à cette date. Les inscriptions ultérieures sont toutefois possibles, mais les livrets de tir ne pourront plus être expédiés
Inscriptions:	L'inscription se fait au moyen des formulaires d'inscription officiels ou sur www.shoot.ch (inscriptions en ligne) à partir du 15 décembre 2016 jusqu'au 30 avril 2017 au plus tard.
Informations et Rängeurs:	Dès le 16 janvier 2017 jusqu'au 31 mai 2017 Renseignements par téléphone : 062 386 90 06 chaque mardi (de 13h30 à 16h00) et chaque jeudi (de 08h00 à 12h00).
Tél. Centrale:	Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier pendant les jours de tir : Tel. 032 481 13 66
Contrôle des armes:	Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonschützenfest 2017

- Remise des livrets de tir non expédiés:
Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier
- Rangeurs, mutations et inscriptions supplémentaires:
Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier
- Vente de Passes et munition: Sur toutes les places de tir
- Résultats / contrôles: Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier
- Service sanitaire: En fonction sur toutes les places de tir
- Places de parc: Suivre les panneaux de signalisation et les ordres du personnel responsable du parpage
- Restauration: Sur toutes les places de tir, ainsi qu'à la centrale de la fête à Reconvilier.
- Objets trouvés: Pendant la manifestation : au guichet « Information » à la centrale de la fête à Reconvilier. Après la fête : sur demande écrite à l'adresse postale, jusqu'au 31 décembre 2017.

WSPORT
Magasin de sport
Porrentruy
www.wsport.ch

BRODERIE personnalisée

TOP-NET VICO
the best of cleaning...

Broderie sur textile:
Polos Gilets
T-shirts Vestes
Chemises

Pour votre club, société ou entreprise. Offre et devis sur demande patrick@wsport.ch



Coordonnées GPS de la Centrale et des places de tir

Coordonnées GPS

0 Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier: 47.229410° / 7.225410°

Stands de tir au fusil 300 m:

1	Reconvilier	47.229410° / 7.225410°
2	Loveresse	47.244351° / 7.235444°
3	Malleray-Bévilard	47.253200° / 7.277500°
4	Champoz	47.259769° / 7.314416°
5	Sorvilier	47.235288° / 7.305522°
6	Court	47.241859° / 7.383730°
7	Eschert	47.271256° / 7.403499°
8	Crémines	47.288717° / 7.439554°
9	Roches	47.306854° / 7.393983°
10	Saicourt	47.246670° / 7.207410°
11	Sornetan, Petit-Val	47.272766° / 7.212143°
21	Corgémont	47.186867° / 7.143066°
22	Cortébert	47.190131° / 7.098123°
23	Courtelayr	47.172800° / 7.074600°
24	Saint-Imier	47.149840° / 7.012340°
30	Péry	47.200378° / 7.273105°
31	Plagne	47.188614° / 7.278057°
32	Orvin	47.150640° / 7.199110°
33	Diesse	47.115200° / 7.110200°
34	Nods	47.116694° / 7.073296°

Stands de tir au pistolet 25/50 m:

3	Malleray-Bévilard	47.253200° / 7.277500°
20	Sonceboz	47.188509° / 7.182792°
25	Sorvilier	47.136158° / 7.969524°
35	Châtillon-Prêles	47.095931° / 7.096070°

Stands de tir à la carabine 50 m:

40	Moutier	47.266609° / 7.341808°
----	---------	------------------------

Dispositions générales et prescriptions de tir

Le tireur qui prend part au 40^e Tir Cantonal Bernois 2017 dans les districts du Jura bernois admet les dispositions et les prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions complémentaires affichées dans les installations de tir sportif, au titre de contrat bilatéral.

1. Bases

Les bases nécessaires à la partie technique de ce plan de tir sont les documents cités ci-dessous au moment de leur approbation.

Au début du 40^e Tir Cantonal Bernois 2017, les éditions en vigueur entrent en force. S'il y a des contradictions dans les dispositions du plan de tir, les éditions actuelles des bases énumérées ci-dessous sont valables :

- 1.1. Prescriptions de base de l'association bernoise sportive de tir (ABST).
- 1.2. Les Règles du tir sportif (RTSp) de la FST, y compris les règles techniques et les annexes.
- 1.3. Le règlement disciplinaire et de recours de la FST.
- 1.4. Le règlement du Concours des sociétés Fusil 300 m de la FST.
- 1.5. Le règlement du Concours des sociétés Pistolet 25/50 m de la FST.
- 1.6. Les dispositions d'exécution pour le tir des Adolescents.
- 1.7. Les dispositions d'exécution pour la participation des étrangers aux Exercices fédéraux, aux manifestations de tir et à l'entraînement de la FST.
- 1.8. Les dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux compétitions de la FST des tireurs jouissant d'allègements de position, des tireurs handicapés et des tireurs en fauteuil roulant, selon ISCD.

2. Participation

- 2.1. *Droit de participation*: à cette manifestation de la catégorie des fêtes de tir, seuls les membres licenciés d'une Société de tir membre d'une Société cantonale de tir ou d'une Sous-fédération de la Fédération sportive suisse de tir peuvent y prendre part, ainsi que les membres licenciés des Sociétés suisses de tir à l'étranger. Le comité de la Fédération sportive suisse de tir décide des exceptions.



2.2. **Membres multiples:** les membres multiples sont des tireurs qui, outre leur Société de tir de base, sont membres d'autres Sociétés de tir. Ils doivent concourir avec leur Société de tir de base. Une participation avec une autre Société de tir dont ils sont membres n'est admise que si la Société de tir de base ne participe pas aux Compétitions des sociétés ou à un Concours de groupes.

3. **Durée, heures de tir, Concours spéciaux, Centrale et installations de tir sportif**

3.1. **Tir en général:**

du vendredi 16 juin au lundi 19 juin 2017
du vendredi 23 juin au lundi 26 juin 2017
du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2017

3.2. **Heures de tir:**

Chaque jour de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
Exception: les dimanches le tir prendra fin à 17h00.

3.3. **Concours spéciaux et manifestations spéciales:**

- Journée officielle Dimanche 18 juin 2017
- Tir de la presse, des sponsors et des autorités Mercredi 21 juin 2017
- Proclamation des résultats Samedi 9 septembre 2017

Restaurant de la Croix Blanche

Eliane & Bruno Kloetzli

2746 Crémines • Tél. 032 499 99 26

Salle à manger • Fermé le mercredi

3.4. Centrale «Halle des fêtes» à Reconviiler:

Les guichets suivants se trouvent à la Centrale:

- Contrôle des armes: pour toutes les armes Fusil 300m et Pistolet
- Livret de tir: pour les livrets de tir commandés, impayés et non expédiés, ainsi que pour les retours
- Mutations: pour les nouvelles et ultérieures inscriptions et pour les remplaçants
- Rangeurs: pour les nouveaux tireurs, jusqu'à épuisement des stocks
- Contrôle: pour le contrôle et éventuellement les corrections des résultats enregistrés.
- Distinctions
- Paiements
- Prix en nature
- Médailles de maîtrise
- Bureau des objets trouvés
- Information

3.5. Installations de tir sportif:

Les guichets suivants se trouvent dans toutes les installations de tir sportif:

- Distribution de la munition
- Vente des passes (sans les maîtrises)

Willkommen in deiner Zukunft / Bienvenue dans ton futur	
HAHN AUTOMATION	HAHN Automation AG/SA La Praye 1 2608 Courtelary
www.hahnautomation.com	info-ch@hahnautomation.com



40eTir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

3.6. Heures d'ouverture des guichets:

L'ensemble des guichets à la Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier (sans le guichet des décomptes):

06h00 à 19h30 sans interruption

Guichet des décomptes à la Centrale à Reconvilier:

09h00 à 12h30 et 14h00 à 20h00

Contrôle des armes de sport à la Centrale « Halle des fêtes » à Reconvilier (Fusil 300m et Pistolet):

06h00 à 19h00 sans interruption

Installations de tir sportif (vente de passes/distribution de la munition):

07h00 à 12h00 et 13h15 à 18h45

Les dimanches, tous les guichets ferment 2 heures plus tôt.

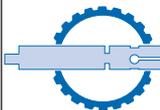


Zelglistrasse 10
3608 Thun
Fon 033 334 67 30
www.511-shop.ch



Wir bieten auf 500 m² ein grosses Angebot aus den Bereichen Sicherheit und Bekleidung (Outdoor, Freizeit, Sport und Beruf) führender Marken (5.11, Blackhawk, Carinthia, etc.) an. Besuchen Sie uns!

Nous offrons sur 500 m² un large éventail dans les domaines de la sécurité et de l'habillement (outdoor, loisirs, sport et professionnels) grandes marques (5.11, Blackhawk, Carinthia, etc.). Visitez-nous!



ANDRÉ FREI & FILS SA



**Auberge
du Graiterery**

Chez Thérèse et Frédy

2738 Court
Tél. 032 493 27 11
Nat. 079 277 30 94
Fermé mercredi et jeudi
www.juragourmand.ch



4. Installations de tir sportif et nombre de cibles:

4.1.Distance Fusil 300m:

	Emplacement	Nb de cibles	No des cibles	Direction
1	Reconvilier	** 8 cibles Sius 9003	No. 1- 8	N-S
2	Loveresse	** 3 cibles Sius 9002	No. 11- 13	S-N
3	Malleray-Bévilard	10 cibles Sius 8800	No. 21- 30	O-E
4	Champroz	** 6 cibles Sius 9002	No. 31- 36	S-N
5	Sorvilier	** 3 2 cibles Polytronic TG3002	No. 41- 42	N-S
6	Court	6 cibles Polytronic TG3002	No. 51- 56	N-S
7	Eschert	** 6 cibles Polytronic TG3002	No. 61- 66	N-S
8	Crémines	6 cibles Polytronic TG3000	No. 71- 76	S-N
9	Roches	** 6 cibles Sius 9004	No. 81- 86	N-S
10	Saicourt	** 4 cibles Polytronic TG3002	No. 91- 94	S-N
11	Sornetan, Petit-Val	* 6 cibles Polytronic TG6300	No. 101-106	N-S
21	Corgémont	* 6 cibles Polytronic TG3000	No. 111-116	N-S
22	Cortébert	* 4 cibles Sius 9003	No. 121-124	S-N
23	Courtelary	8 cibles Polytronic TG3002	No. 131-138	N-S
24	Saint-Imier	* 6 cibles Polytronic TG3000	No. 141-146	N-S
30	Péry	* 6 cibles Polytronic TG3000	No. 151-156	N-S
31	Plagne	* 4 cibles Polytronic TG3000	No. 161-164	S-N
32	Orvin	6 cibles Sius 8800	No. 171-176	N-S
33	Diesse	* 6 cibles Polytronic TG3002	No. 181-186	O-E
34	Nods	** 6 cibles Polytronic TG3002	No. 191-196	E-O

** Seulement maîtrise couchée - * seulement maîtrise couchée et à genou



4.2. Distance Pistolet 50m:

	Emplacement	Nb de cibles	No des cibles	Direction
3	Malleray-Bévilard	8 cibles manuelles	No. 1- 8	O-E
20	Sonceboz	2 cibles manuelles	No. 11- 12	N-S
25	Sonvilier	8 cibles manuelles	No. 21- 28	N-S
35	Châtillon-Prêles	5 cibles manuelles	No. 31- 35	S-N

4.3. Distance Pistolet 25m:

	Emplacement	Nb de cibles	No des cibles	Direction
3	Malleray-Bévilard	1 chariot à 5 cibles	No. 1- 5	O-E
20	Sonceboz	1 chariot à 5 cibles	No. 11- 15	N-S
25	Sonvilier	1 chariot à 5 cibles	No. 21- 25	N-S
35	Châtillon-Prêles	1 chariot à 5 cibles	No. 31- 35	S-N

4.4.Distance Carabine 50m:

	Emplacement	Nb de cibles	No des cibles	Direction
40	Moutier	12 cibles Polytronic	No. 1- 12	E-O

- 4.5. Toutes les installations sont équipées de système de marquage électronique, sauf pour le tir au Pistolet 50m et 25m.
- 4.6. La Commission de Tir se réserve le droit d'utiliser les installations prévues partiellement ou non, ou, en cas de sur occupation, de déplacer les tireurs sur d'autres installations et d'adapter les jours et les heures de tir.

5. Délais d'inscription

5.1.Tir en général:

Les Sociétés de tir, les groupes et les tireurs sont priés d'utiliser les formulaires officiels d'inscription également pour les compétitions des sociétés et de groupes jusqu'au 30 avril 2017 au plus tard. Les heures de tir sont fixées en fonction de l'arrivée des inscriptions.

Les inscriptions peuvent également se faire en ligne par les responsables des Sociétés de tir auprès de l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) de la FST.



- 6.4. Les commandes supplémentaires de passes, de rachats ou de passes d'exercice ne peuvent pas être prises en considération pendant la phase préliminaire de la manifestation. Elles doivent être effectuées sur place, pendant la durée de la fête.
- 6.5. Les livrets de tir payés sont envoyés dès fin avril 2017. Les livrets de tir non envoyés doivent être retirés pendant la durée de la fête au guichet „Livrets de tir“ à la Centrale à Reconvilier.
- 6.6. **Attribution des rangeurs:** Le bureau des rangeurs s'efforce d'attribuer les rangeurs commandés selon le nombre de coups de façon à ce que la même Société de tir ou le même groupe puisse disposer d'une ou de plusieurs cibles le jour de tir désiré. **On doit cependant rendre attentif au fait que les cibles pour un demi-jour doivent être entièrement occupées avant que d'autres rangeurs ne soient attribués pour une autre cible.** (Exemple: 16 rangeurs sont répartis sur une cible de 08h00 à 12h00 et non sur deux cibles de 10h00 à 12h00)

7. Mutations, inscriptions supplémentaires et renoncations

7.1. Inscriptions supplémentaires de tireurs

Les Sociétés de tir qui doivent annoncer des tireurs supplémentaires peuvent le faire pendant la phase préparatoire à l'adresse officielle ou pendant la durée de la fête au guichet „Livrets de tir“ à la Centrale «**Halle des fêtes**» à Reconvilier. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions supplémentaires.

7.2. Inscriptions de remplaçants

Les annonces de remplacements ne peuvent être faites que pendant le tir au guichet «Mutations» à la Centrale «**Halle des fêtes**» à Reconvilier, en présentant les livrets de tir des tireurs concernés. Pour toute mutation, une taxe de Fr. 8.00 est perçue par livret de tir modifié.

7.3. **Inscriptions supplémentaires de groupes**

Les Sociétés de tir qui n'ont pas annoncé leur(s) groupe(s) en même temps que leur inscription, peuvent le faire pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ à la Centrale **«Halle des fêtes» à Reconvilier**, en présentant les livrets de tir du groupe concerné. La passe combinée avec le Concours de groupes ne doit alors pas avoir été tirée et inscrite dans les livrets de tir concernés.

7.4. **Modifications au sein des groupes annoncés**

Les modifications de groupes peuvent être réglées pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ à la Centrale **«Halle des fêtes» à Reconvilier**, en présentant le livret de tir des membres du groupe. La passe combinée avec le Concours de groupes ne doit alors pas avoir été tirée et inscrite dans les livrets de tir concernés. Pour toute mutation au sein du groupe, une taxe de Fr. 8.00 est perçue par livret de tir modifié.

7.5. Le passage d'un groupe à un autre groupe n'est pas autorisé.

7.6. **Annulations**

Les annulations par le responsable de la société ne peuvent être faites que pendant le tir au guichet «Mutations» à la Centrale **«Halle des fêtes» à Reconvilier**.

8. **Livrets de tir et taxes**

8.1. Le livret de tir est personnel et intransmissible. Il ne peut être obtenu qu'avec une licence.

8.2. Le prix du livret de tir se monte à (y compris les taxes, le contrôle des armes de sport, le rangeur et les taxes de la Fédération) Fr. 25.00 pour toutes les disciplines.

8.3. Les tireurs des sociétés hors canton doivent verser une taxe de Fr. 8.00 en faveur de la caisse cantonale. La taxe est prélevée lors de l'achat du livret de tir. Chaque tireur ne paie la taxe cantonale qu'une seule fois. Les tireurs bénéficiant de plusieurs livrets de tir peuvent se faire rembourser les taxes payées en trop, après le tir, au guichet «Livrets de tir» à la Centrale «Halle des fêtes» à Reconvilier. Les taxes non réclamées échoient en faveur de la caisse cantonale après le dernier jour de tir.



- 8.4. Dans le prix des passes, une contribution à la protection de l'environnement de Fr. -.05 par coup est comprise.
- 8.5. Les tireurs ne reçoivent qu'un livret de tir pour la distance Fusil 300m et Carabine 50m, et de même que pour Pistolet 25/50m, avec lequel ils sont seuls habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir.
- Exception:** Les membres de deux différentes sociétés de base à Pistolet 25m et Pistolet 50m peuvent acheter deux livrets de tir pour la discipline pistolet, un pour chaque distance. Si les deux sociétés de base participent à la distance concernée à un concours d'unité, la commande de deux livrets de tir est impérative.
- 8.6. Une taxe de Fr. 12.00 est perçue pour l'établissement d'un duplicata de livret de tir (perdu, etc.).
- 8.7. L'annulation d'un livret de tir est facturée Fr. 30.00 ou décomptée des répartitions (après la manifestation de tir: Fr. 40.00).
- 8.8. L'annulation d'une maîtrise est facturée Fr. 30.00 ou décomptée des répartitions.
- 8.9. Les livrets de tir qui ne sont pas retirés sont facturés Fr. 40.00 aux Sociétés de tir concernées, y compris les frais administratifs et la perte des rangeurs réservés ou décomptés lors des répartitions.
- 8.10. Les passes individuelles, de même que les passes d'exercices ou de rachats ne sont pas remboursées.

9. Rangeurs

- 9.1. L'attribution des cibles est déterminée par le rangeur. Son utilisation est obligatoire.
- 9.2. La durée d'un rangeur est de 15 minutes.
- 9.3. Le rangeur donne les indications suivantes:
- Numéro de la Société de tir, jour de tir, stand de tir, cible et heure de tir

9.4. Le droit au rangeur est déterminé exclusivement par les commandes de passes. Une réservation de cible sans commande préalable n'est pas possible.

9.5. Les rangeurs suivants sont délivrés:

Distance Fusil 300m:

- | | |
|-------------------------|------------|
| ▪ Passes, rachats etc.: | |
| 1 à 20 coups | 1 rangeur |
| autres 1-20 coups | 1 rangeur |
| ▪ Maîtrise 3 positions | 6 rangeurs |
| ▪ Maîtrise 2 positions | 5 rangeurs |
| ▪ Maîtrise couché | 4 rangeurs |

Distance Pistolet 50m:

- | | |
|-------------------------|------------|
| ▪ Passes, rachats etc.: | |
| 1 à 15 coups | 1 rangeur |
| autres 1-15 coups | 1 rangeur |
| ▪ Maîtrise B | 4 rangeurs |

Distance Pistolet 25m:

- Des blocs de rangeurs sont attribués pour le tir de passes et de maîtrises.
- Après réception de la facture, tous les tireurs peuvent réserver les heures de tir/cibles personnellement ou par Société de tir sur un portail internet spécial. Les tireurs qui ne réservent pas leurs heures de tir doivent le faire sur la place de tir pendant la durée du tir.

Distance Carabine 50m:

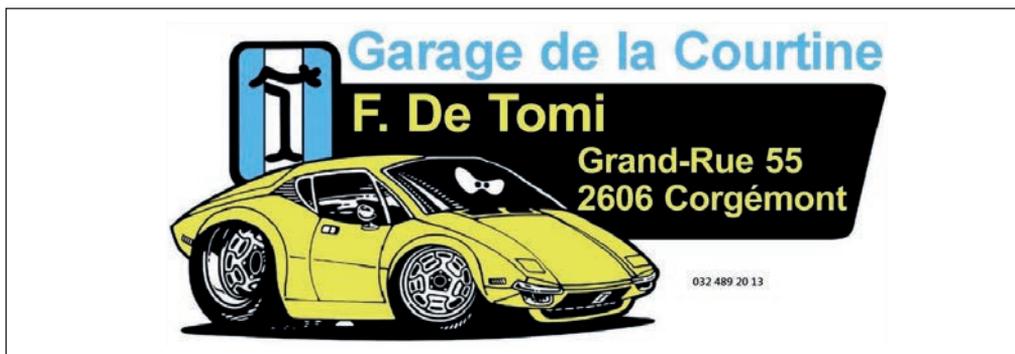
- | | |
|-------------------------|------------|
| ▪ Passes, rachats etc.: | |
| 1 à 20 coups | 1 rangeur |
| autres 1-20 coups | 1 rangeur |
| ▪ Maîtrise 3 positions | 6 rangeurs |
| ▪ Maîtrise 2 positions | 5 rangeurs |
| ▪ Maîtrise couché | 4 rangeurs |



- 9.6. Les samedis, aucun rangeur n'est délivré pour le tir des maîtrises 300m.
- 9.7. Les tireurs doivent se trouver près du pas de tir indiqué 10 minutes avant l'heure du tir et remettre au secrétaire leur livret de tir. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 9.8. L'attribution de rangeurs a lieu avant la fête sur la base de la commande, pendant la fête, pour l'achat de nouveaux livrets de tir et de nouvelles passes, selon les disponibilités.
- 9.9. Toutes les réclamations qui concernent l'attribution de rangeurs sont réglées définitivement par la Commission de Tir.

10. Contrôle des armes de sport

- 10.1. Les armes de sport et leur maniement doivent être conformes aux RTSp de la FST. La Division Tir se réserve le droit de procéder à des contrôles inopinés dans les stands de tir.
- 10.2. Les armes de sport qui sont déposées à l'intérieur ou à l'extérieur des stands de tir contrairement aux prescriptions sont confisquées par la direction des tirs. Elles pourront être récupérées auprès de la direction des tirs contre le paiement d'une taxe de Fr. 10.00.
- 10.3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les armes de sport et autres effets endommagés ou perdus.



10.4. Le contrôle des armes de sport est obligatoire. Les armes de sport sont plombées et estampillées ainsi:

- | | |
|---|-------|
| ▪ Fusil libre | blanc |
| ▪ Fusil standard | bleu |
| ▪ Fusil d'assaut 57 (Ord02) | vert |
| ▪ Fusil d'assaut 90 et 57 (Ord03) | jaune |
| ▪ Mousqueton | rouge |
| ▪ Pistolet 50 m (PL) | blanc |
| ▪ Pistolet à percussion annulaire (PPA) | jaune |
| ▪ Pistolet à percussion centrale (PPC) | vert |
| ▪ Pistolet d'ordonnance (PO) | rouge |

10.5. Dans ce plan de tir, sous le terme „Pistolet“ sont compris aussi les revolvers de même que sous le terme „Pistolet d'ordonnance“ sont compris les pistolets semblables aux pistolets d'ordonnance.

10.6. Armurier officiel:

- **Waffen Glauser, Aarberg**

10.7. Seul le contrôle des armes de sport s'effectue à la:

- **Centrale «Halle des fêtes» à Reconvilier**

10.8. La seule possibilité de faire réparer son arme ne se présente qu'à la Centrale de la Fête à Reconvilier.

11. Munition

11.1. Seule la munition d'ordonnance fournie par les organisateurs de la fête peut être utilisée pour le tir à la distance de 300 m et pour le tir au Pistolet d'ordonnance.



- 11.2. Le prix de la munition d'ordonnance, y compris la contribution de sport et de formation par cartouche, se monte à:

Cartouche pour Fusil GP 11 et GP 90: 35 centimes

Cartouche pour Pistolet 7,65 mm et 9 mm: Prix de vente officiel

(Prix d'achat: contribution de sport et de formation comprise dans le prix des passes)

- 11.3. Les tireurs aux disciplines Carabine 50m, Pistolet 50m ou 25m, qui tirent avec les Pistolets 50 m, les Pistolets à percussion annulaire ou à percussion centrale doivent apporter leur munition ou l'acheter auprès de l'armurier officiel.

- 11.4. Les douilles restent propriété des organisateurs de la fête.

12. Catégories d'âge et allègements de position

- 12.1. Catégories d'âge:

Adolescents U17 10 – 16 ans (années 2007 – 2001)

Juniors U21 17 – 20 ans (années 2000 – 1997)

Elite E 21 – 45 ans (années 1996 – 1972)

Seniors S 46 – 59 ans (années 1971 – 1958)

Vétérans V 60 – 69 ans (années 1957 – 1948)

Seniors-vétérans SV dès 70 ans (années 1947 et antérieures)

- 12.2. Sur demande, les tireurs sont tenus de présenter leur licence.

- 12.3. Les Adolescents, les Juniors, les Vétérans et les Seniors-vétérans n'ont droit aux avantages prévus par le plan de tir que si leur livret de tir porte la mention idoine.

- 12.4. Seuls les allègements de position et les modifications des armes de sport autorisées par la FST et qui sont notifiées sur la licence sont acceptés. Sur demande, l'autorisation par la FST doit être présentée. Si la notification manque sur la licence, l'autorisation par la FST doit être spontanément présentée. Toute autre autorisation n'est pas acceptée.

- 12.5. L'utilisation de moyen auxiliaire de tir pour le degré d'âge U17 n'est pas autorisé; les allègements de positions sont également interdits.

13. Organisation du tir, règles de tir, évaluation des coups et des résultats

- 13.1. Pour toutes les règles de tir, on se réfère strictement aux RTSp de la FST pour toutes les disciplines.
- 13.2. Les tireurs sont responsables que les fonctionnaires comprennent correctement leurs indications. Ils doivent contrôler l'exactitude des inscriptions dans leur livret de tir. **Les corrections doivent être visées par le surveillant du stand de tir.**
- 13.3. Les tireurs ont l'interdiction de manipuler les cibles ou les appareils de commande.
- 13.4. En cas de problèmes techniques aux cibles, les tireurs doivent répéter l'entier des bonnes cibles ou des passes inachevées.
- 13.5. À la fin du tir, les tireurs doivent se rendre au guichet „**Contrôle**“ à la **Centrale «Halle des fêtes» à Reconvilier**, afin qu'ils puissent contrôler ou éventuellement faire corriger leurs résultats saisis électroniquement. Les réclamations faites ultérieurement ne sont pas acceptées. Les résultats ainsi contrôlés sont définitifs.
- 13.6. En cas d'égalité de points, pour autant qu'il n'en soit pas décidé autrement, appui par les meilleurs coups profonds de la totalité du programme, puis appui par l'âge (selon Art. 51 RTSp).
- 13.7. Les plaintes qui ne concernent que le déroulement des tirs ou les règles de tir doivent être introduites jusqu'à la fin des tirs au surveillant du stand qui décide immédiatement. On peut recourir par écrit auprès de la commission de tir. Un recours éventuel contre la décision du commission de tir peut être introduit auprès de la Commission dirigeante du TCBE 2017 qui décide définitivement.
- 13.8. L'évaluation des coups s'effectue selon les Règles du tir sportif de la FST (RTSp) et ses règles techniques (RT) pour chaque discipline.



14. Distinctions

- 14.1. Une seule distinction ou carte-couronne par livret de tir est remise à tous les tireurs. Les distinctions pour la cible Juniors, les maîtrises et les Concours spéciaux ne sont pas concernées par cette restriction.
- 14.2. Pour **les bonnes cibles**, les distinctions suivantes sont remises :
- 1 - 2 résultats de distinction insigne–couronne simple
ou carte-couronne à Fr.12.00
 - 3 - 4 résultats de distinction insigne-couronne triple
ou carte-couronne à Fr.15 00
 - dès 5 résultats de distinction insigne-couronne spécial
ou carte-couronne à Fr.20.00
- 14.3. Pour **les cibles Juniors** Fusil 300m, Carabine 50m et Pistolet 25m, la distinction suivante est remise:
- insigne-couronne Juniors
- 14.4. Pour **les maîtrises** les distinctions suivantes sont remises:
- insigne–couronne de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00
et nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST.
 - insigne–couronne de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00.
- 14.5. **Nouvelle médaille de maîtrise:** à la fin du tir, tous les tireurs ayant droit à une médaille doivent s'annoncer, au guichet «Médailles de maîtrise» à la Centrale à Reconvilier pour la retirer. L'organisateur de la fête n'est pas responsable des médailles de maîtrise non retirées jusqu'au dernier jour. Aucune médaille n'est envoyée ultérieurement.
- 14.6. **Concours spéciaux:** Les distinctions sont attribuées selon les directives particulières de ces concours.
- 14.7. Toutes les distinctions, toutes les répartitions et tous les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête. Les prétentions ultérieures ne sont pas acceptées.

15. Proclamation des résultats

15.1. Tir en général:

La proclamation des résultats a lieu sur invitation; les tireurs et les Sociétés de tir ayant droit à un prix seront personnellement invités.

- Concours des sociétés bernoises Samedi 9 septembre 2017
- Bonnes cibles Samedi 9 septembre 2017
- Concours de groupes Pas de distribution des prix

15.2. Concours spéciaux:

La proclamation des résultats a lieu sur invitation:

- Tir de la presse, des sponsors
et des autorités selon les directives
- Concours des vainqueurs de la fête Samedi 9 septembre 2017

15.3. La valeur des prix indiqués dans le plan de tir correspond à la valeur minimale garantie; elle est, suivant le résultat de la récolte de prix, elle est encore relevée, complétée et étendue. L'attribution des prix aux bonnes cibles s'effectue selon les souhaits des donateurs ou par la commission de tir. Cette attribution est définitive. Les prix spéciaux ne sont ni échangés ni remplacés en espèces.

15.4. Aux distances Fusil 300m, Pistolet 50/25m et Carabine 50m, les tireurs ne reçoivent qu'un prix spécial (à l'exception des cibles Dons d'honneur, Juniors, Maîtrises et Vainqueurs de la fête). Si les tireurs ont droit à plusieurs prix spéciaux, ils reçoivent celui de la bonne cible dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place des prix auxquels ils doivent renoncer, ils reçoivent un montant égal au premier prix en espèces.

15.5. Lors de la proclamation des résultats, les tireurs peuvent choisir leur prix, dans l'ordre de leur classement. Le Commission de Tir attribue le prix le plus élevé aux absents ou aux tireurs qui ne sont pas représentés.

15.6. Les prix non retirés peuvent être récupérés pendant deux mois après la distribution des prix à l'adresse indiquée sur l'invitation. Passé ce délai, les dons deviennent propriété de l'organisateur de la fête.



- 15.7. Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, sont payés aux tireurs par cartes-couronne à valeur variable. Les Sociétés de tir et les groupes reçoivent leurs répartitions sur le compte indiqué sur le formulaire d'inscription.
- 15.8. En cas d'erreur de distribution de prix par suite d'adresse incomplète, l'organisateur de la fête décline toute responsabilité. Si nécessaire, les frais qui en résultent sont mis à la charge des gagnants.
- 15.9. Le palmarès est publié sur l'Internet sous www.tcbe2017.ch; il est remis sans frais aux Sociétés de tir invitées à la proclamation des résultats.
- 15.10. Les plaintes concernant le classement et l'organisation en général doivent être introduites par écrit dans les 20 jours qui suivent la proclamation des résultats auprès de la commission de tir. Un recours éventuel contre la décision peut être introduit par écrit dans les 20 jours après sa notification auprès de l'instance qui l'a prise. Cette instance la transmet sans délai, avec sa prise de position, à la Commission disciplinaire et de recours (CDR) de la FST.

16. Assurance

- 16.1. L'ensemble des tireurs, des fonctionnaires et des auxiliaires est assuré auprès de l'AAST assurances contre les accidents et la responsabilité civile à la Centrale et sur les installations de tir sportif pendant toute la durée de la fête. Les auxiliaires sont assurés lors de leur déplacement par le chemin le plus direct entre leur domicile et le lieu de leur engagement. Les assurés renoncent expressément à toute prétention qui n'est pas couverte par l'USS assurances envers l'organisateur de la fête et leurs organes.
- 16.2. Les tireurs qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

17. Dispositions finales

- 17.1. Toute transgression aux dispositions des RTSp de la FST ou à celle ce plan de tir peuvent provoquer l'annulation des résultats, la perte des paiements effectués pour le livret de tir et les passes, le renvoi des stands de tir et la transmission du cas à la Commission disciplinaire et de recours (CDR) de la FST.



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

- 17.2. Ce plan de tir peut, en cas de nécessité (par exemple modification des conditions-cadres, contraintes supplémentaires, etc.) être modifié et adapté par le CO TCBE 2017 en accord avec le comité de la ABST.
- 17.3. Seul le présent plan de tir en langue française fait foi en cas de litige.



**CHRISTIAN
SCHALLER** SÀRL

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES

2735 MALLERAY
Christian 079 351 67 76
Loïc 079 721 80 81



SALON THERESE
Coiffure Dames et Messieurs

Mazzola Paola

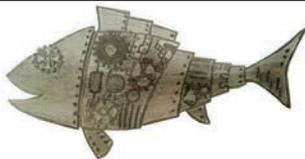
Grand-rue 12
2735 Malleray

Tél. 032/492.14.31



GARAGE
BURKHALTER Sàrl

Route de Neuchâtel 52
2525 Le Landeron
Tél./Fax 032 751 15 26



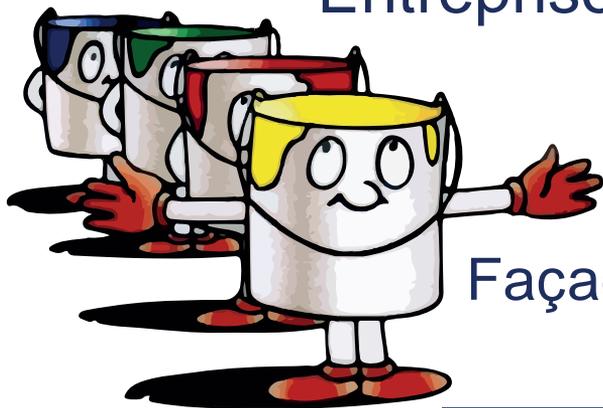
Hôtel La Truite
Reuchenette 3 2603 Péry
Tél. 032 485 14 10

www.hotellatruite.ch info@hotellatruite.ch

12 chambres simples et confortables avec douche, WC et WiFi
Des places de parc en suffisance
1 salle à manger pour 50 personnes, idéale pour des repas d'entreprises
1 carte avec esprit bio changeante au gré des saisons, 2 menus chaque jour
Des possibilités pour séminaire et réunion

André Schaub fils

Entreprise de peinture



Tapisserie

Crépis

Façades ventilées

Plâtrerie

2740 Moutier - 079 274 49 76



Rénovation

Laurise Sàrl Menuiserie générale,

carrelage, cuisine, peinture, maçonnerie, plâtrerie



079 683 77 75



Wyss Waffen, Berufsbüchsenmacherei

Burgdorf

www.wysswaffen.ch

034 422 12 20

Erhältlich auch bei Ihrem Büchsenmacher

Neuer Diopter zu Stgw 57

Rasterung 1cm, links oder rechts verwendbar,
schweizer Präzisionsprodukt

In brandrot, hellblau oder schwarz lieferbar

Nur Fr. 345.-



Peinture industrielle
Thermolaquage
Décapage

TRAITACOLOR 

Cosimo Albanese

Traitacolor Sàrl

Rue Nomlieutant 1 - CH-2735 Bévillard

Tél. 032 492 11 92 • Fax 032 492 11 93 • Natel 078 788 31 34

Traitacolor@bluewin.ch



Wichtige Hinweise

Internet-Adresse:	www.tcbe2017.ch
Postadresse:	40. Berner Kantonalsschützenfest 2017 Postfach 56 2608 Courtelary
Anmeldeadresse:	40. Berner Kantonalsschützenfest 2017 Schiesstkomptabilitäten Hammer am Roggebächli 11 4710 Balsthal
Schiesstage:	Freitag, 16. Juni bis Montag, 19. Juni 2017 Freitag, 23. Juni bis Montag, 26. Juni 2017 Freitag, 30. Juni bis Sonntag, 2. Juli 2017
Schieszeiten:	Täglich von 08.00 – 12.00 Uhr und von 13.30 – 19.00 Uhr Ausnahme: an allen Sonntagen wird nur bis 17.00 Uhr geschossen.
Scheibenangebot:	siehe allgemeine Bestimmungen
Anmeldetermin:	30. April 2017 Vereine, Gruppen und Schützen werden gebeten, sich bis 30. April 2017 anzumelden. Die Online-Anmeldung wird mit Beginn des Schiessplan-Versandes, frühestens am 15. Dezember 2016, aufgeschaltet.
Auskunft / Rangeur:	Telefonische Auskunft und Information ab 16. Januar 2017 bis 31. Mai 2017 unter Telefon: 062 386 90 06 jeden Dienstag (13.30 – 16.00 Uhr) und jeden Donnerstag (08.00 – 12.00 Uhr)
Telefon Festzentrum:	Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier während der Dauer des Schiessens: Tel. 032 481 13 66
Sportgerätekontrolle:	Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier

- Nicht versandte Schiessbüchlein:
Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier
- Rangeur, Mutationen und Neuanmeldungen:
Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier
- Stichverkauf / Munition: auf allen Schiessplätzen
- Abrechnung: Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier
- Sanitätsdienst: auf allen Plätzen sichergestellt
- Parkplätze: bitte Signalisation und Weisungen der Funktionäre beachten
- Wirtschaftsbetrieb: auf allen Schiessplätzen sowie im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier
- Fundbüro: während der Dauer des Schiessens am Schalter „Information“ im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier
Nach dem Schiessen: schriftliche Anfrage an die Postadresse oder per Mail an die Kontaktadresse auf der Homepage bis spätestens 31. Dezember 2017.





GPS-Koordinaten Festzentrum/Schiessplätze

GPS-Koordinaten

0 Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier: 47.229410° / 7.225410°

Schiessplätze Gewehr 300m:

1	Reconvilier	47.229410° / 7.225410°
2	Loveresse	47.244351° / 7.235444°
3	Malleray-Bévilard	47.253200° / 7.277500°
4	Champoz	47.259769° / 7.314416°
5	Sorvilier	47.235288° / 7.305522°
6	Court	47.241859° / 7.383730°
7	Eschert	47.271256° / 7.403499°
8	Crémines	47.288717° / 7.439554°
9	Roches	47.306854° / 7.393983°
10	Saicourt	47.246670° / 7.207410°
11	Sornetan, Petit-Val	47.272766° / 7.212143°
21	Corgémont	47.186867° / 7.143066°
22	Cortébert	47.190131° / 7.098123°
23	Courtelay	47.172800° / 7.074600°
24	Saint-Imier	47.149840° / 7.012340°
30	Péry	47.200378° / 7.273105°
31	Plagne	47.188614° / 7.278057°
32	Orvin	47.150640° / 7.199110°
33	Diesse	47.115200° / 7.110200°
34	Nods	47.116694° / 7.073296°

Schiessplätze Pistole 50/25m:

3	Malleray-Bévilard	47.253200° / 7.277500°
20	Sonceboz	47.188509° / 7.182792°
25	Sonvilier	47.136158° / 7.969524°
35	Châtillon-Prêles	47.095931° / 7.096070°

Schiessplätze Gewehr 50m:

40	Moutier	47.266609° / 7.341808°
----	---------	------------------------



Allgemeine Bestimmungen und Schiessvorschriften

Alle Teilnehmenden am 40. Berner Kantonalschützenfest 2017 anerkennen diese Schiessplanbestimmungen und Vorschriften sowie allfällige weitere Vorschriften und Weisungen, die in den Schiessständen angeschlagen sind, als gegenseitigen Vertrag.

1. Grundlagen

Grundlagen für die Gestaltung des Technischen Teils dieses Schiessplanes sind die nachfolgend aufgeführten Dokumente in der Fassung zum Zeitpunkt der Genehmigung des Schiessplanes.

Beim 40. Berner Kantonalschützenfest 2017 kommen die bei Festbeginn geltenden Fassungen zur Anwendung. Ergeben sich daraus Widersprüche zu den Schiessplanbestimmungen, so gelten die aktuellen Fassungen der nachfolgend aufgeführten Grundlagen.

- 1.1. Grundbestimmungen des Berner Schiesssportverbandes (BSSV).
- 1.2. Regeln für das sportliche Schiessen (RSpS) des SSV inkl. Verweise auf andere Reglemente und Ausführungsbestimmungen.
- 1.3. Disziplinar- und Rekursreglement des SSV.
- 1.4. Reglement für die Vereinskonzurrenz Gewehr 300m des SSV.
- 1.5. Reglement für die Vereinskonzurrenzen Pistole 25m/50m des SSV.
- 1.6. Ausführungsbestimmungen für das Schiessen von Jugendlichen.
- 1.7. Ausführungsbestimmungen für die Teilnahmeberechtigung von ausländischen Staatsangehörigen an Bundesübungen, Schiessanlässen und Trainings des SSV.
- 1.8. Ausführungsbestimmungen für die erleichterte Teilnahme an Wettkämpfen des SSV von Teilnehmenden mit Stellungserleichterungen und von Behinderten und Rollstuhl-Schützen nach ISCD.

2. Teilnahme

- 2.1. Berechtigung: An diesem Anlass der Kategorie Schützenfeste dürfen nur lizenzierte Mitglieder eines Vereins teilnehmen, der einem Kantonalsschützenverband (KSV) oder Unterverband (UV) des Schweizer Schiesssportverbandes angehört sowie lizenzierte Mitglieder der dem SSV angeschlossenen schweizerischen Schützenvereine im Ausland.
- 2.2. Mehrfachmitglieder: Mehrfachmitglieder sind Teilnehmende, welche neben ihrem Stammverein Mitglied in anderen Vereinen sind. Sie müssen mit ihrem Stammverein konkurrieren. Eine Teilnahme mit einem anderen Verein, von welchem sie als Mitglieder gemeldet sind, ist nur erlaubt, wenn der Stammverein nicht an der Vereinskonzurrenz oder an einem Gruppenwettkampf teilnimmt.

3. Dauer, Schiesszeiten, Spezialwettkämpfe, Zentrum und Schiessplätze

3.1. Allgemeines Schiessen:

Freitag, 16. Juni bis Montag, 19. Juni 2017
Freitag, 23. Juni bis Montag, 26. Juni 2017
Freitag, 30. Juni bis Sonntag, 2. Juli 2017

3.2. Schiesszeiten:

Täglich von 08.00 – 12.00 Uhr und von 13.30 – 19.00 Uhr
Ausnahme: an allen Sonntagen wird nur bis 17.00 Uhr geschossen.

3.3. Spezialwettkämpfe und Spezialanlässe:

- Offizieller Tag Sonntag, 18. Juni 2017
- Presse-, Behörden- und Sponsorenschiessen Mittwoch, 21. Juni 2017
- Absenden Samstag, 9. September 2017



40eTir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

3.4. **Im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier befinden sich die folgenden Schalter:**

- Sportgerätekontrolle
- Schiessbüchlein: für vorbestellte, nicht bezahlte und nicht versandte Schiessbüchlein sowie für Rückerstattungen
- Mutationen: für Neu-, Ersatz- und Nachmeldungen
- Rangeur: für neu angemeldete Schützen solange Vorrat
- Kontrolle: kontrollieren und ev. korrigieren der erfassten Resultate
- Auszeichnungen
- Auszahlungen
- Naturalgaben und Erinnerungspreise
- Meisterschaftsmedaillen
- Fundbüro
- Information

3.5. **Schiessplätze:**

Auf allen Schiessplätzen befinden sich folgende Schalter:

- Munitionsausgabe
- Stichverkauf (ohne Meisterschaften)

... für elektronische und manuelle Scheiben!



KUERT DRUCK AG

Artikel für Gewerbe – Sport – Freizeit
Articles pour l'artisan, le sport et les loisirs

Bahnhofstrasse 8 | 4901 Langenthal
Tel. 062 916 20 40 | Fax 062 916 20 41

Online-Shop: www.kuert.ch



3.6. Öffnungszeiten der Schalter:

alle Schalter im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier (ohne Abrechnungsschalter):

06.00 – 19.30 Uhr, durchgehend

Abrechnungsschalter im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier:

09.00 – 12.30 Uhr und 14.00 – 20.00 Uhr

Sportgerätekontrollen im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier für Gewehr 300m und Pistole:

06.00 – 19.00 Uhr, durchgehend

Schiessplätze (Stichverkauf und Munitionsausgabe):

07.00 – 12.00 und 13.15 – 18.45 Uhr

An allen Sonntagen schliessen alle Schalter 2 Stunden früher.



**Rôtisserie
La Calèche**

Rue des Gorges 14
2738 Court
032 497 95 81



DEPUIS **65** ANS
à VOTRE SERVICE

TV, HiFi, Multimédia, Photo, Satellites, Electroménager

- VENTES
- LOCATIONS
- RÉPARATIONS
- SONORISATIONS

Egger Pierre & Daniel
Rue Industrielle 14, 2740 Moutier
Tél.: 032 493 16 66
www.eggertv.ch • ep-egger@bluewin.ch



4. Schiessplätze und Scheibenzahl:

4.1.Distanz Gewehr 300m:

	Ort	Scheibenzahl	Scheiben-Nr.	Richtung
1	Reconvilier	** 8 Scheiben Sius 9003	Nr. 1- 8	N-S
2	Loveresse	** 3 Scheiben Sius 9002	Nr. 11- 13	S-N
3	Malleray-Bévilard	10 Scheiben Sius 8800	Nr. 21- 30	O-E
4	Champoz	** 6 Scheiben Sius 9002	Nr. 31- 36	S-N
5	Sorvilier	** 2 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 41- 42	N-S
6	Court	6 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 51- 56	N-S
7	Eschert	** 6 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 61- 66	N-S
8	Crémines	6 Scheiben Polytronic 3000	Nr. 71- 76	S-N
9	Roches	** 6 Scheiben Sius 9004	Nr. 81- 86	N-S
10	Saicourt	** 4 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 91- 94	S-N
11	Sornetan, Petit-Val	* 6 Scheiben Polytronic 6300	Nr. 101-106	N-S
21	Corgémont	* 6 Scheiben Polytronic 3000	Nr. 111-116	N-S
22	Cortébert	* 4 Scheiben Sius 9003	Nr. 121-124	S-N
23	Courtelay	8 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 131-138	N-S
24	Saint-Imier	* 6 Scheiben Polytronic 3000	Nr. 141-146	N-S
30	Péry	* 6 Scheiben Polytronic 3000	Nr. 151-156	N-S
31	Plagne	* 4 Scheiben Polytronic 3000	Nr. 161-164	S-N
32	Orvin	6 Scheiben Sius 8800	Nr. 171-176	N-S
33	Diesse	* 6 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 181-186	O-E
34	Nods	** 6 Scheiben Polytronic 3002	Nr. 191-196	E-O

** nur Liegend-Meisterschaften möglich * nur Meisterschaften in 2 Stellungen möglich

4.2.Distanz Pistole 50m:

	Ort	Scheibenzahl	Scheiben-Nr.	Richtung
3	Malleray-Bévilard	8 Laufscheiben	Nr. 1- 8	O-E

20	Sonceboz	2 Laufscheiben	Nr. 11- 12	N-S
25	Sonvilier	8 Laufscheiben	Nr. 21- 28	N-S
35	Châtillon-Prêles	5 Laufscheiben	Nr. 31- 35	S-N

4.3.Distance Pistolet 25m:

	Ort	Scheibenzahl	Scheiben-Nr.	Richtung
3	Malleray-Bévilard	1 Wagen mit 5 Scheiben	Nr. 1- 5	O-E
20	Sonceboz	1 Wagen mit 5 Scheiben	Nr. 11- 15	N-S
25	Sonvilier	1 Wagen mit 5 Scheiben	Nr. 21- 25	N-S
35	Châtillon-Prêles	1 Wagen mit 5 Scheiben	Nr. 31- 35	S-N

4.4.Distance Carabine 50m:

	Ort	Scheibenzahl	Scheiben-Nr.	Richtung
40	Moutier	12 Scheiben Polytronic	Nr. 1- 12	E-O

- 4.5. Alle Anlagen Gewehr 300m und Gewehr 50m sind mit elektronischer Tref-
feranzeige ausgerüstet.
- 4.6. Das Schiesskomitee behält sich vor, vorgesehene Anlagen nur teilweise
oder nicht zu benützen, oder bei Überlastung auf weitere Anlagen auszu-
weichen sowie Schiesstage und Schiesszeiten anzupassen.

5. Anmeldefristen

5.1.Allgemeines Schiessen:

Vereine und Teilnehmende sind gebeten, sich unter Verwendung der offi-
ziellen Anmeldeformulare, auch für Vereins- und Gruppenwettkämpfe, bis
spätestens 30. April 2017 anzumelden. Die Schiesszeiten werden in der
Reihenfolge des Einganges der Anmeldungen disponiert.

Die Anmeldungen können von den Vereinsverantwortlichen auch in Verbin-
dung mit der Verbands- und Vereinsadministration (VVA) des SSV online
erfolgen.



5.2. Anmeldeadresse:

40. Berner Kantonalschützenfest 2017
Schiesstkomptabilitäten Hammer
am Roggebächli 11
4710 Balsthal

5.3. Online-Anmeldung:

Die Online-Anmeldung wird mit Beginn des Schiessplan-Versandes, **frühestens am 15. Dezember 2016**, aufgeschaltet.

Internetadressen:

www.shoot.ch (Online-Anmeldungen)

www.tcbe2017.ch (Informationen, Link und Anmeldeunterlagen)

5.4. Spezialwettkämpfe:

- Presse-, Behörden- und Sponsorenschiessen
gemäss Weisungen
- Festsieger-Konkurrenzen
gemäss Weisungen

6. Stich- und Rangeurvorbereitung

- 6.1. Nach erfolgter Anmeldung stellt die Festorganisation Rechnung für die Vereins- und Gruppendoppel, die Schiessbüchlein und die bestellten Stiche unter Beilage eines Einzahlungsscheines und der zugeteilten Rangeure. Die Rechnung ist innerhalb von 30 Tagen nach Erhalt zu bezahlen.
- 6.2. Teilnehmende von Vereinen und Gruppen sind verpflichtet, Stiche und Rangeure durch ihren Verein zu bestellen. Bestellungen von einzelnen Teilnehmenden aus Vereinen und Gruppen können aus organisatorischen Gründen nicht verarbeitet werden (ausgenommen sind Nachmeldungen).
- 6.3. Teilnehmende, deren Verein weder am Vereins- noch am Gruppenwettkampf teilnimmt, haben das Recht, Stiche und Rangeure ebenfalls im Voraus zu bestellen.

- 6.4. Nachbestellungen von Stichen und Nachdoppel- oder Übungkehrpassen können in der Vorbestellphase nicht mehr berücksichtigt werden und müssen während der Dauer des Festes erfolgen.
- 6.5. Die bezahlten Schiessbüchlein werden ab Ende April 2017 verschickt. Nicht versandte Schiessbüchlein müssen während der Dauer des Festes am Schalter „Schiessbüchlein“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** bezogen werden.
- 6.6. **Rangeurzuteilung:** Das Rangeurbüro bemüht sich, die Rangeure gemäss den bestellten Stichen nach der Schusszahl so zuzuteilen, dass dem gleichen Verein oder Gruppe eine oder mehrere Scheiben am gewünschten Schiesstag zur Verfügung stehen. **Es muss jedoch darauf geachtet werden, dass zuerst ein halber Scheibentag ausgebucht sein muss, bevor weitere Rangeure auf einer anderen Scheibe zugeteilt werden.** (Beispiel: Bei 16 Rangeuren werden nicht 2 Scheiben von 10.00 – 12.00 Uhr zugeteilt, sondern eine Scheibe von 8.00 – 12.00 Uhr.)

7. Mutationen, Nachmeldungen und Abmeldungen

7.1. Nachmeldungen von Teilnehmenden

Vereine, welche noch Teilnehmende nachzumelden haben, können diese in der Vorbestellphase an die offizielle Anmeldeadresse oder während der Dauer des Festes am Schalter „Schiessbüchlein“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** nachmelden. Für Nachmeldungen wird keine Mutationsgebühr erhoben.

7.2. Ersatzmeldungen

Ersatzmeldungen können nur während der Dauer des Festes am Schalter „Mutationen“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** erledigt werden, wobei die Schiessbüchlein der Teilnehmenden vorzulegen sind. Für alle Ersatzmeldungen wird pro zu änderndes Schiessbüchlein eine Gebühr von Fr. 8.00 erhoben.



7.3. **Nachmeldungen von Gruppen**

Vereine, welche ihre Gruppe(n) nicht gleichzeitig mit der Vereinsanmeldung gemeldet haben, können diese während der Dauer des Festes am Schalter „Mutationen“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** nachmelden, wobei die Schiessbüchlein der betreffenden Teilnehmenden vorgelegt werden müssen. Der kombinierte Gruppenstich darf in allen diesen Schiessbüchlein noch nicht geschossen sein.

7.4. **Änderungen bei bestehenden Gruppen**

Gruppenmutationen können während der Dauer des Festes am Schalter „Mutationen“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** erledigt werden, wobei die Schiessbüchlein der betreffenden Teilnehmenden vorgelegt werden müssen. Der kombinierte Gruppenstich darf in diesen Schiessbüchlein noch nicht geschossen sein. Für alle Gruppenmutationen wird pro zu änderndes Schiessbüchlein eine Gebühr von Fr. 8.00 erhoben.

7.5. Verschiebungen von einer Gruppe in eine andere sind nicht gestattet.

7.6. **Abmeldungen**

Abmeldungen können durch den Vereinsverantwortlichen nur während der Dauer des Festes am Schalter „Mutationen“ im **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier** erledigt werden.

8. **Schiessbüchlein und Gebühren**

8.1. Das Schiessbüchlein ist persönlich, nicht übertragbar und wird nur Inhabern einer Lizenz ausgestellt.

8.2. Der Preis des Schiessbüchleins beträgt Fr. 25.00, einschliesslich Gebühren, Sportgerätekontrolle, Rangeur und Verbandsabgaben.

8.3. Ausserkantonale Schützen haben zugunsten der Kantonalkasse eine Gebühr von Fr. 8.00 zu entrichten. Diese Gebühr wird beim Lösen des Schiessbüchleins erhoben. Der Kantonalbeitrag ist pro Schütze nur einmal zu bezahlen. Schützen mit mehreren Schiessbüchlein können die zuviel bezahlten Beträge nach dem Schiessen am Schalter „Schiessbüchlein“ im Festzentrum zurückverlangen. Nicht zurückgeforderte Beiträge verfallen nach dem letzten Schiesstag zugunsten der Kantonalkasse.

- 8.4. In den Stichpreisen ist eine Umwelt- und Entsorgungsgebühr von Fr. –.05/ Schuss inbegriffen.
- 8.5. Die Teilnehmenden erhalten für die Distanz Gewehr 300m, für die Distanz Pistole 25/50m sowie für die Distanz Gewehr 50m je ein Schiessbüchlein, auf das nur sie selbst schiessberechtigt sind. Das Schiessbüchlein ist vor Beginn des Schiessens zu unterschreiben.
- Ausnahme:** Mitglieder von zwei verschiedenen Stammvereinen 50m und 25m Pistole können je ein Schiessbüchlein für jede Distanz bestellen. Falls sich beide Stammvereine auf die entsprechende Distanz an einem Einheitswettkampf beteiligen, ist das Bestellen von zwei Schiessbüchlein zwingend.
- 8.6. Für die Ausstellung eines Ersatzbüchleins (bei Verlust, usw.) wird eine Gebühr von Fr. 12.00 erhoben.
- 8.7. Die Annullation eines Schiessbüchleins wird mit Fr. 30.00 in Rechnung gestellt oder mit der Rückzahlung verrechnet (nach dem Schiessanlass: Fr. 40.00).
- 8.8. Die Annullation einer Meisterschaft wird mit Fr. 30.00 in Rechnung gestellt oder mit der Rückzahlung verrechnet.
- 8.9. Schiessbüchlein, welche nicht bezogen worden sind, werden dem entsprechenden Verein inkl. Umtriebskosten und den Verlust der reservierten Rangeurzeit mit Fr. 40.00 in Rechnung gestellt oder mit der Auszahlung verrechnet.
- 8.10. Einzelne Stiche sowie Übungskehr- und Nachdoppelpassen werden nicht zurückerstattet.

9. Rangeur

- 9.1. Die Reihenfolge zum Schiessen wird durch den obligatorischen Rangeur bestimmt.
- 9.2. Die Zeitdauer pro Rangeur beträgt 15 Minuten.



- 9.3. Der Rangeur enthält folgende Angaben:
- Vereinsnummer, Schiesstag, Schiessplatz, Nr. der Scheibe und Schiesszeit
- 9.4. Die Rangeurberechtigung richtet sich ausschliesslich nach den vorbestellten Stichen. Eine Scheibenreservierung ohne Vorbestellung ist nicht möglich.
- 9.5. Es werden folgende Rangeure abgegeben:

Distanz Gewehr 300m:

- für Stiche, Nachdoppel usw.:
1 bis 20 Schüsse 1 Rangeur
für weitere 1 bis 20 Schüsse 1 Rangeur
- Meisterschaft in 3 Stellungen 6 Rangeure
- Meisterschaft in 2 Stellungen 5 Rangeure
- Liegend-Meisterschaft 4 Rangeure

Distanz Pistole 50m:

- für Stiche, Nachdoppel usw.:
1 bis 15 Schüsse 1 Rangeur
für weitere 1 bis 15 Schüsse 1 Rangeur
- Meisterschaft B 4 Rangeure

Distanz Pistole 25m:

- Für Stiche und Meisterschaften werden blockweise Rangeure abgegeben.
- Auf einem speziellen Internetportal können sich alle Schützen ihre gewünschten Schiesszeiten/Scheiben persönlich oder vereinsweise nach Erhalt der Rechnung reservieren. Schützen, die ihre Schiesszeiten nicht im Voraus reservieren, müssen dies auf dem Schiessplatz während der Dauer des Schiessens nachholen.

Distanz Gewehr 50m:

- | | |
|---------------------------------|------------|
| ▪ für Stiche, Nachdoppel usw.: | |
| 1 bis 20 Schüsse | 1 Rangeur |
| für weitere 1 bis 20 Schüsse | 1 Rangeur |
| ▪ Meisterschaft in 3 Stellungen | 6 Rangeure |
| ▪ Meisterschaft in 2 Stellungen | 5 Rangeure |
| ▪ Liegend-Meisterschaft | 4 Rangeure |

- 9.6. An Samstagem werden für Meisterschaften Gewehr 300m keine Rangeure abgegeben.
- 9.7. Die Teilnehmenden haben sich 10 Minuten vor Beginn ihrer Schiesszeit bei der betreffenden Scheibe einzufinden und dem Warner das Schiessbüchlein abzugeben. Zu spätes Erscheinen hat den Verlust der betreffenden Schiesszeit eines Rangeurs zur Folge.
- 9.8. Die Zuteilung der Rangeure erfolgt vor dem Fest auf Grund der Stichvorbestellung; während dem Fest nur für neu gelöste Schiessbüchlein.
- 9.9. Alle Beschwerden, die den Rangeur betreffen, erledigt das Schiesskomitee endgültig.

10. Sportgeräte-Kontrolle

- 10.1. Zulassung und Handhabung der Sportgeräte haben den RSpS des SSV zu entsprechen. Das Schiesskomitee behält sich vor, im Stand Stichproben durchzuführen.
- 10.2. Vorschriftswidrig im oder ausserhalb des Standes abgestellte Sportgeräte werden von der Schiessleitung eingezogen. Solche Sportgeräte werden von der Schiessleitung gegen eine Gebühr von Fr. 10.00 zurückgegeben.
- 10.3. Für Beschädigung oder Verlust von Sportgeräten und Effekten ist die Festorganisation nicht haftbar.



10.4. Die Sportgeräte-Kontrolle ist für die Disziplinen Gewehr 300m und Pistole 50/25m obligatorisch. Die Sportgeräte werden wie folgt plombiert:

- | | |
|----------------------------------|-------|
| ▪ Freigewehre | weiss |
| ▪ Standardgewehre | blau |
| ▪ Sturmgewehre 57 (Ord02) | grün |
| ▪ Sturmgewehre 90 und 57 (Ord03) | gelb |
| ▪ Karabiner | rot |
| ▪ Pistolen 50m (FP) | weiss |
| ▪ Randfeuerpistolen (RF) | gelb |
| ▪ Zentralfeuerpistolen (CF) | grün |
| ▪ Ordonnanzpistolen (OP) | rot |

10.5. Unter den Begriff „Pistole“ fallen in diesem Schiessplan auch die Revolver; ebenso fallen unter den Begriff „Ordonnanzpistolen“ ordonnanzzähnliche oder den ordonnanzzähnlich gleichgestellte Pistolen (Hilfsmittelverzeichnis SAT).

10.6. Festbüchsenmacher:

- **Waffen Glauser, Aarberg**

10.7. Die Sportgeräte-Kontrolle ist nur an folgendem Standort möglich:

- **Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier**

10.8. Reparaturen von Sportgeräten sind nur im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier möglich.

11. Munition

11.1. Auf die Distanz 300m und mit den Ordonnanzpistolen darf nur Ordonnanz-Munition der Festorganisation verschossen werden.

- 11.2. Der Preis der Ordonnanzmunition inkl. Ausbildungs- und Sportbeitrag pro Patrone beträgt:
- Gewehrpatronen GP 11 und GP 90: 35 Rappen
 - Pistolenpatronen 7,65 und 9mm: Offizieller Verkaufspreis
- (inkl. Sport- und Ausbildungsbeitrag)
- 11.3. Teilnehmende der Disziplinen Pistole 50m oder 25m, die mit der Pistole 50m, der Randfeuer- oder Zentralfeuerpistole schießen, bringen ihre Munition selber mit oder kaufen diese beim Festbüchsenmacher. Dies gilt ebenfalls für die Disziplin Gewehr 50m.
- 11.4. Die Hülsen bleiben Eigentum der Festorganisation.

12. Altersstufen und Stellungserleichterung

12.1. Altersstufen:

Junioren	U17	10 – 16 Jahre (Jahrgang 2007 – 2001)
Junioren	U21	17 – 20 Jahre (Jahrgang 2000 – 1997)
Elite	E	21 – 45 Jahre (Jahrgang 1996 – 1972)
Senioren	S	46 – 59 Jahre (Jahrgang 1971 – 1958)
Veteranen	V	60 – 69 Jahre (Jahrgang 1957 – 1948)
Seniorveteranen	SV	ab 70 Jahre (Jahrgang 1947 und älter)

- 12.2. Auf Verlangen haben sich die Teilnehmenden mit ihrer Lizenz auszuweisen.
- 12.3. Junioren, Veteranen und Seniorveteranen haben nur dann Anrecht auf die im Schiessplan vorgesehenen Vergünstigungen, wenn ihr Schiessbüchlein entsprechend gekennzeichnet ist.
- 12.4. Vom SSV bewilligte Stellungserleichterungen und Abänderungen von Sportgeräten werden anerkannt. Diese müssen auf der Lizenz vermerkt sein; auf Verlangen muss die Bewilligung des SSV vorgewiesen werden. Wo der Vermerk auf der Lizenz fehlt, ist die Bewilligung des SSV unaufgefordert vorzuweisen. Andere Bestätigungen werden nicht anerkannt.
- 12.5. Die Verwendung von Schiesshilfen für Junioren ist nicht erlaubt. Es werden auch keine Stellungserleichterungen gewährt.



13. Schiessbetrieb, Schiessregeln, Schusswertung und Resultatauswertung

- 13.1. Für alle Schiessregeln wird ausdrücklich auf die RSpS des SSV für alle Disziplinen verwiesen.
- 13.2. Die Teilnehmenden sind verantwortlich, dass die Funktionäre ihre Anweisungen richtig verstehen. Die Richtigkeit der Eintragungen im Schiessbüchlein ist von den Teilnehmenden zu kontrollieren. **Korrekturen sind von der Standaufsicht zu visieren.**
- 13.3. Manipulationen an der Scheibe oder am Steuergerät durch die Teilnehmenden sind verboten.
- 13.4. Bei technischen Problemen an den Scheiben sind durch die Teilnehmenden die angefangenen Stiche oder Passen komplett zu wiederholen.
- 13.5. Alle Teilnehmenden müssen nach dem Schiessen den Schalter „**Kontrolle**“ im Festzentrum « **Halle des fêtes** » in Reconvilier aufsuchen, damit sie ihre erfassten Resultate kontrollieren und eventuell korrigieren können. Auf nachträglich eingehende Reklamationen kann nicht mehr eingetreten werden. Die so ausgewerteten Resultate sind endgültig.
- 13.6. Bei Punktgleichheit entscheiden, sofern nichts anderes definiert ist: die besseren Tiefschüsse des ganzen Programms, dann das Alter (gem. RSpS).
- 13.7. Beschwerden, die den unmittelbaren Schiessbetrieb oder die Schiessregeln betreffen, sind bis Schiessende an die Standaufsicht zu richten. Diese entscheidet sofort. Gegen deren Entscheid kann schriftlich an das Schiesskomitee, zHd. des Präsidenten, rekuriert werden. Ein allfälliger Rekurs gegen den Beschwerdeentscheid des Schiesskomitees kann an den OK-Ausschuss BEKSF 2017 weiter gezogen werden, welcher endgültig entscheidet.
- 13.8. Die Schusswertung erfolgt gemäss Regeln für das Sportliche Schiessen (RSpS).

14. Auszeichnungen

- 14.1. Allen Teilnehmenden wird pro Schiessbüchlein nur je ein Kranzabzeichen oder eine Kranzkarte abgegeben. Ausgenommen von dieser Bestimmung sind die Auszeichnungen für den Juniorenstich und die Meisterschaften sowie die Auszeichnungen für die Spezialwettkämpfe.
- 14.2. Für **Stiche** werden folgende Auszeichnungen abgegeben:
- 1–2 Kranzresultate Einfaches Kranzabzeichen
oder Kranzkarte à Fr. 12.00
 - 3–4 Kranzresultate Dreifach-Kranzabzeichen
oder Kranzkarte à Fr. 15.00
 - ab 5 Kranzresultate Fünffach-Kranzabzeichen
oder Kranzkarte à Fr. 20.00
- 14.3. Im **Juniorenstich** Gewehr 300m, Pistole 25m und Gewehr 50m wird folgende Auszeichnung abgegeben:
- Junioren-Kranzabzeichen
- 14.4. Für **Meisterschaften** werden folgende Auszeichnungen abgegeben:
- Grosses Meisterschaftskranzabzeichen oder Kranzkarte à Fr. 15.00
und neue Meisterschaftsmedaille des BSSV.
 - Kleines Meisterschaftskranzabzeichen oder Kranzkarte à Fr. 12.00.
- 14.5. **neue Meisterschaftsmedaille des BSSV:** Alle Berechtigten melden sich nach dem Schiessen am Schalter „Meisterschaftsmedaillen“ im Festzentrum « Halle des fêtes » in Reconvilier und beziehen die gravierte Meisterschaftsmedaille. Es werden keine Meisterschaftsmedaillen nachgesandt.
- 14.6. **Spezialwettkämpfe:** Die Auszeichnungen werden gemäss den Weisungen für diese Wettkämpfe abgegeben.
- 14.7. Alle Auszeichnungen, Auszahlungen und Naturalgaben sind während der Dauer des Festes zu beziehen. Nachträgliche Ansprüche werden nicht mehr anerkannt.



15. Absenden

15.1. Allgemeines Schiessen:

Die Absenden finden nach besonderer Einladung statt, wobei die gabenberechtigten Teilnehmenden und Vereine persönlich eingeladen werden.

- Kantonale Vereinskongkurrenzen Samstag, 9. September 2017
- Stichscheiben Samstag, 9. September 2017
- Gruppenwettkämpfe kein Absenden

15.2. Spezialwettkämpfe:

Die Absenden finden nach besonderer Einladung statt:

- Behörden- und Sponsorenschiessen gemäss Weisungen
- Festsieger-Kongkurrenzen Samstag, 9. September 2017

15.3. Die im Schiessplan aufgeführten Gabenreihen entsprechen den garantierten Mindestwerten und werden je nach Ergebnis der Gabensammlung noch erhöht, ergänzt oder erweitert. Die Zuteilung der Spezialgaben an die Stiche erfolgt nach den Wünschen der Spender oder durch das Schiesskomitee. Diese Zuteilung ist endgültig. Ebenso werden Spezialgaben weder umgetauscht noch durch Bargaben ersetzt.

15.4. Die Teilnehmenden erhalten auf Distanz Gewehr 300m, auf die Distanzen Pistole 25/50m und auf die Distanz Gewehr 50m nur je eine Spezialgabe (Ausnahmen: Ehrengabenstich, Juniorenstich, Meisterschaften und Festsieger-Kongkurrenzen). Bei mehrfacher Berechtigung erhalten sie die Spezialgabe in demjenigen Stich, bei dem sie höher bewertet ist. Anstelle der Gabe, auf die sie verzichten, wird ihnen der Betrag in der Höhe der ersten Bargabe des entsprechenden Stiches ausbezahlt.

15.5. Die Teilnehmenden dürfen in der Reihenfolge ihres Ranges die Gabe am Absenden selbst wählen. Für abwesende oder nicht vertretene Teilnehmende teilt das Schiesskomitee die werthöchste Gabe zu.

15.6. Nicht bezogene Gaben können innert zwei Monaten nach der Preisverteilung bei der auf der Einladung zum Absenden vermerkten Adresse abgeholt werden. Nach Ablauf dieser Frist gehen die Gaben in den Besitz der Festorganisation über.

- 15.7. Alle Bargaben, ausgenommen Spezialgaben, werden den Teilnehmenden in variablen Prämienkarten zugestellt. Die Vereine und Gruppen erhalten ihre Auszahlung auf das angegebene Konto überwiesen.
- 15.8. Für die Fehlleitung von Gaben infolge ungenügender Adressangabe wird jede Verantwortung abgelehnt. Eventuell daraus entstehende Umtriebskosten müssten dem Gewinner belastet werden.
- 15.9. Die Absendliste wird im Internet unter www.shoot.ch publiziert und den Vereinen und eingeladenen Schützen kostenlos am Absenden abgegeben.
- 15.10. Beschwerden, die die Rangierung und allgemeine Belange der Durchführung betreffen, sind innert 20 Tagen nach dem Absenden schriftlich mit der Begründung an das Schiesskomitee zu richten. Ein allfälliger Rekurs gegen den Beschwerdeentscheid ist innert 20 Tagen nach dessen Eröffnung bei der Instanz, die ihn gefällt hat, einzureichen. Diese leitet ihn mit ihrer Vernehmlassung ohne Verzug an die Rechtspflegeorgane des SSV weiter.

16. Versicherung

- 16.1. Alle Teilnehmenden, Funktionärinnen und Funktionäre sowie Helferinnen und Helfer sind während der Dauer des Festes bei der USS nach deren Bestimmungen gegen Unfall und Haftpflicht auf den Schiessanlagen und im Festzentrum versichert. Für Helferinnen und Helfer gilt der Versicherungsschutz auch auf dem direkten Weg vom und zum Einsatzort. Die Versicherten verzichten gegenüber der Festorganisation und ihren Organen ausdrücklich auf alle Ansprüche, die von der USS nicht gedeckt sind.
- 16.2. Die Teilnehmenden können sowohl in zivil- als auch strafrechtlicher Hinsicht für Unfälle und Schäden, die sie verursachen, zur Verantwortung gezogen werden.

17. Schlussbestimmungen

- 17.1. Widerhandlungen gegen die Bestimmungen der RSpS des SSV oder dieses Schiessplanes können die Streichung der Resultate, den Verlust der einbezahlten Schiessbüchlein und Stichpreise sowie die Ausweisung aus den Schiessständen und die Überweisung an die Rechtspflegeorgane des SSV zur Folge haben.
- 17.2. Dieser Schiessplan kann bei Notwendigkeit (z.B. geänderte Reglemente, höhere Gewalt usw.) vom OK BEKSF 2017 in Absprache mit dem SSV sowie mit dem Vorstand des BSSV abgeändert und angepasst werden.



Médailles







Médaille de maîtrise



Créateur de la médaille
Quentin Gobet de Plagne



Produits du terroir





26. Zürcher Kantonalschützenfest 2018 im Limmattal



Freitag, 15. Juni bis Sonntag, 1. Juli 2018

«Ein kleiner Bezirk mit grosser Motivation»

Spezielle Anlässe

Tag der Jugend

Samstag, 16. Juni 2018

Militärwettkampf

Freitag, 22. Juni 2018

Offizieller Tag Samstag

23. Juni 2018 im Festzentrum

Limmattaler Ratsherren und Sponsoren-Schiessen

Freitag, 29. Juni 2018

Match der Bezirke

Samstag, 30. Juni 2018

Festsieger-Ausstiche

Sonntag, 01. Juli 2018

Absenden

Samstag, 22. September 2018
im Festzentrum



www.zhksf2018.ch
info@zhksf2018.ch

Hauptsponsorin



Zürcher
Kantonalbank



Prix des sections



1^{er} prix
Pour les sections bernoises
Valeur Fr. 400.-



2^e prix
Pour les sections bernoises
Valeur Fr. 300.-



3^e prix
Pour les sections bernoises
Valeur Fr. 200.-



Cible	Cat.	Nombre des coups		Cible	Prix	Distinction			Dotation exposée
						Cat. A	Cat. B	Cat. D	
Exercice	toutes	5 c.p.c.	A 10	6.00	--	--	--	40 000.-	
Art (Groupe-Sport)	S/O	5 c.p.c.	A 100	22.00	440/430/425	395/385/380	415/405/400	40 000.-	
Militaire-Sport	S	4 c.p.c.	A 100	22.00	352/344/340			10 000.-	
Militaire-Ord. (Groupe-Ord.)	O	2x3 série	A 10	22.00	49/48/47	51/50/49		40 000.-	
Réparation	S/O	6 c.p.c.	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	50 000.-	
Série	S/O	6 série	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	40 000.-	
Chasseral	S/O	3 c.p.c. / 3 série	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	40 000.-	
Distinction	S/O	6 c.p.c.	A 10	14.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	20 000.-	
Dons d'honneur	S/O	3 c.p.c.	A 100	13.00	--	--	--	10 000.-	
Vétérans	S/O	5 c.p.c.	A 100	22.00	430/425	385/380	405/400	16 000.-	
Juniors	S/O	5 c.p.c. / 3 série	A 10	14.00	70/69	--	66/65	4 000.-	
Rachats	S/O	2 c.p.c.	A 100	7.00	--	--	--	80 000.-	
Société	toutes	6 c.p.c. / 4 série	A 10	17.00	90/88/87	81/79/78	84/82/81	70 000.-	
Finance société				80.00					
Concours de groupe	S/O			50.00	--	--	--	10 000.-	
Maîtrises	S/O	60 c.p.c.	A 10	90.00		selon plan de tir	30 000.-		
Vainqueurs de la fête	S/O		A 100			selon plan de tir			
Dotation exposée								500 000.-	

Récapitulatif des cibles et des concours Fusil 300m



Stich	Kat.	Schusszahl	Scheibe	Preis	Kat. A	Auszeichnung	Kat. B	Kat. D	Plansumme
Übungskehr	Alle	5 Einzel	A 10	6.00	-	-	-	-	40'000.-
Kunst (Gruppe-Sport)	S/O	5 Einzel	A 100	22.00	-	395/385/380	415/405/400	-	40'000.-
Militär-Sport	S	4 Einzel	A 100	22.00	352/344/340	-	-	-	10'000.-
Militär-Ord. (Gruppe-Ord)	O	2x3 Serie	A 10	22.00	-	49/48/47	51/50/49	-	40'000.-
Auszahlung	S/O	6 Einzel	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	-	50'000.-
Serie	S/O	6 Serie	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	-	40'000.-
Chasserai	S/O	3 Einzel / 3 Serie	A 10	22.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	-	40'000.-
Kranz	S/O	6 Einzel	A 10	14.00	54/53/52	49/48/47	51/50/49	-	20'000.-
Ehrengabe	S/O	3 Einzel	A 100	13.00	-	-	-	-	10'000.-
Veteranen	S/O	5 Einzel	A 100	22.00	430/425	385/380	405/40	-	16'000.-
Junioren	S/O	5 Einzel / 3 Serie	A 10	14.00	70/69	-	66/65	-	4'000.-
Nachdoppel	S/O	2 Einzel	A 100	7.00	-	-	-	-	80'000.-
Verein	S/O	6 Einzel / 4 Serie	A 10	17.00	90/88/87	81/79/78	84/82/81	-	70'000.-
Vereinsdoppel				80.00					
Gruppenwettkampf	S/O			50.00					10'000.-
Meisterschaften	S/O	60 Einzel	A 10	90.00		gemäss Schiessplan			30'000.-
Festsieger-Konkurrenzen	S/O		A 100			gemäss Schiessplan			
Plansumme									500'000.-

Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Gewehr 300m

juillerat + christen sa



menuiserie
ébénisterie
agencements
rénovations

2716 sornetan 032.484.9768
www.jc-menuiserie.ch



Exercice Fusil 300m Übungskehr Gewehr 300m

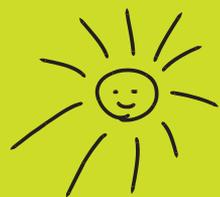
- Parrainage de la cible:** Juillerat + Christen SA, Sornetan
- Armes de sport:** Tous les fusils
- Zone de points:** Cible A10
- Programme de tir:** 5 coups, coup par coup par passe; nombre de passes illimité
- Position:** Libre pour tous les fusils
- Prix:** **Fr. 6.00** par passe
(Fr. 4.00 taxe de tir, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.25 taxe d'environnement)
- Conditions:**
1. Interruption de la passe et passage à toutes les bonnes cibles autorisés.
 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Visites – Dégustations – Vente

Tél. 032 751 21 75

Du soleil pour faire des glaces?



Chez nous, c'est possible.
Découvrez comment dans nos
centres d'information.

Visitez l'un de nos sept centres d'information.

Nous vous montrons comment le courant est
produit à partir de l'énergie solaire, éolienne,
hydraulique et nucléaire. Plus d'informations
et inscription sur www.bkw.ch/visiteurs





Art (Groupe-Sport) Fusil 300m Kunst (Gruppen-Sport) Gewehr 300m

Parrainage de la cible: BKW, Forces motrices bernoises, Berne

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 20.00 prix de passe, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs dans les deux catégories.

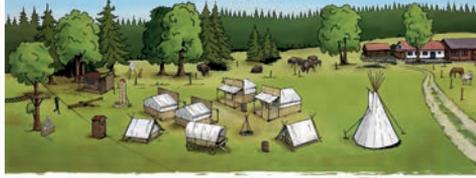
Prix spéciaux:	<u>Prix</u>	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
	1 ^{er} prix	Fr. 500.-	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-	Fr. 500.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-	Fr. 400.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-	Fr. 250.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 120.-	Fr. 200.-
	7 ^{ème} prix	Fr. 150.-	
	8 ^{ème} prix	Fr. 120.-	

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-



CIRQUE des BISON RANCH
 LES PRÉS-DORVILLE



FOREST JUMP
 www.forestjump.ch
 Parc aventure
 032 325 54 30 - info@forestjump.ch

BISON RANCH
 Les Collines 101 - CH 2534 Les Prés d'Orvin
 032 322 00 24 - www.bisonranch.ch



Feuz Frères SA
 Fruits et légumes
 Produits surgelés
 Fruits et légumes prêts à l'emploi

CH-2735 Malleray – Mail. feuzfreres@bluewin.ch
 Tél. 032 492 32 32 – Fax 032 492 27 19



amotec

Anlagen- und Rohrleitungsbau
 Erlenuweg 13 | 3110 Münsingen



www.amotec.ch



 www.auderset-cie.ch



mps DÉCOLLETAGE

ZI le Chaluet, Chemin de la Nancoran 1 - 2738 Court
 Info@mps-dec.ch



 Les Cadeaux fleuris



**INTERIEUR
 CREATION**
 E. Wenger - 2735 Bévillard

mobilier ▲ tapis ▲ parquet ▲ rideaux ▲ literie
www.interieurcreation.ch

Boutique Mariage
Pour elle, lui et invités



Coup de Cœur

Grand-Rue 31
 CH-2706 Corgémont
 +41 79 318 78 16
 +41 32 489 24 14
www.coupdecœur.ch
mariagedc@bluewin.ch



Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	440	430	425
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	415	405	400
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	395	385	380

- Dispositions:
1. La cible „Art» est obligatoire pour les tireurs aux Concours de groupes Cat. Sport; son résultat compte pour le classement du groupe.
 2. Lors des Concours de groupes en Cat. Sport, les tireurs peuvent tirer avec tous les fusils.
 3. Les tireurs ne peuvent tirer que dans une des catégories du Concours de groupes.

Imprimerie

info@bechtel-imprimerie.ch
Tél. 032 944 18 18

bechtel sa

COURTELARY



alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

ATB SA

Ingénieurs-conseils SIA USIC

- Routes, trafic et voies ferrées
- Hydraulique
- Bâtiments et ouvrages d'art
- Décharges et carrières
- Travaux spéciaux
- Aménagement du territoire



2740 Moutier 032 494 55 88

2950 Courgenay 032 471 16 15

2720 Tramelan 032 487 59 77

2350 Saignelégier 032 951 17 22

2800 Delémont 032 422 56 44

4242 Laufon 061 761 17 85

www.atb-sa.ch

info@atb-sa.ch



Militaire-Sport Fusil 300m Militär Sport Gewehr 300m

Parrainage de la cible: ATB SA, ingénieurs-conseils, Tramelan

Armes de sport: Fusil standard et Fusil libre

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 4 coups, coup par coup

Positions: Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 20.40 prix de passe, Fr. 1.40 munition et Fr. 0.20 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 500.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	352	344	340

Disposition: Chaque tireur n'a droit de participer qu'au concours Militaire-Sport ou Militaire-Ordonnance.

Merse Immobiliers SA

Rue de l'Hôpital 12
CP 861 / 2501 Bienne

T. +41 32 325 11 11
info@merse-transac.ch

merse-transac.ch



M E R S E
T R A N S A C

B I E N N E / N E U C H Â T E L



BVCONSULT SA

VOTRE FIDUCIAIRE
RÉGIONALE

BVConsult SA • Rue de Flore 5 • 2502 Biel/Bienne
T+41 32 321 50 10 • F+41 32 321 50 11
info@bvconsult.ch • www.bvconsult.ch

Expert-réviseur agréé • Membre de: FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE  FIDUCIAIRE



Militaire-Ordonnance (Groupe-Ordonnance) Fusil 300m Militär-Ordonnanz (Gruppen-Wettkampf) Gewehr 300m

Parrainage de la cible: MERSE, Immobiliers SA, Bienne

Armes de sport: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 2 x 3 coups en série

Positions: Mousqueton couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au Mousqueton.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 19.60 prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Spezialgaben:

1 ^{er} prix	Fr. 600.-
2 ^{ème} prix	Fr. 500.-
3 ^{ème} prix	Fr. 400.-
4 ^{ème} prix	Fr. 300.-
5 ^{ème} prix	Fr. 250.-
6 ^{ème} prix	Fr. 200.-
7 ^{ème} prix	Fr. 150.-
8 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond à 100 points, puis appui par le deuxième coup profond à 100 points, puis appui par l'âge.

Distinctions:

	E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	51	50	49
Cat. B	49	48	47

Dispositions:

1. La cible „Militaire-Ord.» est obligatoire pour les tireurs aux Concours de groupes Cat. Ordonnance; son résultat compte pour le classement du groupe.
2. Lors du concours de groupe cat. Ordonnance, les participants ne peuvent tirer qu'à l'arme d'ordonnance.
3. Les tireurs ne peuvent tirer que dans une des catégories du Concours de groupes.
4. Chaque tireur n'a droit de participer qu'au concours Militaire-Sport ou Militaire-Ordonnance.



Un environnement «naturbain» à votre portée

Emerveillez-vous EN TERRE D'ÉNERGIES!

Terre d'énergies par vocation, terre de découvertes par excellence, Saint-Imier et ses environs offrent une large palette d'activités. Entre nature et urbanisme, de quoi s'assurer un séjour passionnant en toute saison!



Visitez le plus grand parc éolien de Suisse à Mont-Crosin et la centrale solaire de Mont-Soleil. Une expérience inoubliable dans l'univers fascinant de l'énergie!



La Tête de Moine: mondialement réputée et confectionnée à Saint-Imier notamment, dans une fromagerie qui vous ouvre ses portes pour en savoir encore plus sur ce produit mythique.



Le Funiculaire Saint-Imier–Mont-Soleil vous donne accès à un éventail d'activités gourmandes et nature, mais aussi sportives, pour petits et grands: trottinettes, Segway, vélos électriques...


SAINT-IMIER

www.saint-imier.ch/decouvrir

TERRE D'ÉNERGIES



Répartition Fusil 300m Auszahlung Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Municipalité de Saint-Imier

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et
tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé
au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 19.60 prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate:	Points	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	60 points	Fr. 70.-	Fr. 100.-
	59 points	Fr. 30.-	Fr. 70.-
	58 points	Fr. 20.-	Fr. 50.-
	57 points	Fr. 15.-	Fr. 36.-
	56 points	Fr. 10.-	Fr. 28.-
	55 points	Fr. 8.-	Fr. 22.-
	54 points		Fr. 16.-
	53 points		Fr. 12.-
	52 points		Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	54	53	52
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	49	48	47



vigier ciment



Jeep[®]

Garage Burkhalter



fiatburkhalter.ch



Série Fusil 300m Schnellstich Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Ciments VIGIER SA, Péry

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et
tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 6 coups en série

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé
au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 19.60 prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

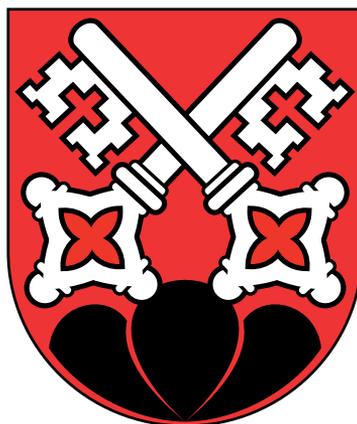
Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate:	Points	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	60 points	Fr.70.-	Fr.100.-
	59 points	Fr.30.-	Fr.70.-
	58 points	Fr.20.-	Fr.50.-
	57 points	Fr.15.-	Fr.36.-
	56 points	Fr.10.-	Fr.28.-
	55 points	Fr.8.-	Fr.22.-
	54 points		Fr.16.-
	53 points		Fr.12.-
	52 points		Fr.8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	54	53	52
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	49	48	47

Association Stand de Tir La Neuveville-Nods



GILGEN SA



charpenterie - couverture
rénovation - isolation
engin de levage MANITOU

2732 SAULES

T: +41 (0)32 481 22 39

F: +41 (0)32 481 19 39

N: +41 (0)79 607 18 37

www.gilgen-sa.ch

info@gilgen-sa.ch

Patrick Boegli

2747 Corcelles BE | 079 649 02 33

www.demenagements-boegli.ch

Transports - Déménagements

monte-meubles 26m



Chasseral Fusil 300m Chasseral Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Association du stand de tir Nods La Neuveville

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 3 coups, coup par coup et 3 coups en série

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 19.60 prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate:	Points	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	60 points	Fr. 70.-	Fr. 100.-
	59 points	Fr. 30.-	Fr. 70.-
	58 points	Fr. 20.-	Fr. 50.-
	57 points	Fr. 15.-	Fr. 36.-
	56 points	Fr. 10.-	Fr. 28.-
	55 points	Fr. 8.-	Fr. 22.-
	54 points		Fr. 16.-
	53 points		Fr. 12.-
	52 points		Fr. 8.-

Les répartitions immédiates en nature doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	54	53	52
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	49	48	47



MEDAILLEUR

Vieux-Moulin 46

2852 Courtételle

E-mail: imedaille@bluewin.ch

Tél: 032 422 39 14

*FOURNISSEUR OFFICIEL DE LA MÉDAILLE
DU TIR CANTONAL BERNOIS 2017*

**Catalogues en ligne
sur**

www.imedaille.ch

- Médailles
- Coupes, trophées
- Porte-clefs
- Articles publicitaires
- Plaques d'écurie
- Pin's
- Étains
- Gravures en tous genres
- Prix de sociétés
- Autocollants
- Articles textiles
- Broderies
- T-Shirts

***Assure le succès de
vos manifestations !***



Distinction Fusil 300m Kranzstich Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Louis Inhof SA, Médailleur, Courtételle

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 14.00**
(Fr. 11.60 taxe de contrôle, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires: Distribution immédiate des prix en nature:

Points	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
60 points	Fr. 25.-	Fr. 25.-
59 points	Fr. 8.-	Fr. 18.-
58 points		Fr. 12.-
57 points		Fr. 8.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	54	53	52
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	49	48	47

Autour de la Tête de Moine AOP *Rund um den Tête de Moine AOP*

Plongez en famille ou en groupe dans plus de 800 ans d'histoire et découvrez l'épopée fantastique de la Tête de Moine en visitant nos fromageries. Une exposition interactive vous permettra d'éveiller vos sens et de découvrir les secrets qui rendent la Tête de Moine AOP inimitable.

Besuchen Sie unsere Käsereien als Familie oder Gruppe und tauchen Sie in die über 800-jährige faszinierende Geschichte des Tête de Moine ein. Eine interaktive Ausstellung weckt Ihre Sinne und weicht Sie in das Geheimnis ein, das den Tête de Moine AOP unvergleichlich macht.



Horaires & réservations:

Öffnungszeiten und Reservationen:

Bellelay: +41 (0)32 484 03 16

Saignelégier: +41 (0)32 952 42 20

Saint-Imier: +41 (0)32 940 17 44

www.tetedemoine.ch


2^e fête de la
TÊTE DE MOINE
5-7 mai 2017 * Bellelay



Dons d'honneur Fusil 300m Ehrengabe Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Interprofession TÊTE DE MOINE, St-Imier

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 3 coups, coup par coup

Positions: Mousqueton et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras franc au fusil libre.

Prix: **Fr. 13.00**
(Fr. 11.80 taxe de contrôle, Fr. 1.05 munition et Fr. 0.15 taxe d'environnement)

Dotation: Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des taxes de contrôle, réparti dans les deux catégories.

Prix spéciaux:	Prix	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	1 ^{er} prix	Fr. 600.-	Fr. 800.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-	Fr. 600.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-	Fr. 400.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-	Fr. 250.-
	6 ^{ème} prix		Fr. 200.-
	7 ^{ème} prix		Fr. 150.-
	8 ^{ème} prix		Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge.

Distinctions: Aucune

Dispositions:

1. Les 5, respectivement 8 meilleurs tireurs de chaque catégorie au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
2. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.



**VERBAND BERNISCHER UND LANDESTEILE
SCHÜTZENVETERANEN
ASSOCIATION BERNOISE ET REGIONALES
DES TIREURS VETERANS**

ATB SA

Ingenieurs-conseils SIA USIC



- Routes, trafic et voies ferrées 2740 Moutier 032 494 55 88
 - Hydraulique 2950 Courgenay 032 471 16 15
 - Bâtiments et ouvrages d'art 2720 Tramelan 032 487 59 77
 - Décharges et carrières 2350 Saignelégier 032 951 17 22
 - Travaux spéciaux 2800 Delémont 032 422 56 44
 - Aménagement du territoire 4242 Laufon 061 761 17 85
- info@atb-sa.ch www.atb-sa.ch



**Centre
Sportif
du Plateau**



Mathilde Voutat 079.826.44.56





Vétérans Fusil 300m Veteranenstich Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Association bernoise et régionales des tireurs vétérans

Tireurs: Vétérans et Seniors-vétérans de la FST nés en 1957 et antérieurement.

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Mousqueton couché bras franc ou appuyé
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre à genou ou couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Prix: **Fr. 22.00**
(Fr. 20.00 prix de passe, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs dans les deux catégories.

Prix spéciaux:	Prix	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 500.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 150.-	Fr. 400.-
	4 ^{ème} prix		Fr. 300.-
	5 ^{ème} prix		Fr. 250.-
	6 ^{ème} prix		Fr. 200.-
	7 ^{ème} prix		Fr. 150.-
	8 ^{ème} prix		Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:		V	SV
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	430	425
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	405	400
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	385	380





Juniors Fusil 300m Junioren Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Commune de Sauge

Tireurs: Juniors et Adolescents de la FST nés entre 1997 et 2007

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard
Cat. Ordonnance: uniquement Fusil d'assaut

Zone de points: Cible A10

Programme de tir : 5 coups, coup par coup, 3 coups en série

Positions: Fusil standard couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Prix: **Fr. 14.00**
(Fr. 10.80 taxe de contrôle, Fr. 2.80 munition et Fr. 0.40 taxe d'environnement)

Dotation: Des prix attribués à cette cible.

Prix spéciaux:	Prix	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	1 ^{er} prix	Fr. 400.-	Fr. 500.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 100.-	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix		Fr. 150.-
	5 ^{ème} prix		Fr. 120.-
	6 ^{ème} prix		Fr. 100.-
	7 ^{ème} prix		Fr. 80.-
	8 ^{ème} prix		Fr. 70.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinction spéciale:		U21	U17
Cat. A	Fusil standard	70	69
Kat. D	Fusil d'assaut	66	65

Willkommen

am 40. Berner
Kantonalschützenfest



40^e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017



www.waffenglauser.ch

info@waffenglauser.ch

Tel 032 392 27 77

Stadtplatz 17

3270 Aarberg

225 umliegende Parkplätze



WAFFEN
GLAUSER



Rachats Fusil 300m Nachdoppel Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Waffen Glauser AG, Aarberg

Armes de sport: Cat. Sport: Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance: Fusil d'assaut 90, Mousqueton et tous les Fusils d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup; au maximum 24 passes autorisées

Positions: Mousqueton couché bras franc ou appuyé
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre à genou ou couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Prix: **Fr. 7.00**
(Fr. 6.20 prix de passe, Fr. 0.70 munition et Fr. 0.10 taxe d'environnement)

Dotation: 60% au moins du produit des passes de chaque catégorie.

Répartition immédiate
pour coups profonds:

<u>Points</u>	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
100 points	Fr. 35.-	Fr. 70.-
99 points	Fr. 18.-	Fr. 30.-
98 points	Fr. 10.-	Fr. 15.-
97 points	Fr. 5.-	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le tireur reçoit par livret de tir au maximum Fr. 150.00 en espèces et Fr. 100.00 en prix en nature.



➤ Bienvenue

Le CIP à Tramelan est un centre de séminaires situé au milieu des champs avec un panorama ouvert sur la nature environnante et loin du bruit quotidien.

Das CIP in Tramelan ist ein Seminarzentrum inmitten von Feldern mit einem offenen Panorama -fernab vom Alltagslärm.

➤ Hôtel***

Notre hôtel convient particulièrement bien pour les groupes (32 chambres simples / 8 chambres doubles / 20 lits supplémentaires). Grand parking gratuit.

Unser Hotel ist besonders für Gruppen geeignet (32 Einzelzimmer | 8 Doppelzimmer | 20 Zusatzbetten). Das offene Parking ist gratis.



➤ Restaurant

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors du tir cantonal 2017. En soirée, nous proposons un buffet campagnard, sur réservation uniquement.

Wir freuen uns, Sie anlässlich des Kantonalen Schützenfestes 2017 zu begrüßen. Wir bieten ländliche Buffetspezialitäten. Reservierung erforderlich.



cip

Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
032 486 06 06

www.cip-tramelan.ch



Prix spéciaux:	Prix	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
	1 ^{er} prix	Fr. 600.-	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-	Fr. 500.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-	Fr. 400.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 300.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-	Fr. 250.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 120.-	Fr. 200.-
	7 ^{ème} prix		Fr. 150.-
	8 ^{ème} prix		Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

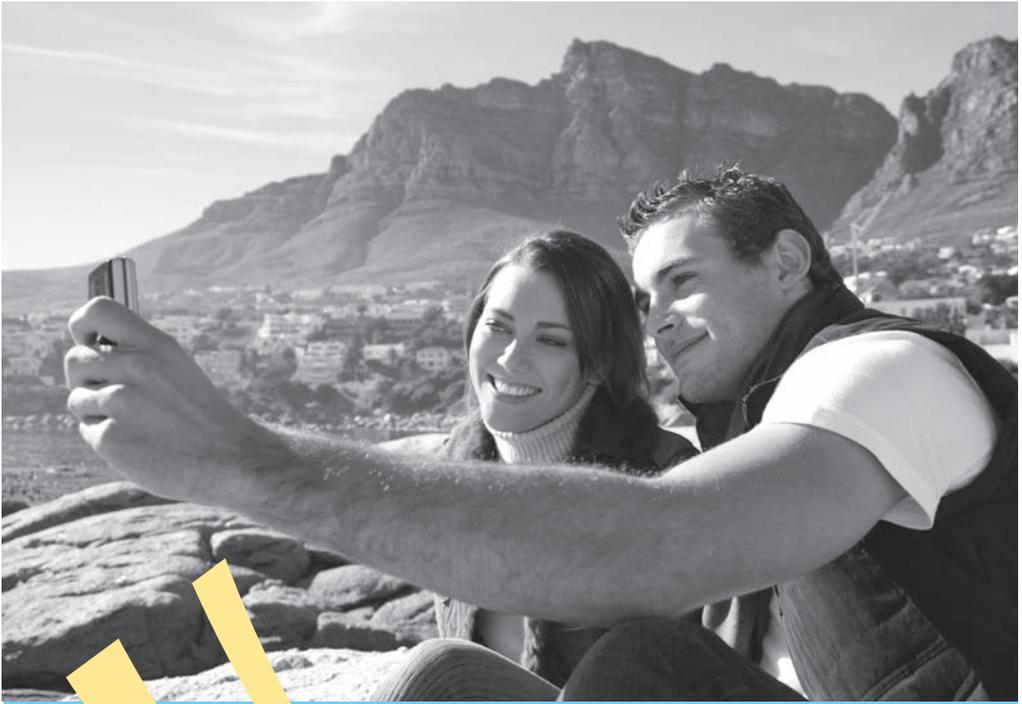
Premier prix en espèces: Fr. 70.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Le total des 10 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge.

Disposition: Toutes les passes doivent être tirées avec la même arme de sport.



Antonio Giampietro
Conseiller en assurances
Agence principale Tavannes
032 482 65 23



La proximité

Agir sur place, bien se connaître – gage d'estime et de confiance. Nous vous consacrons du temps et répondons tant à vos besoins qu'à vos attentes. Conseil et service individuels.

Nous sommes à votre écoute.



www.cec.clientis.ch



Clientis
Caisse d'Épargne CEC



Société Fusil 300m Verein (Sektion) Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Clientis Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Armes de sport: Tous les fusils

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Positions: Mousqueton couché bras franc ou appuyé
Fusil standard couché bras franc
Fusil libre à genou ou couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Prix: **Fr. 17.00**
(Fr. 7.00 taxe de contrôle, Fr. 6.00 prix de passe, Fr. 3.50 munition et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Distinctions:		<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	90	88	87
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	84	82	81
Cat. B	F ass 57 (Ord. 02)	81	79	78

Disposition: La cible „Société» est obligatoire pour les tireurs dont la Société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.



Âme-Elie



*magnin*elie@bluewin.ch
<http://ameelie.wifeo.com>

Chambre d'Hôtes

Elie Magnin
Rue Principale 38
2534 Orvin-Suisse

079 / 297.52.30

Boucherie

Junod



*Votre Boucherie
de la région
avec des produits
fabrication maison*

Tél. 032 751 21 12

Rue de la Tour 3 | 2520 La Neuveville



hôtelCristal
wellness & spa

Hôtel ★★★ | Restaurant | Wellness-Spa

Piscine couverte | Patinoire | Fitness

Salles polyvalentes | Salles de séminaires | Dortoirs

Chemin des Sports 10 | CH-2350 Saignelégier | info@centredeloisirs.ch | 032 951 24 74

www.hotelcristal.ch



COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Règlement du Concours des sociétés Fusil 300m Reglement für die Vereinswttkämpfe Gewehr 300m

- Participation:** Toutes les Sociétés de tir à 300m, membres d'une Société cantonale de tir de la FST et les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours des sociétés.
- Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au Concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les tireurs licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société». Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.
- Les tireurs peuvent aussi tirer la cible „Société» si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête du comission de tir TCBE 2017 par l'Association bernoise sportive de tir avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Catégories:** Toutes les sociétés concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat: début de la fête).
- Sociétés Bernoises:** Le Concours des sociétés bernoises est réparti en 4 catégories; un classement par catégorie est établi.
- Soc. affiliées à la FST:** Le Concours des Sociétés se déroule également en 4 catégories, avec un classement unique.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible „Société“ comptent.
- Finance de société:** **Fr. 80.00**



Résultats obligatoires: Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société**. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultats obligatoires minimaux :

1 ^{ère} catégorie	12 résultats obligatoires
2 ^{ème} catégorie	10 résultats obligatoires
3 ^{ème} catégorie	8 résultats obligatoires
4 ^{ème} catégorie	6 résultats obligatoires

Résultat de société: Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.

Calcul: Au total des résultats obligatoires on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires.

Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

Ce calcul se fait à 3 décimales près.

Classement: En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de tireurs, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation: 60% du produit des finances de société et des finances individuelles au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés bernoises, affiliées à l'ABST:

Ayants droit: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix.

AROMAX
fine cooking

GOLF
INDOOR MOUTIER



R de Bien

Anne-Marie Feusier
Coiffure Dames et Messieurs
Grand-Rue 39
2735 Malleray
Tél. 032 492 32 79

garage wahl malleray

A votre service depuis plus de 20 ans

VENTE

Véhicules neufs et d'occasion

SERVICE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
SERVICE CLIMATISATION
PNEUS

La Ruai 14

2735 MALLERAY

Tél. 032 492 32 42 - Fax 032 492 32 62



CABANE
du Pêcheur

Sibylle Sieber
Pascal Bommer

Heidenweg 6
3235 Erlach

info@cabane-du-pecheur.ch
www.cabane-du-pecheur.ch

Prix de société:	1 ^{er} échelon	Fr. 400.- (Prix en nature)
	2 ^e échelon	Fr. 300.- (Prix en nature)
	3 ^e échelon	Fr. 200.- (Prix en nature)

Échelle des prix: Les prix en nature sont attribués ainsi:

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
1 ^{er} échelon	40%	30%	20%	10%
2 ^e échelon	30%	35%	35%	40%
3 ^e échelon	30%	35%	45%	50%

Distinction de société:	Couronne de laurier or	1 ^{er} rang de chaque catégorie
	Couronne de laurier argent	2 ^e rang de chaque catégorie
	Couronne de laurier bronze	3 ^e rang de chaque catégorie

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

Prix pour les sociétés FST:

Prix de société: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix en espèces.

1 ^{er} prix	Fr. 500.-
2 ^{ème} prix	Fr. 400.-
3 ^{ème} prix	Fr. 300.-
dernier prix	Fr. 30.-

Distinction de société: aucune

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.



Coca-Cola plus suisse que vous ne le pensez.

Nous sommes établis en Suisse depuis 1936.
Avec plus de 900 employés, nous produisons localement
pour les consommatrices et consommateurs suisses.
De plus, nous nous engageons à travers plusieurs projets
dans le domaine de la protection de l'environnement et
soutenons un style de vie sain et actif.

www.coca-cola.ch

Coca-Cola



Concours de groupes Fusil 300m Gruppenwettkampf Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Coca-Cola HBC suisse SA, Brüttisellen

Participation: Toutes les sociétés de tir à 300 m, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes.

5 tireurs licenciés de la même Société de tir forment un groupe.

Un tireur ne peut participer qu'avec un seul groupe.

Catégories: Le Concours de groupes se compose des catégories „Sport“ et „Ordonnance“; un classement séparé est établi.

Les tireurs au Concours de groupes dans la catégorie „Sport“ peuvent tirer avec toutes les armes de sport.

Les tireurs au Concours de groupes dans la catégorie „Ordonnance“ ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.

Programme de tir: Les résultats suivants sont pris en compte:
catégorie „Sport“ Cible „Art“
catégorie „Ordonnance“ Cible „Militaire-Ordonnance“

Finance de groupe: Fr. 50.00

Dotation: 100% du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50% des groupes classés de chaque catégorie.

Prix de groupe:	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
1 ^{er} prix	Fr. 500.-	Fr. 500.-
2 ^{ème} prix	Fr. 400.-	Fr. 400.-
3 ^{ème} prix	Fr. 300.-	Fr. 300.-
4 ^{ème} prix	Fr. 200.-	Fr. 200.-
5 ^{ème} prix	Fr. 150.-	Fr. 150.-

Dernier prix de chaque catégorie: Fr. 20.-

G.DUBOIS SA
2516 LAMBOING
Tel:032.315.15.39



- STORES EN TOUS GENRES
- SERVICES REPARATIONS
- VOIETS EN ALUMINIUM
- MOUSTIQUAIRES

DELMECO SA

L'EXPERT DES Outils DE COUPE EN MÉTAL DUR SUR MESURE
 DER EXPERTE FÜR HARTMETALL-SCHNEIDWERKZEUGE NACH MASS
 SPECIALISTS FOR CUSTOMISED TUNGSTEN CARBIDE CUTTING TOOLS



Rue du Pont 5 CH-2738 Court
 www.delmecho.ch info@delmecho.ch
 Tél. ++41(0)32 497 90 55 Fax. ++41(0)32 497 95 75



KOBELT AG
 Sur le Crêt 9 - 2606 Corgémont
 Staatsstr. 7 - 9437 Marbach
 Pilgerstr. 1 - 5405 Baden-Dättwil
INFORMATION ET CONSEILS 071 775 85 85
 www.kobelthaus.ch



Kobelthaus
 Massif. Individuel. Honnête.



WERNER HARNISCH
 architecte conseiller

„LA MAISON DE VOS RÊVES AVEC
 CONSEILS PERSONNALISÉS.“

IDÉE DE MAISON: SOLCE



MINERGIE
 FACHPARTNER



- Classement:** Le total des résultats individuels des cinq tireurs détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.
- Inscription:** L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des tireurs.
- Lors de l'inscription, il faut absolument indiquer dans quelle catégorie (Sport ou Ordonnance) le groupe désire concourir. Les tireurs qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible en question (Art-Groupe ou Militaire-Groupe).
- Mutations:** Les mutations de tireurs ne sont possibles que pendant la durée du tir à la Centrale, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des tireurs au Concours de groupes concernés.
- Le déplacement d'un groupe à un autre n'est pas autorisé.
- L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 5 tireurs.
- Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.
- Proclamation des résultats:** Il n'y a pas de proclamation des résultats; les prix en espèces sont versés aux sociétés.



Gigandet Frères SA
2714 Les Genevez Scierie
www.gigandet-bois.ch Charpente
Levage. Nacelle 32 mètres Couverture
Menuiserie
Ossature bois

Tél: 032 484 98 86
Nat: 079 631 54 05
info@gigandet-bois.ch

**300 Meter Distanz.
4 Kränze in 4 Stichen.
Eine Bank.**

**300 m de distance.
4 couronnes en 4 passes.
Une banque.**



B E K B

B C B E



Maîtrise 3 positions Fusil 300m Meisterschaft 3 Stellungen Gewehr 300m

Parrainage de la cible: BCBE, Banque cantonale bernoise, Berne

Armes de sport: Fusil standard et Fusil libre

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 20 coups couché
20 coups debout
20 coups à genou

Prix: **Fr. 90.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 21.00 munition et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

	<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
Fusil standard, Fusil libre	505	493	487

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

	<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
Fusil standard, Fusil libre	485	473	467
	504	492	486

Etherma Netzheizmatten

Die elektrobiologische Fussbodenheizung zur einfachen Verlegung direkt unter dem Plattenbelag.

Angenehme Wärme aus dem Boden

- Ideal für Renovationen
- Auch für Sitzflächen und Wände
- Nur 2,7 mm dünn
- Einfach regulierbar
- Schnelle Heizreaktion
- Selbsthaftend
- ab Lager lieferbar

systemtherm

System Therm AG St. Gallen
Telefon 071 274 00 50



Landi

ArcJura SA

www.landiarcjura.ch



Dispositions:

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
7. **Aucun rangeur pour tirer les maîtrises les samedis n'est délivré.**

NOUS CONSTRUISONS

VOTRE MAISON



Villas individuelles dans le lotissement "les Oeuchettes"

CORTEBERT

Parcelles jusqu'à 775m² avec mandat d'architecte

CORGEMONT

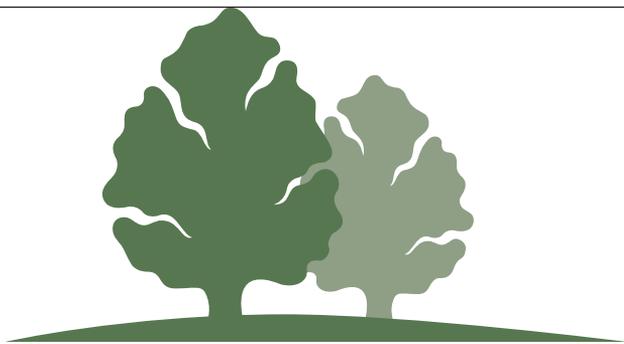


Nouveau projet de villas individuelles et villas mitoyennes

PERY

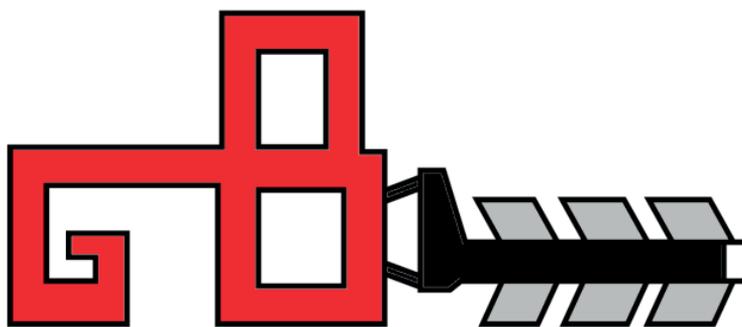


pierre liechti **associés** 032 342 55 44
sàrl info@plassociés.ch



R É S I D E N C E

Les Aliziers



2720 TRAMELAN

Garage Bourquin Tramelan Sàrl

Tél. 032 487 65 35 - Fax. 032 487 62 87

www.rocs.ch



Maîtrise 2 positions Fusil 300m Meisterschaft 2 Stellungen Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Home LES ALIZIERS SA, Crémines

Armes de sport: Fusil standard
Fusil d'assaut 90, Mousqueton et Fusil d'assaut 57 (Ord03)
Fusil d'assaut 57 (Ord02)
Fusil libre (seulement pour V et SV)

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 30 coups couché
30 coups à genou

Prix: **Fr. 90.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise,
Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 21.00 munition et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**

Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

	<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
Fusil standard	525	513	507
Mousqueton, Fusil d'assaut 90, Fusil d'assaut 57 (Ord03)	495	483	477
Fusil d'assaut 57 (Ord02)	480	468	462
Fusil libre (seulement pour V et SV)		513	507

Beaucoup de succès
pour le 40^e
Tir Cantonal Bernois!

kiener + wittlin ag

Votre partenaire avec le Plus

acier + métaux
technique de fixation
outillage

Rte. du Simplon 9 / CH-1845 Noville / Tel. +41 21 967 16 61
noville@kiener-wittlin.ch / www.kiener-wittlin.ch

Charpié SA

Atelier de mécanique

Usinage de 20 grammes à 2 tonnes

Rte de Sorvilier 21
CH - 2735 Bévillard

Tél. : 032 / 491 62 34
Fax : 032 / 491 62 35
info@charpiesa.ch
www.charpiesa.ch

Georges Chetelat SA

génie civil, terrassements, routes



CH - 2822 Courroux
Rue de l'Industrie 3
Tél.: 032 422 32 60
Fax: 032 422 22 80
info@gchetelat.ch



www.gchetelat.ch

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

	E/S	V/U21	SV/U17
Fusil standard	505–524	493–512	487–506
Mousqueton, Fusil d'assaut 90, Fusil d'assaut 57 (Ord03)	475–494	463–482	457–476
Fusil d'assaut 57 (Ord02)	460–479	448–467	442–461
Fusil libre (seulement pour V et SV)		493–512	487–506

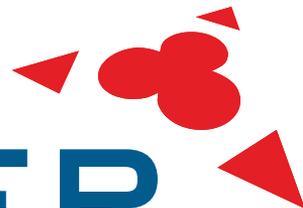
Dispositions:

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
7. **Aucun rangeur pour tirer les maîtrises les samedis n'est délivré.**



MOUTIER

Cœur de Jura



MÉCANIQUE DE PRÉCISION

CONCEPTION



USINAGE CN



ÉLECTROÉROSION



ÉTAMPAGE



ARCOFIL





Maîtrise couché Fusil 300m Liegend Meisterschaft Gewehr 300m

Parrainage de la cible: Municipalité de Moutier

Armes de sport: Fusil standard et Fusil libre
Fusil d'assaut 90, Mousqueton et Fusil d'assaut 57 (Ord03)
Fusil d'assaut 57 (Ord02)

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 60 coups couché
(pas d'allégements de positions selon RTSp, part. B)

Prix: **Fr. 90.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise,
Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 21.00 munition et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**

Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

	E/S	V/U21	SV/U17
Fusil standard et Fusil libre	550	538	532
Mousqueton, Fusil d'assaut 90, Fusil d'assaut 57 (Ord03)	525	513	507
Fusil d'assaut 57 (Ord02)	505	493	487

CHIESA VINS

1905

**Venez partager nos découvertes
exclusives et nos très
nombreux coups de cœur !**



La passion du vin depuis plus de 110 ans

Dr-Schwab 6 - 2610 Saint-Imier - 032 941 23 55

info@chiesavins.ch

www.chiesavins.ch

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

	E/S	V/U21	SV/U17
Fusil standard et Fusil libre	530–549	518–537	512–531
Mousqueton, Fusil d'assaut 90, Fusil d'assaut 57 (Ord03)	505–524	493–512	487–506
Fusil d'assaut 57 (Ord02)	485–504	473–492	467–486

Dispositions:

1. En plus de la maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
7. **Aucun rangeur pour tirer les maîtrises les samedis n'est délivré.**

Virginie Houriet

032 489 12 44
v.houriet@hotmail.fr

Grand-Rue 12
2606 Corgémont



Coiffure Nuance
Elle & Lui

Restaurant Le Grimm

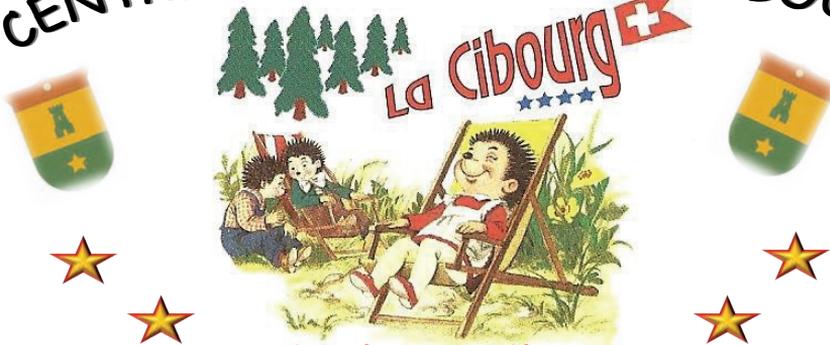
Montoz
2710 Tavannes

Jean Burger Tel: 032 / 481 20 53
Fermé: lundi et mardi



Berner Schiesssportverband
Association bernoise sportive de tir

CENTRE DE VACANCES LA CIBOURG



Centre de vacances La Cibourg

Fam. V. Stengel & fils

2616 La Cibourg

Tél: 032 968 39 37 Fax: 032 968 10 43

www.centrelacibourg.ch

Camping, Caravaning, Restaurant, Chambres, Dortoir 24 places,
Appartement de vacances, salle 50 places pour comité, apéritif de mariage ect.

Ouvert toute l'année (été comme hiver)

Soyez toujours les bienvenues



Concours des Vainqueurs de la fête Fusil 300m Festsieger-Wettkämpfe Gewehr 300m

Parrainage de la cible: ABST, Association bernoise sportive de tir

Armes de sport:	Cat. Sport Elite:	Fusil standard et Fusil libre
	Cat. Ordonnance Elite:	Fusil d'ordonnance
	Cat. Sport Juniors:	Fusil standard
	Cat. Ordonnance Juniors	tous les Fusils d'assaut

Droit de participation : Tous les participants à la 40^e Tir Cantonal Bernois 2017 ont le droit de participer à ces concours. Ne seront classés que les tireurs qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même genre d'arme, c'est-à-dire dans la catégorie correspondante.

	Elite Cat. Sport	Elite Cat. Ord.	Cat. Juniors Sport et Ord.
Société	100 %	100 %	100 %
Art	10 %	10 %	
Militaire	10 %	100 %	
Répartition	100 %	100 %	100 %
Série	100 %	100 %	
Chasseral	100 %	100 %	
Distinction	100 %	100 %	100 %
Juniors			100 %

Classement: En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription: Il n'est pas nécessaire de s'annoncer pour participer au Concours des vainqueurs de la fête. Tous les participants qui remplissent les conditions sont classés automatiquement.

Prix par catégorie:	1 ^{er} prix:	Don d'une valeur de Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Proclamation des résultats: La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix aura lieu lors de la journée de clôture du 40^{ème} TCBE 2017.



Cible	Cat.	Nombre des coups	Cible	Prix	Cat. A	Distinction Cat. B	Cat. C	Dotation exposée
Pistolet 50m								
Exercice	toutes	5 c.p.c.	toutes 10 p.	4.00	--	--	--	6'000.-
Militaire (Groupe)	B/C	4 c.p.c. / 4 série	P 10	20.00	--	70/68/67	68/66/65	5'000.-
Art	toutes	5 c.p.c.	P 100	20.00	435/425/420	425/415/410	410/400/395	5'000.-
Réparation	toutes	6 c.p.c.	P 10	20.00	55/54/53	53/52/51	52/51/50	5'000.-
Vitesse	B/C	2x3 série	P 10	20.00	--	52/51/50	51/50/49	4'000.-
Moron	B/C	5 c.p.c. / 3 série	P 10	20.00	--	70/68/67	68/66/65	4'000.-
Distinction	B/C	3 c.p.c. / 3 série	P 10	12.00	--	52/51/50	51/50/49	2'000.-
Dons d'honneur	toutes	3 c.p.c.	P 100	12.00	--	--	--	2'000.-
Vétérans	toutes	5 c.p.c.	P 100	20.00	425/420	415/410	400/395	2'000.-
Rachats	toutes	2 c.p.c.	P 100	6.50	--	--	--	15'000.-
Société	toutes	10 c.p.c.	P 10	16.00	90/88/87	88/86/85	85/83/82	12'000.-
Finance société				80.00	--	--	--	2'000.-
Concours de groupe	B/C	12 série de 5 coups	P 10	75.00	--	535/523/517	515/503/497	3'000.-
Maîtrise B	B/C	12 série de 5 coups	P 100		--	--	--	
Vainqueur de la fête		selon plan de tir	P 100					
Pistolet 25m								
Standard (Groupe)	D/E	2 série de 5 coups	PP 10	20.00	90/88/86	86/84/82		2'000.-
Duel	D/E	2 série de 5 coups	ISSF	20.00	86/84/82	82/80/78		2'000.-
Série (Juniors)	D/E	2 série de 5 coups	ISSF	13.00	92/90/88	88/86/84		2'000.-
Montoz	D/E	2 série de 5 coups	ISSF	20.00	92/90/88	88/86/84		2'000.-
Société	D/E	3 série de 5 coups	ISSF	16.00	139/136/133	133/130/127		2'000.-
Finance société				80.00				
Concours de groupe	D/E	12 série de 5 coups	PP 10/ISSF	75.00	530/518/512	505/493/487		1'000.-
Maîtrise C	D/E	12 série de 5 coups	PP 10/ISSF	75.00	--	--		2'000.-
Vainqueur de la fête		selon plan de tir	PP 10/ISSF					
Dotation exposée								80'000.-

Récapitulation des cibles et des concours Pistolet 50/25m



Stich	Kat.	Schusszahl	Scheibe	Preis	Kat. A	Auszeichnung	Kat. B	Kat. C	Plansumme
50 Meter									
Übungskehr	alle	5 Einzel	alle 10er	4.00	-	-	-	-	6'000.-
Militär (Gruppe)	B/C	4 Einzel / 4 Serie	P 10	20.00	-	70/68/67	68/66/65	68/66/65	5'000.-
Kunst	alle	5 Einzel	P 100	20.00	435/425/420	425/415/410	410/400/395	410/400/395	5'000.-
Auszahlung	alle	6 Einzel	P 10	20.00	55/54/53	53/52/51	52/51/50	52/51/50	5'000.-
Schnellstich	B/C	2x3 Serie	P 10	20.00	-	52/51/50	51/50/49	51/50/49	4'000.-
Moron	B/C	5 Einzel / 3 Serie	P 10	20.00	-	70/68/67	68/66/65	68/66/65	4'000.-
Kranz	B/C	3 Einzel / 3 Serie	P 10	12.00	-	52/51/50	51/50/49	51/50/49	2'000.-
Ehrengabe	alle	3 Einzel	P 100	12.00	-	-	-	-	2'000.-
Veteranen	alle	5 Einzel	P 100	20.00	425/420	415/410	400/395	400/395	2'000.-
Nachdoppel	alle	2 Einzel	P 100	6.50	-	-	-	-	15'000.-
Verein	alle	10 Einzel	P 10	16.00	90/88/87	88/86/85	85/83/82	85/83/82	12'000.-
Vereinsdoppel				80.00					
Gruppenwettkampf	B/C			50.00					
Meisterschaft B	B/C	gem. RSpS SSV	P 10	75.00	-	535/523/517	515/503/497	515/503/497	2'000.-
Festsieger-Konkurrenzen		gem. Schiessplan	P 100						
25 Meter									
Standard (Gruppe)	D/E	10 Schüsse	PP 10	20.00	90/88/86	86/84/82	86/84/82	86/84/82	2'000.-
Duell	D/E	10 Schüsse	ISSF	20.00	86/84/82	82/80/78	82/80/78	82/80/78	2'000.-
Serie (Junioren)	D/E	10 Schüsse	ISSF	13.00	92/90/88	88/86/84	88/86/84	88/86/84	2'000.-
Montoz	D/E	10 Schüsse	ISSF	20.00	92/90/88	88/86/84	88/86/84	88/86/84	2'000.-
Verein	D/E	15 Schüsse	ISSF	16.00	139/136/133	133/130/127	133/130/127	133/130/127	2'000.-
Vereinsdoppel				80.00					
Gruppenwettkampf	D/E			50.00					1'000.-
Meisterschaft C	D/E	gem. RSpS SSV		75.00	530/518/512	505/493/487	505/493/487	505/493/487	2'000.-
Festsieger-Konkurrenz		gem. Schiessplan	PP 10/ISSF						
Plansumme									80 000.-

Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Pistolen 50/25m



seit 1966 überzeugend in System und Technik

- **Kugelfanganlagen für
25 / 50 / 300m / Jagd**
- **Indoor-Anlagen**
- **Sicherheitsblenden**
- **Schiessstandeinrichtungen**
- **Schiessstandzubehör**
- **Reparatur- und Unterhaltsarbeiten
sowie Ersatzteildienst
für sämtliche RUAG, Inauen und ACO-
Schiessanlagen**
- **300m Kugelfangsysteme
Ohne Gummigranulatfüllung**



Leu+Helfenstein AG | 6212 St. Erhard
Telefon 041 921 40 10 | Fax 041 921 78 63
info@leu-helfenstein.ch | www.leu-helfenstein.ch



Exercice Pistolet 50/25m Übungskehr Pistole 50/25m

Parrainage de la cible: LEU + HELFENSTEIN AG, St-Erhard

Armes de sport: Tous les pistolets

Zone de points: Cibles à 10 points

Programme de tir: **Pistolet 50m**
5 coups, coup par coup par passe; nombre de passes illimité

Pistolet 25m
max. 1 série à 5 coups par passe

Prix: **Fr. 4.00** par passe
(Fr. 3.25 taxe de tir, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Conditions:

1. Interruption de la passe et passage à toutes les bonnes cibles autorisés.
2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Votre nouveau **AGENT OFFICIEL DACIA**
dans votre région!



GARAGE GERBER
SARL
2722 LES REUSSILLES – Tel. 032 487 50 50



**NOUS VISIONS
JUSTE.
WIR SIND
TREFFSICHER.**

**PRINT
HERTIG**

Hertig + Co. AG
Werkstrasse 34
3250 Lyss
Tel. 032 343 60 00
Fax 032 343 60 01
info@hertigprint.ch
www.hertigprint.ch





Militaire (Groupe) Pistolet 50m Militär (Gruppen) Pistole 50m

Parrainage de la cible: Hertig Print AG, Lyss

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 4 coups, coup par coup
4 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.80 prix de passe, Fr. 0.80 contribution de sport et de formation et Fr. 0.40 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés 50m.

Répartition immédiate:	80 points	Fr. 100.-
	79 points	Fr. 80.-
	78 points	Fr. 60.-
	77 points	Fr. 45.-
	76 points	Fr. 35.-
	75 points	Fr. 27.-
	74 points	Fr. 22.-
	73 points	Fr. 18.-
	72 points	Fr. 14.-
	71 points	Fr. 10.-
	70 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	70	68	67
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	68	66	65

Disposition: La cible « Militaire » est obligatoire pour les tireurs au Concours de groupes à 50m et son résultat compte pour le classement du groupe.



L'UN DES PLUS GRANDS SPONSORS SPORTIFS.

Les sportifs boivent Rivella. Et Rivella s'engage corps et âme pour le sport – de la journée sportive régionale à la compétition internationale de premier plan. Instaurée depuis des décennies, notre collaboration avec les plus grandes fédérations sportives de Suisse souligne cet engagement. rivella.ch





Art Pistolet 50m Kunst Pistole 50m

Parrainage de la cible: Rivella, Rothrist

Armes de sport: Pistolet 50m (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.25 prix de passe, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

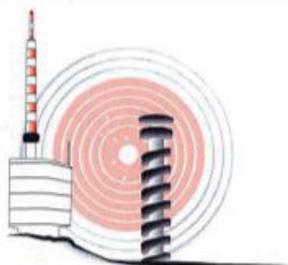
Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Pistolet 50m (PL)	435	425	420
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	425	415	410
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	410	400	395

Willkommen

am 40. Berner
Kantonalschützenfest



40^e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017



www.waffenglauser.ch

info@waffenglauser.ch

Tel 032 392 27 77

Stadtplatz 17

3270 Aarberg

225 umliegende Parkplätze

**WAFFEN
GLAUSER**





Répartition Pistolet 50m Auszahlung Pistole 50m

Parrainage de la cible: Waffen Glauser AG, Aarberg

Armes de sport: Pistolet 50m (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés 50m.

Répartition immédiate:	60 points	Fr. 80.-
	59 points	Fr. 60.-
	58 points	Fr. 40.-
	57 points	Fr. 26.-
	56 points	Fr. 20.-
	55 points	Fr. 15.-
	54 points	Fr. 12.-
	53 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Pistolet 50m (PL)	55	54	53
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	53	52	51
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	52	51	50

COMMUNE
MIXTE



CREMINES

E. Weber & fils

ENTREPRISE DE PEINTURE



Tous travaux de peinture
Rénovations de façades

2732 SAULES 032/ 481 21 93



Luzernerstrasse 94,
6010 Kriens
Tel. 041 240 99 08
e-mail: info@truttmann.ch





Vitesse Pistolet 50m Schnellstich Pistole 50m

Parrainage de la cible: Commune mixte de Crémines

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 2 x 3 coups en série en 30 secondes dès le commandement

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés 50m.

Répartition immédiate:	60 points	Fr. 80.-
	59 points	Fr. 60.-
	58 points	Fr. 40.-
	57 points	Fr. 26.-
	56 points	Fr. 20.-
	55 points	Fr. 15.-
	54 points	Fr. 12.-
	53 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	52	51	50
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	51	50	49

Sportpistole Modell AW93



Feinwerkbau GmbH

AST-Birrer GmbH



Ihr Transportpartner in Sachen Sonderabfälle

AST-Birrer GmbH, Bürenstrasse 11, 2504 Biel, Tel: 032 341 62 65

Homepage: www.ast-birrer.ch E-Mail: info@ast-birrer.ch



Moron Pistolet 50m Moron Pistole 50m

Parrainage de la cible: C-Ma Trading GmbH, Schöffland

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 5 coups, coup par coup
3 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.80 prix de passe, Fr. 0.80 contribution de sport et de formation et Fr. 0.40 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés 50m.

Répartition immédiate

de prix en nature:	80 points	Fr. 100.-
	79 points	Fr. 75.-
	78 points	Fr. 60.-
	77 points	Fr. 40.-
	76 points	Fr. 35.-
	75 points	Fr. 30.-
	74 points	Fr. 25.-
	73 points	Fr. 20.-
	72 points	Fr. 15.-
	71 points	Fr. 10.-
	70 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates en nature doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	70	68	67
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	68	66	65

Pour ne pas perdre la cible des yeux:

des solutions d'assurance
et de prévoyance bien
ajustées.

Agence générale Moutier-St-Imier

Eric Veya
Rue Centrale 1
2740 Moutier
T 032 494 53 20
moutier@mobiliere.ch
mobiliere.ch

Agence St-Imier

Place du Marché 1
2610 St-Imier
T 032 942 68 20

la Mobilière



Distinction Pistolet 50m Kranzstich Pistole 50m

Parrainage de la cible: la mobilière, Moutier - St-Imier

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 3 coups, coup par coup
3 coups en série en 60 secondes dès le commandement

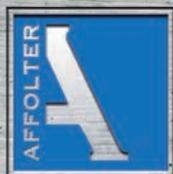
Prix: **Fr. 12.00**
(Fr. 11.10 taxe de contrôle, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires: Distribution immédiate des prix en nature:

60 points	Fr.	25.-
59 points	Fr.	18.-
58 points	Fr.	12.-
57 points	Fr.	8.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	52	51	50
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	51	50	49



SINCE 1919

LA PARFAITE MAÎTRISE DU ROUAGE D'HORLOGERIE



COMPÉTENCE ■

SAVOIR-FAIRE ■

QUALITÉ ■

AFFOLTER
AFFOLTER PIGNONS SA



www.affoltergroup.ch



Dons d'honneur Pistolet 50m Ehrengabe Pistole 50m

Parrainage de la cible: Affolter Group SA, Malleray

Armes de sport: Pistolet 50m (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P100

Programme de tir: 3 coups, coup par coup

Prix: **Fr. 12.00**
(Fr. 11.55 taxe de contrôle, Fr. 0.30 contribution de sport et de formation et Fr. 0.15 taxe d'environnement)

Dotation: Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des taxes de contrôle.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

Distinctions: Aucune

Dispositions:

1. Les 5 meilleurs tireurs au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
2. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.



SWIZA™

**AUTHENTIC
SWISS KNIFE**



**BEST
OF THE
BEST
2016**



**AWARD
WINNING**

www.swiza.com



Vétérans Pistolet 50m Veteranenstich Pistole 50m

Parrainage de la cible: SWIZA, Delémont

Tireurs: Vétérans et Seniors-vétérans de la FST nés en 1957 et antérieurement.

Armes de sport: Pistolet 50m (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.25 prix de passe, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^{ème} prix	Fr. 200.-
3 ^{ème} prix	Fr. 150.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

Distinctions:		<u>V</u>	<u>SV</u>
Cat. A	Pistolet 50m (PL)	425	420
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	415	410
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	400	395

Ihr Spezialist für THERMO-Drucker

(neue Sius- und Polytronic-Anlagen)

Thermopapierrollen

mit und ohne Perforation

Thermorollen selbstklebend

(für Bundesprogramme OP + FS)

Norm-Standblätter für Thermo-Drucker

für ca. 20/40/60 Schuss

Sonderdrucke Standblätter Thermo

Druck nach ihren Angaben, inkl. Satz

Selbstverständlich erhalten Sie weiterhin auch alle Produkte für die Anlagen mit Matrix-Druckern wie gewohnt.

Fragen Sie uns, wir helfen Ihnen weiter!



**Schiesskomptabilitäten
Hammer**

Am Roggebächli 11 • 4710 Balsthal
Tel. 062 386 90 00 • Email: info@shoot.ch

Online-Bestellungen in unserem Shop unter:

www.shoot.ch



Rachats Pistolet 50m Nachdoppel Pistole 50m

Parrainage de la cible: Schiesskomptabilitäten Hammer, Balsthal

Armes de sport: Cat. A: Pistolet 50m (PL)
Cat. B: Pistolet à percussion annulaire (PPA)
Cat. C: Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup; au maximum 24 passes autorisées

Prix: **Fr. 6.50**
(Fr. 6.20 prix de passe, Fr. 0.20 contribution de sport et de formation et Fr. 0.10 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes.

Répartition immédiate
pour coups profonds:

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
100 points	Fr. 30.-	Fr. 45.-	Fr. 60.-
99 points	Fr. 20.-	Fr. 25.-	Fr. 30.-
98 points	Fr. 10.-	Fr. 12.-	Fr. 15.-
97 points	Fr. 5.-	Fr. 8.-	Fr. 10.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le tireur reçoit par livret de tir au maximum Fr. 150.00 en espèces et Fr. 100.00 en prix en nature.



Bureau fiduciaire
Corinne Voutat-Jobin
Spécialiste en finance et comptabilité
avec brevet fédéral



Despont SA

www.despont.ch
info@despont.ch

Installations sanitaires
Ferblanterie
Conseil et planification
Réparations

Tel 032 322 39 74
2502 Biel-Bienne

Sanitäre Anlagen
Spenglerei
Beratung & Planung
Reparaturen



www.ZINGGTRANS.ch

- travaux avec nacelle
- levage avec ventouse
- déménagements industriels

079 688 09 07

info@zinggtrans.ch





40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Le total des 10 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

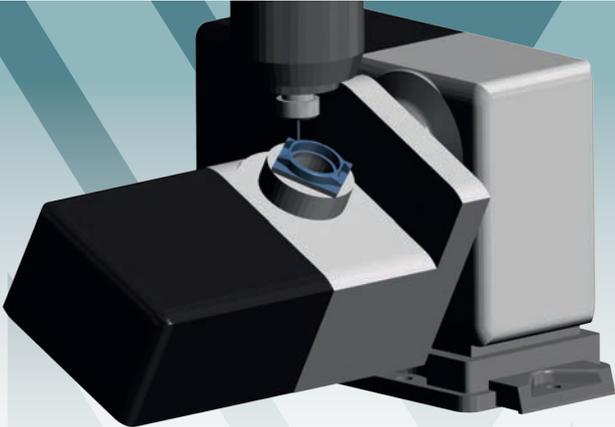
Disposition: Toutes les passes doivent être tirées avec la même arme de sport.



MWPROGRAMMATIONS SA
LA COMPÉTENCE CNC À VOTRE SERVICE

Support
Formation
Postprocesseurs
Développements sur demande





www.mwprog.ch
+41 (0)32 491 65 30
sales@mwprog.ch



SPACECLAIM
Construire en CAO



alphacam
Fabriquer en CFAO



MW DNC
Communiquer et superviser



Coca-Cola plus suisse que vous ne le pensez.

Nous sommes établis en Suisse depuis 1936. Avec plus de 900 employés, nous produisons localement pour les consommatrices et consommateurs suisses. De plus, nous nous engageons à travers plusieurs projets dans le domaine de la protection de l'environnement et soutenons un style de vie sain et actif.

www.coca-cola.ch



GRUPE-EGLI.CH

Bienne T 032 331 99 19 | Gümliigen T 031 952 66 76

VOS SPÉCIALISTES EN:

- PLÂTRERIE
- PEINTURE
- CONSTRUCTION À SEC
- ISOLATION
- PROTECTION INCENDIE
- IMMOBILIER



Société Pistolet 50m Verein Pistole 50m

Parrainage de la cible: Coca-Cola, HBC suisse SA, Brüttisellen

Armes de sport: Pistolet 50m (PL), Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10

Programme de tir: 10 coups, coup par coup

Prix: **Fr. 16.00**
(Fr. 7.00 taxe de contrôle, Fr. 7.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. A	Pistolet 50m (PL)	90	88	87
Cat. B	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	88	86	85
Cat. C	Pistolet d'ordonnance (PO)	85	83	82

Disposition: La cible „Société» est obligatoire pour les tireurs dont la Société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.



ŠKODA



Maurice Montavon SA
2802 Develier
www.garagemontavon.ch



Audi



SEAT

Fumoir du Banneret

Boucher de campagne
Stéphane Oester
2745 Grandval
076 317 08 10



www.boucherdecampagne.ch



Commune Bourgeoise



SORVILIER

Visite d'une magnifique réserve naturelle de Les Chauffours
Admirer Le Bois du Président, sapins de 23 m3
Découvrir l'Abri de pique-nique Le Chébia
Sapins de Noël et marché de bois

Des forêts certifiées

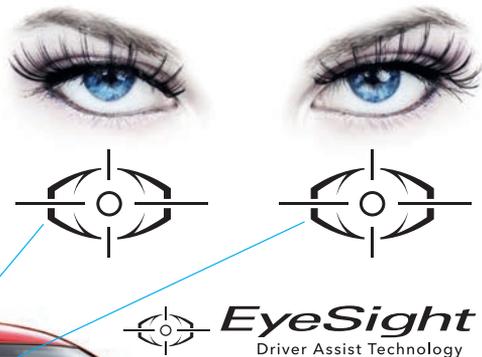




Règlement du Concours des sociétés Pistolet 50m Reglement für die Gruppenweetkämpfe Gewehr 50m

- Participation:** Toutes les Sociétés de tir au pistolet 50m, membres d'une Société cantonale de tir de la FST et les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours des sociétés.
- Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au Concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les tireurs licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société». Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.
- Les tireurs peuvent aussi tirer la cible „Société» si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la commission de tir TCBE 2017 par l'Association bernoise sportive de tir avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Catégories:** Toutes les sociétés concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat: début de la fête).
- Sociétés Bernoises:** Le Concours des sociétés bernoises est réparti en 3 catégories; avec un classement unique.
- Soc. affiliées à la FST:** Le Concours des Sociétés se déroule également en 3 catégories, avec un classement unique.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible „Société 50m" comptent.
- Finance de société:** **Fr. 80.00**
- Résultats obligatoires:** Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société**. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.

**LE CONCEPT
«QUATRE
YEUX».
SUR LA NOUVELLE
LEVORG 4x4.**



EyeSight
Driver Assist Technology

La nouvelle Levorg 4x4 avec EyeSight.

Le break sport 170 ch avec boîte automatique Lineartronic, palettes au volant et mode manuel, moteur Boxer turbo 1,6 litre à injection directe et traction 4x4 symétrique, sièges grand confort, climatisation automatique et système d'Infotainment haut de gamme (avec DAB+). La nouvelle Levorg est désormais encore plus sûre grâce au système EyeSight et à l'Advanced Safety Package*.

Venez l'admirer de vos propres yeux. Et la découvrir avec tous vos sens. Dès maintenant chez votre concessionnaire Subaru.

**Comme toujours sur les Subaru 4x4:
traction intégrale gratuite!**



LA MARQUE **4x4** DES SUISSES

subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. multilease.ch

*Modèles Swiss, Swiss S, Luxury S

Résultats obligatoires minimaux :

toutes les catégories : 5 résultats obligatoires

Résultat de société: Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.

Calcul: Au total des résultats obligatoires on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires.

Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

Ce calcul se fait à 3 décimales près.

Classement: En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de tireurs, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation: 60% du produit des finances de société et des finances individuelles au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés bernoises, affiliées à l'ABST:

Ayants droit: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix.

Prix de société:	1 ^{er} échelon	Fr. 400.- (Prix en nature)
	2 ^e échelon	Fr. 300.- (Prix en nature)
	3 ^e échelon	Fr. 200.- (Prix en nature)

Échelle des prix: Les prix en nature sont attribués ainsi:

1 ^{er} échelon	30%
2 ^e échelon	30%
3 ^e échelon	40%

Distinction de société:	Couronne de laurier or	1 ^{er} rang du classement
	Couronne de laurier argent	2 ^e rang du classement
	Couronne de laurier bronze	3 ^e rang du classement

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

**BOULANGERIE TEA-ROOM
DES REUSSILLES
Chez Nico**



Delphine et Nicolas Hänggi
La Clef 1
2722 LES REUSSILLES
Tél.: 032 487 41 67 - Ouvert le dimanche

Auberge du Relais

Nasah GmbH

Route de Pierre-Pertuis 24
2605 Sonceboz

Tél: 032 489 11 88
Fax: 032 489 29 88
Mobile: 076 544 68 56

Fermé le lundi



GROSSENBACHER S.A.
ÉLECTRICITÉ du Vallon

Tél. 032 489 10 37 079 251 09 22

grossenbacher-electricite.ch

2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL



HIRSCH SKISERVICE
2733 PONTENET - 079 448 06 83

- LOCATION ENFANTS (skis- chaussures - bâtons)
- Vente et réparation de skis
- Raquettes à neige
- Skis de randonnée (peaux de phoques)



**NATURELLEMENT
SUISSE**

CREABETON
SOLUTIONS PAR PASSION

**BON DE
CHF 100.-**

Valable lors de commandes de produits d'aménagement extérieur de Creabeton Matériaux SA passées auprès de votre paysagiste, de votre marchand de matériaux de construction ou directement dans les points de vente de Creabeton Matériaux SA d'une valeur totale de CHF 2000.- au moins.

www.creabeton-materiaux.ch

Ce bon est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Conditions générales: un seul bon est remboursable par objet. Il ne peut être validé que par le maître d'oeuvre. Prière d'envoyer ce bon, accompagné de la facture originale payée concernant les produits fournis à Creabeton Matériaux SA, case postale 432, Buswilstrasse 44, 3250 Lyss. Le montant sera versé sur votre compte dans les 30 jours suivant la réception et l'examen des documents.



une
entreprise
de **vigier**



Prix pour les sociétés FST:

Prix de société: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix en espèces.

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
dernier prix	Fr. 30.-

Distinction de société: aucune

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

Les CJ, bien plus qu'une compagnie de transports publics...

Chemins de fer du Jura

Tourisme et loisirs

Les transports scolaires

Le transport du lait

Le transport des déchets

Le transport du bois

Chemins de fer du Jura
les-cj.ch

SWISSLOS

**Fonds de loterie
Canton de Berne**



pharmacie **DUFOUR** S.A.

Yves Boillat

Rue Général-Dufour 89, 2502 Biel/Bienne

tél. 032 342 46 56 - fax 032 342 46 46

apo.dufour@bluewin.ch

*Nous souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès
à tous les participants et aux organisateurs de cette
40^e édition du Tir Cantonal Bernois !*



Concours de groupes Pistolet 50m Gruppen Wettkampf Pistole 50m

Parrainage de la cible: SWISSLOS, Berne

Participation: Toutes les sociétés de tir à 300 m, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes.

4 tireurs licenciés de la même Société de tir forment un groupe.

Un tireur ne peut participer qu'avec un seul groupe à 50m et un groupe à 25m.

Catégories : Le concours de groupes ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants peuvent tirer avec les armes autorisées pour la cible „Militaire“.

Programme de tir: Les résultats de la cible „Militaire“ comptent.

Finance de groupe: Fr. 50.00

Dotation: 100% du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50% des groupes classés.

Prix de groupe:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	Dernier prix:	Fr. 20.-

Classement: Le total des résultats individuels des quatre tireurs détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Café de la Clef

032 489 51 39



Menu du jour
Vente de pains la semaine
Sur commande diverses
tourtes

Rue de la Gare 64
2605 Sonceboz-Somberval

CALLEGARI Romain



Sanitaire

Ferblanterie

Chauffage

Tavannes

032.481.29.52
076.565.39.41

Carrosserie
José SILVA
2738 Court



Réparations - Rénovations
Revêtement céramique

Reparaturen - Renovationen
Wand und Bodenplatten



Negri Carrelage & Maçonnerie Sàrl
Sur le Pâquier 3
2605 Sonceboz

Tél. + Fax 032 489 12 86

Natel 079 251 27 60

Mail : stephane.negri@bluewin.ch



voire contact :
Ludmilla Beeler | Agence Court
032 497 07 10

WeberHaus^{MAISONS}
Construisons le futur

Inscription: L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des tireurs.

Les tireurs au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Militaire“, cible combinée avec le Concours de groupes.

Mutations: Les mutations de tireurs ne sont possibles que pendant la durée du tir à la Centrale, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des tireurs au Concours de groupes concernés.

Le déplacement d'un groupe à un autre n'est pas autorisé.

L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 4 tireurs.

Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.

Proclamation des résultats: Il n'y a pas de proclamation des résultats; les prix en espèces sont versés aux sociétés.



BIO3G
L'AGRONOME

Donner à la nature
les moyens d'exprimer
son potentiel !

Activateurs de Sols

Stimulants nutritifs

Stimulateurs de déjections animales

Stimulateurs de Croissance

www.bio3g.ch

Rejoignez-nous !

Grand-Rue 49, 2607 CORTÉBERT - Tel : 032 489 33 33 - bureau.suisse@bio3g.fr

**300 Meter Distanz.
4 Kränze in 4 Stichen.
Eine Bank.**

**300 m de distance.
4 couronnes en 4 passes.
Une banque.**



B E K B

B C B E



Maîtrise B Pistolet 50m Meisterschaft B Pistole 50m

Parrainage de la cible: BCBE, Banque cantonale bernoise, Berne

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: Cible P10, 1m

Programme de tir: 1^{re} partie: **Précision**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 5 minutes par série, après le commandement

2^e partie: **Feu de série**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 30 secondes par série, après le commandement

- Le programme Précision doit être tiré avant le feu de série.
- Avant chaque partie du programme, 5 coups d'essai au maximum peuvent être tirés à la cible "Exercice".
- La partie d'un programme commencée ne peut pas être interrompue.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Prix: **Fr. 75.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 6.00 contribution de sport et de formation et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

 **Bimu**
cutting tools & accessories

Tavannes

www.bimu.ch



Auberge «Le Hameau»

Micheline Kupferschmid

La Chaux 17 • 2722 Les Reussilles • 032 487 10 13

E-mail: lehameau@bluewin.ch

www.juragourmand.ch

Heures d'ouverture

Lundi	:	09.00 - 20.00 heures
Mardi	:	fermé
Mercredi	:	16.00 - 23.30 heures
Jeudi	:	09.00 - 23.30 heures
Vendredi	:	09.00 - 00.30 heures
Samedi	:	09.00 - 00.30 heures
Dimanche	:	09.00 - 20.00 heures

Klötzli Werner

Le Côtel 9

2606 Corgémont

info@klotzli.net

www.klotzli.net

T. 079 715 92 91

nettoyage

reinigung

KLÖTZLI.net

GARAGE F. NEUKOMM SA

Vente & Réparation

- Remorques
- Motosports
- Motoculture

Francis Neukomm - Administrateur



Tél. +41 32 492 18 64
Mobile +41 79 614 97 17
Fax +41 32 492 17 23
info@garageneukomm.ch
www.garageneukomm.ch
CH-2732 LOVERESSE

Distinctions:

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

	E/S	V/U21	SV/U17
Cat. B Pistolet à percussion annulaire (PPA)	535	523	517
Cat. C Pistolet d'ordonnance (PO)	515	503	497

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

	E/S	V/U21	SV/U17
Cat. B Pistolet à percussion annulaire (PPA)	515–534	503–522	497–516
Cat. C Pistolet d'ordonnance (PO)	495–514	483–502	477–496

Dispositions:

1. Les tireurs n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet.
2. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
3. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
4. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.



mdz Menuiserie
D. Zwahlen Sàrl 2738 Court - 079 519 00 47



Berner Schiesssportverband
Association bernoise sportive de tir

Institut Géotechnique SA

Géologie - Géotechnique
Environnement

2740 Moutier

www.geo-online.com

info.ju@geo-online.com

Rue des Prés 11

Tél.: 032 493 40 43

Fax: 032 493 40 44



Concours des Vainqueurs de la fête Pistolet 50m Festsieger-Wettkämpfe Gewehr 50m

Parrainage de la cible: **ABST, Association bernoise sportive de tir**

Armes de sport: Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)

Droit de participation : Tous les participants au 40^e Tir Cantonal Bernois 2017 ont le droit de participer à ces concours. Ne seront classés que les tireurs qui ont effectué toutes les passes exigées.

	<u>PPA et PO</u>	<u>PL</u>
Société	100 %	98.0 %
Militaire	100 %	
Art	10 %	9.8 %
Répartition	100 %	98.0 %
Vitesse	100 %	
Moron	100 %	
Distinction	100 %	

Classement: En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription: Il n'est pas nécessaire de s'annoncer pour participer au Concours des vainqueurs de la fête. Tous les participants qui remplissent les conditions sont classés automatiquement.

Prix:

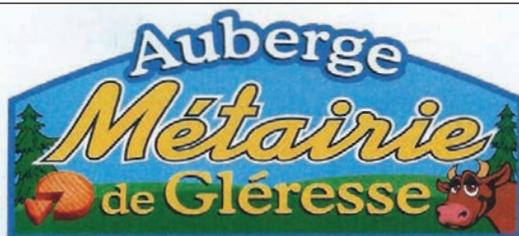
1 ^{er} prix:	Don d'une valeur de Fr. 400.—
2 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 300.—
3 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 200.—

D'autres prix peuvent être attribués.

Proclamation des résultats: La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix aura lieu lors de la journée de clôture du 40^{ème} TCBE 2017.



Municipalité de Péry - La Heutte



Mary Zerbini

2534 Les Prés d'Orvin - 032 489 19 55 - 079 597 06 99
www.metairieglesse.ch - info@metairieglesse.ch



Avec le soutien de

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

MIGROS
pour-cent culturel



Standard (Groupe) Pistolet 25m Standard (Gruppen) Pistole 25m

Parrainage de la cible: Municipalité de Péry - La Heutte

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),

Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: cible pistolet PP-10 / 50cm

Programme de tir: 2 séries de 5 coups chacune en 150 secondes dès le commandement.

L'observation avec lunette d'approche est autorisée.

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 50.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

A CARROSSERIE VILLARS

079 631 14 33

ROUTE DE LAMBOING 26 2517 DIESSE



QUALITÉ DU BOUCHER



Krebs

Boucherie-charcuterie
2735 Bévillard
032 492 17 83

Burger Bar

Chez Claudy



GARAGE DU LION.ch
AGENT PEUGEOT · CAMPING-CARS

Chemin du Repos 2 · 2710 Tavannes · Suisse
Tél. +41 (0)32 481 28 72 · info@garagedulion.ch
www.garagedulion.ch

Pensez Vacances

Vente - Location - Réparation - Accessoires

Camping-car



CHAUSSON

EURA MOBIL

KARMANN
Mobil



Caravane





40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonalschützenfest 2017

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	90	88	86
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	90	88	86
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	86	84	82

Disposition: La cible « Standard » est obligatoire pour les tireurs au Concours de groupes à 25m et son résultat compte pour le classement du groupe.

INSTALLATION SANITAIRE - ADDUCTION D'EAU DÉTARTRAGE - FERBLANTERIE

JF erblanterie
Installations
sanitaires **Carrel**

Tél. 032 315 25 35
Fax 032 315 25 08
e-mail: jf.carrel@bluewin.ch

Jean-François Carrel
079 607 22 04
Route de Nods 20
2517 Diesse



Commune municipale d'Evilard / Macolin
Einwohnergemeinde Leubringen / Magglingen



Bourgeoisie d'Evilard / Macolin
Bürgergemeinde Leubringen / Magglingen



DÉPANNAGE - SERRURERIE

TÔLERIE INDUSTRIELLE
ACIER - ALUMINIUM - INOX

PORTES DE GARAGE

BUREAU D'ÉTUDES

Rue du Doubs 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Mobile 079 205 38 66
info@maco-metallurgies.ch

LA CLÉ
DU
SAVOIR-FER!

MACO-
MÉTALLURGIES SA

Diego MACORITTO



Duel Pistolet 25m Duell Pistole 25m

Parrainage de la cible: Communes municipale et bourgeoise d'Evilard / Macolin

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10

Programme de tir: 2 séries de 5 coups

Commandement :

- „CHARGEZ“, les tireurs ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTOIN“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°:

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^{ème} prix	Fr. 200.-
3 ^{ème} prix	Fr. 150.-
4 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 50.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Camping Prêles★★★★

& restaurant La Côte

Prêles

...situé entre Bienne
et Neuchâtel au pied
du Chasseral et du Jura !

Activités à proximité: équitation, tennis
parapente, lac et piscines, voile,...



Rte de la Neuveville 61 | 2515 Prêles

Tél. +41 (0)32 315 17 16 | Fax. +41 (0)32 315 51 60 | Mail. info@camping-jura.ch

www.camping-jura.ch



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonschützenfest 2017

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups profonds, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	86	84	82
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	86	84	82
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	82	80	78

Disposition: Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant 3 secondes.



Gérard Seiler
Entreprise de peinture

**Golatte 40
2738 COURT**

**Tél. 032/ 497 95 85
et 032/ 497 90 80**

Natel 079/ 382 91 08

Forge • Serrurerie • Installations sanitaires



Pierre-Henri Gobat

La Vallée 7 ■ CH-2738 Court
Tél: 032 497 94 25 ■ Fax: 032 497 96 07
Natel: 079 251 10 15
E-mail: phgobat@bluewin.ch

C E N T R E



FAIVRE ENERGIE

TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rte de Porrentruy 82 Tél 032 422 41 61
CH-2800 DELÉMONT Fax 032 422 09 84

www.faivre-energie.ch info@faivre-energie.ch



**Restaurant Soldati
Hôtel du Cerf**

Repas gastronomiques
sur réservation

1^{er} Michelin 16/20 Gault Millau

2605 Sonceboz
Tél. 032 488 33 22
Fax 032 488 33 21
www.cerf-sonceboz.ch

Fermeture
mardi dès 14 h et mercredi



Rieder & Lenz AG
Schiesssportwerkstatt



Rieder & Lenz Standardgewehr



Schweizer Präzision von Schützen für Schützen



Zürichstr. 24 - CH-4922 Bützberg - Tel. 062 963 39 39 - Fax. 062 963 39 40 - info@rieder-lenz.ch - www.rieder-lenz.ch



HUGUELET

GENIE CIVIL SA TAVANNES

Huguelet Génie Civil SA
Beausite 2
Case postale 100
CH-2710 Tavannes

Tél. 032 482 68 68
Fax 032 482 68 69
geniecivil@hgcsa.ch



Série (Juniors) Pistolet 25m Serie (Junioren) Pistole 25m

Parrainage de la cible: Rieder et Lenz AG, Bützberg

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10

Programme de tir: 2 séries de 5 coups

Commandement :

- „CHARGEZ“, les tireurs ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTOIN“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît pour 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°:

Prix: **Fr. 13.00**
(Fr. 11.50 taxe de contrôle, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires: Distribution immédiate des prix en nature:

100 points	Fr. 25.-
99 points	Fr. 12.-

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Prix spéciaux pour juniors:

1 ^{er} prix	Fr. 200.-
2 ^{ème} prix	Fr. 100.-
3 ^{ème} prix	Fr. 70.-

Menuiserie – Vitrierie – Charpente



Gallina-Ius SA/ 2603 Péry



Tel: 032 485 11 69

Fax: 032 485 19 69

...votre spécialiste pour:

Fenêtres bois et bois-métal, aussi PVC,

Portes d'entrée, portes coupe-feu, portes intérieures.



Carrosserie du Relais SA

2605 Sonceboz

Sous les Roches



Champs d'Hôtes
Famille Boder

079 648 22 98

032 358 19 65

Sous les Roches 7, 2534 Orvin
boton-factory@bluewin.ch

"CHEZ SUZANNE"

Suzanne Ledermann

Journaux - Tabacs - Jeux
Café - Petite Alimentation

Grand -Rue 25
2606 Corgémont

032 / 944 19 52
chezsuzanne@bluewin.ch

COIFFURE

Priscille

DAMES & MESSIEURS

Brevet Fédéral

Rue Centrale 11

2605 Sonceboz

Tél. 032 489 11 61



Renfer SA

Qualité & Service

Pour toutes vos constructions
et rénovations

Sanitaire

Chauffage

Grand-Rue 12 - 2606 Corgémont

www.renfersa.ch - info@renfersa.ch

032 489 12 88

Restaurant pizzeria de la piscine

Route de Champoz 45

2735 Bévilard

Tél. 032 / 492 29 19



APRÈS L'EFFORT,
LE RECONFORT !

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups profonds, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	92	90	88
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	92	90	88
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	88	86	84

Disposition: Les Juniors qui y ont droit, reçoivent **l'insigne-couronne Juniors.**

Père & Fils Sàrl

WAAALI

Ferblanterie ^ Couverture ^ Sanitaire ^ Chauffage

Notre entreprise à votre service

- Conseils et devis sans engagement -
- Contrats d'entretien -
- Dépannage 24/7 -



Präzision und Funktion






Route de Bienne 1
 2605 SONCEBOZ
 Tél. 032 489 12 70
 Fax 032 489 14 68
 E-mail: info@garage-hurzeler.ch
 Site: www.garage-hurzeler.ch



FERBLANTERIE,
 RÉNOVATION
 ET ENTRETIEN
 DE TOITURES
 079 413 45 22

Coup d'œil magnifique sur les alpes
Hôtel - Restaurant de la Werdberg Alt. 1255m.
2732 Reconville

Joni et Michelle Röthlisberger
Tel. 032 481 17 86

www.werdberg-hotel-restaurant.ch Visiter notre page Facebook

Venez déguster notre cuisine du terroir
Nos chambres vous attendent
pour une nuit reposante





Montoz Pistolet 25m Montoz Pistole 25m

Parrainage de la cible: C-Ma Trading GmbH, Schöffland

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10

Programme de tir: 2 séries de 5 coups

Commandement : „CHARGEZ“, les tireurs ont 1 minute pour s'installer, puis

- „ATTENTOIN“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît pour 30 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°:

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

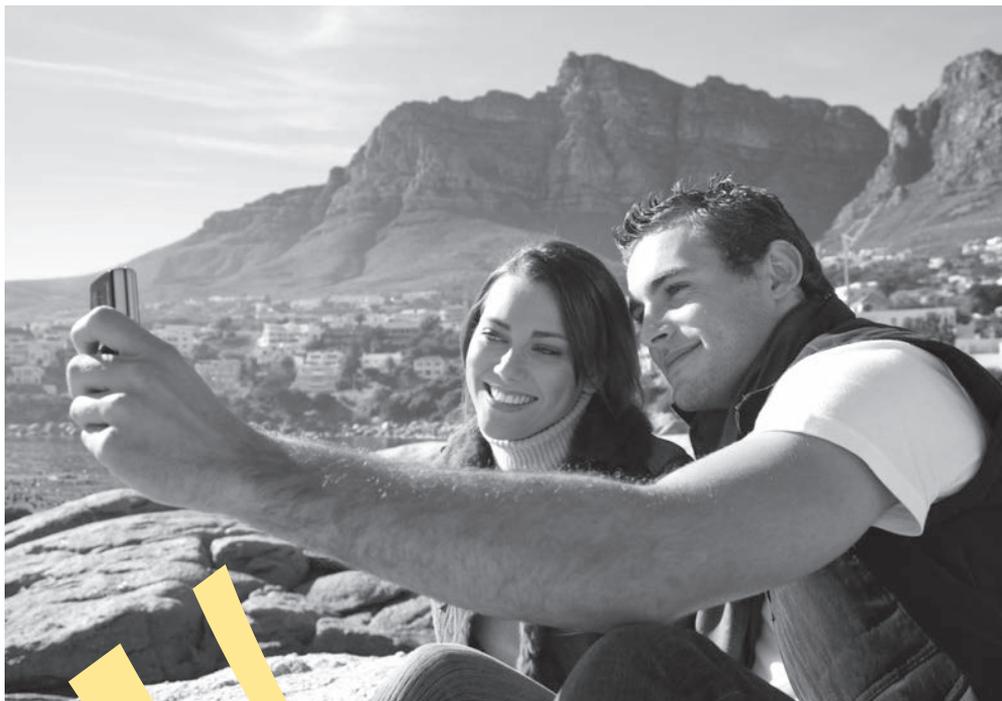
Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés 25m.

Répartition immédiate

de prix en nature:	100 points	Fr.	70.-
	99 points	Fr.	50.-
	98 points	Fr.	30.-
	97 points	Fr.	25.-
	96 points	Fr.	20.-
	95 points	Fr.	15.-
	94 points	Fr.	10.-
	93 points	Fr.	8.-

Les répartitions immédiates en nature doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	92	90	88
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	92	90	88
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	88	86	84



La proximité

Agir sur place, bien se connaître – gage d'estime et de confiance. Nous vous consacrons du temps et répondons tant à vos besoins qu'à vos attentes. Conseil et service individuels.

Nous sommes à votre écoute.



www.cec.clientis.ch



Clientis
Caisse d'Épargne CEC



Société Pistolet 25m Verein Pistole 25m

Parrainage de la cible: Clientis Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10

Programme de tir: 1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication de temps
1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication de temps
1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication de temps

Prix: **Fr. 16.00**
(Fr. 7.00 taxe de contrôle, Fr. 6.75 prix de passe, Fr. 1.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Distinctions:		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)	139	136	133
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	139	136	133
	Pistolet d'ordonnance (PO)	133	130	127
Cat. E				

Disposition: La cible „Société» est obligatoire pour les tireurs dont la Société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

HARNISCH SA

50 ans à votre service

Rue de la Gare 14 wd
2605 Sonceboz-Sombeval

1966-2016

Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie

Technique du bâtiment
Tél. 032 489 15 56
harnisch@bluewin.ch



GARAGE DES ROCS SA

2517 Diesse 032/315 02 30

SUZUKI TOYOTA

www.rocs.ch

Alles aus einer Hand!



Ein rundes Angebot mit dem Kunden im Zentrum

Vom einzelnen Angebot bis zur Gesamtdienstleistung:

Wir bauen mit Leidenschaft!

Gerne beraten wir Sie in einem unverbindlichen Gespräch vor Ort.

Wir freuen uns auf Ihren Anruf!

GLB Seeland
Grenzstrasse 25
3250 Lyss
032 387 41 41

lyss@glb.ch
www.glb.ch
www.glb-line.ch

Règlement du Concours des sociétés Pistolet 25m Reglement für die Vereinswettkämpfe Pistole 25m

- Participation:** Toutes les Sociétés de tir au pistolet 25m, membres d'une Société cantonale de tir de la FST et les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours des sociétés.
- Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au Concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les tireurs licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société». Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.
- Les tireurs peuvent aussi tirer la cible „Société» si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la commission de tir TCBE 2017 par l'Association bernoise sportive de tir avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Catégories:** Toutes les sociétés concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat: début de la fête).
- Sociétés Bernoises:** Le Concours des sociétés bernoises est réparti en 2 catégories; avec un classement unique.
- Soc. affiliées à la FST:** Le Concours des Sociétés se déroule également en 2 catégories, avec un classement unique.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible „Société 25m« comptent.
- Finance de société:** **Fr. 80.00**



Pierre Faigaux SA

2735 Malleray Transports
Tél. 032 492 16 94 Constructions de routes
Fax 032 492 32 60 Aménagements extérieurs
pierre.faigaux@bluewin.ch Terrassements
Creusages
Carrière

**Garage de la
Rochette**

Burri Olivier
Rue du Pierre-Pertuis 22
2710 Tavannes
Tél. +41 32 481 52 12
Fax +41 32 481 52 13



TOYOTA



SUBARU

 **MATERIAUX
SABAG**

www.matsabag.ch



Menuiserie

MORAND

CUISINE - FENÊTRE - PORTE - SOL & PLAFOND
TERRASSE - CHARPENTE

Sàrl

www.morand-menuiserie.ch

2735 Bévillard - 032 481 15 27

Fenêtres, portes et vitraux
FINSTRAL

Résultats obligatoires: Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société**. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultats obligatoires minimaux :
toutes les catégories : 5 résultats obligatoires

Calcul: Au total des résultats obligatoires on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires.

Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

Ce calcul se fait à 3 décimales près.

Classement: En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de tireurs, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation: 60% du produit des finances de société et des finances individuelles au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

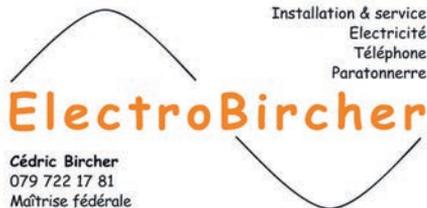
Prix pour les sociétés bernoises, affiliées à l'ABST:

Ayants droit: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix.

Prix de société:	1 ^{er} échelon	Fr. 400.- (Prix en nature)
	2 ^e échelon	Fr. 300.- (Prix en nature)
	3 ^e échelon	Fr. 200.- (Prix en nature)

Échelle des prix: Les prix en nature sont attribués ainsi:

1 ^{er} échelon	30%
2 ^e échelon	30%
3 ^e échelon	40%



Installation & service
Electricité
Téléphone
Paratonnerre

Cédric Bircher
079 722 17 81
Maîtrise fédérale

Sur le Grêt 37 - 2606 Corgémont
Tél.: 032 489 11 13 - Fax: 032 489 17 82
info@electrobircher.ch - www.electrobircher.ch



Longchamps 21 2534 Orvin
032 358 21 16 / 078 898 94 97

Stores en tous genres
Réparation et vente
Portes de garages

Menuiserie Sprunger PA & Fils Sàrl

Menuiserie
Ebénisterie
Cuisine



Fenêtre bois
& bois-métal
Escaliers

Rue du Lion d'Or 7 - 2735 Malleray - Té: 032 492 1722 - Fax: 032 492 1721
Natel: 079 740 8270 / info@menuiseriesprunger.ch / www.menuiseriesprunger.ch

CANO J.-L.
POMPES FUNEBRES

A votre écoute jour et nuit

☎ **032 493 20 20**

Anne et Francis Cano
www.cano-pompesfunebres.ch

ProtoFRANZSàrl

Patrick Franz

Développement et fabrication de prototypes
domaine horloger et mécanique

rue Fritz-Oppliger 7 CH-2504 Bienne

Tél. +41(0)32 341 68 78

E-mail: protofranz@bluewin.ch



RESTAURANT À LA FONTAINE

Nelson S. Lameiras

Cuisinier | Grand-Rue 33
0324855107 | 2603 Péry

0765585229

www.fontaine-pery.com/nelsonlameiras@msn.com

Jean Nussbaumer
Froid/Chaud & Casatech
La Citadelle 64
2732 Saules BE

Telefon & Fax 032 481 29 60

Distinction de société: Couronne de laurier or 1^{er} rang du classement
 Couronne de laurier argent 2^e rang du classement
 Couronne de laurier bronze 3^e rang du classement

Double prix de société: Les sociétés de la distance de 50m qui ont déjà reçues un prix de société en nature de la liste des dons, reçoivent à la distance 25m, un prix en espèces de la valeur du prix en nature de 25m, diminué de Fr. 100.00 envers la valeur de celui-ci.

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

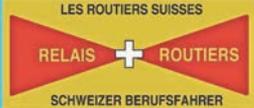
Prix pour les sociétés FST:

Prix de société: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix en espèces.

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
dernier prix	Fr. 30.-

Distinction de société: aucune

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

 <p>Menu du jour Chambres à louer Ouvert dès 8h00 Fermé le dimanche</p>	<p>Hôtel Restaurant De la Gare</p> <p>Famille M. Boukhris 2738 Court Tél. 032/497 90 24</p> 
---	---



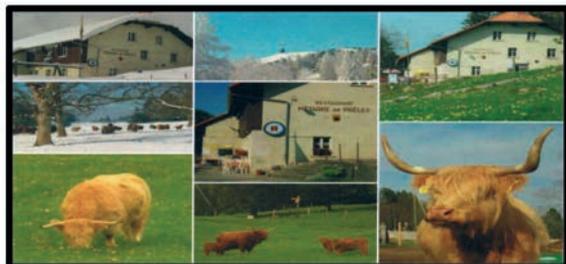
Coiffure Jenny
Jenny Greder • Grand-Rue 62 • 2746 Crémines • Tél. 032 499 00 79

COIFFURE
JENNY

Stores | Volets | Portes de garage
Location et vente de pavillons
Systèmes d'alarmes
Motorisations diverses
Systèmes de sécurité
Grilles & fenêtres
Moustiquaires

REPARVIT

079 250 41 40 | www.reparvit.ch
info@reparvit.ch | Rue de l'Avenir 22, 2738 Court



Métairie de Prêles
C.+A.Burger
2534 Les
Présd'Orvin
032 322 00 13
Me+ Je fermé
Mi+Do
geschlossen



Concours de groupes Pistolet 25m Gruppenwettkämpfe Pistole 25m

Parrainage de la cible: TANNER Sportwaffen AG, Fulenbach SO

Participation: Toutes les sociétés de tir à 300 m, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes.

4 tireurs licenciés de la même Société de tir forment un groupe.

Un tireur ne peut participer qu'avec un seul groupe à 50m et un groupe à 25m.

Catégories : Le concours de groupes ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants peuvent tirer avec toutes les armes autorisées.

Programme de tir: Les résultats de la cible „Standard“ comptent.

Gruppendoppel: Fr. 50.00

Dotation: 100% du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50% des groupes classés.

Prix de groupe:	1 ^{er} prix	Fr. 300.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	Dernier prix:	Fr. 20.-

Classement: Le total des résultats individuels des quatre tireurs détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription: L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des tireurs.



A V E N T U R E

J U R A P A R C

WWW.AVENTUREJURAPARC.CH

Les tireurs au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Standard“, cible combinée avec le Concours de groupes.

Mutations:

Les mutations de tireurs ne sont possibles que pendant la durée du tir à la Centrale, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des tireurs au Concours de groupes concernés.

Le déplacement d'un groupe à un autre n'est pas autorisé.

L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 4 tireurs.

Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.

Proclamation des résultats: Il n'y a pas de proclamation des résultats; les prix en espèces sont versés aux sociétés.



Garage
Reparex.ch

ISUZU **2516 Lamboing** **032 315 13 67** **SUBARU**

LE GRUYÈRE®
SWITZERLAND 



Aussi
pour les
champions.

Le goût des Suisses depuis 1115.
www.gruyere.com

MAÇONNERIE
GÉNIE CIVIL
2712 LE FUET
C. LINDER SA

Tel. 032 / 481 40 63 Fax. 032 / 481 15 25
Natel 079 / 446 95 55



Maîtrise C Pistolet 25m Meisterschaft C Pistole 25m

Parrainage de la cible: Interprofession GRUYÈRE, Nods

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Zone de points: 1^{re} partie: cible pistolet PP-10 / 50cm
2^e partie: cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10

Programme de tir: Avant chaque partie de programme, une série de 5 coups d'essai à la cible „Exercice» est autorisée. Le programme précision doit être tiré avant le programme feu de vitesse.

1^{re} partie: **Précision**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible pistolet PP-10 / 50cm en 5 minutes par série commandée.

- „CHARGEZ“, les tireurs ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTON“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît pour 5 minutes.
- Observation avec lunette d'approche est autorisée.

2^e partie: **Feu de vitesse**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5-10, à tirer ainsi:

- „CHARGEZ“, les tireurs ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTON“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°:



CANO

TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

☎ 079 631 07 31
www.cano-transports.ch



J.P. HABEGGER

- Menuiserie - Charpenterie
- Agencements de cuisines
- Fenêtres

CH-2747 Corcelles
Tél. 032/499 99 70



Corgémont Courtelary



À proximité de chez vous ...
À des prix compétitifs ...

*des couleurs, des saveurs
et vos plus belles heures de sommeil...
sous les étoiles*



hôtel-restaurant de l'étoile
perrefitte/moutier

2742 Perrefitte · 032 493 10 17
www.restaurant-etoile.ch



Oasis

Hôtel Café Boutique

2740 Moutier · 032 495 20 20
www.hotel-oasis.ch

Prix: **Fr. 75.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 6.00 contribution de sport et de formation et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)			
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	530	518	512
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	505	493	487

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

		E/S	V/U21	SV/U17
Cat. D	Pistolet à percussion annulaire (PPA)			
	Pistolet à percussion centrale (PPC)	510–529	498–517	492–511
Cat. E	Pistolet d'ordonnance (PO)	485–504	473–492	467–486

- Dispositions:
1. Les tireurs n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet.
 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
 3. La maîtrise doit être tirée en deux demi-programmes de 30 coups. Chaque demi-programme ne peut pas être interrompu par des coups d'essai.
 4. Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant 3 secondes.
 5. L'évaluation des touchés intervient après chaque série.



Tôlerie industrielle
Construction mécano-soudée
Soudages en tous genres

La Gérine 2
CH-2735 Malleray
Tél. 032 492 16 53
Fax 032 492 30 37

E-mail: info@josegerber.ch
Internet: www.josegerber.ch

kromer.ch/shooting

VOTRE IMPRIMEUR EFFICACE ET CIBLÉ.

Seul certifié par la ISSF et partenaire officiel
de la fédération sportive suisse de tir FST



KROMER GRUPPE

Kromer Print AG
Unterer Haldenweg 12
5600 Lenzburg
Switzerland
Téléphone +41 62 886 33 30
Fax +41 62 886 33 31
shooting@kromer.ch

KROMER
Shooting



40e Tir Cantonal Bernois 2017
40. Berner Kantonschützenfest 2017

6. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
7. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
8. **Les maîtrises à 25m sont à tirer dans le stand de Châtillon-Prêles aux heures indiquées.**



Domaine Angelrath
jean-claude angelrath, propriétaire-encaveur

Chasselas, Riesling Sylvaner, Chardonnay,
Pinot Gris, Pinot Noir, Garanoir, Merlot,
Cabernet Jura. Aussi élevé en barrique.

www.angelrath.ch

RUE DE LA GARE 20, 2525 LE LANDERON – 032 751 29 12

CARNOTZET
RESTAURANT

Menus du jour - Menus du terroir
Menus pour groupe - Terrasse
Salle pour banquet ou apéritifs

www.carnotzet.ch

RUE DE LA GARE 20, 2525 LE LANDERON – 032 751 29 12



Berner Schiesssportverband
Association bernoise sportive de tir

TRAMELAN



Piscine du Château

**Le lieu de détente par excellence
tout près de chez vous !**



Concours des Vainqueurs de la fête Pistolet 25m Festsieger-Wetkämpfe Pistole 25m

Parrainage de la cible: ABST, Association bernoise sportive de tir

Armes de sport: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC),
Pistolet d'ordonnance (PO)

Catégories : Nous proclamons deux vainqueurs de la fête. Un en catégorie Elite et un en catégorie Juniors.

Droit de participation : Tous les participants au 40^e Tir Cantonal Bernois 2017 ont le droit de participer à ces concours. Ne seront classés que les tireurs qui ont effectué toutes les passes exigées.

	<u>Cat. Elite</u>	<u>Cat. Juniors</u>
Société	100 %	100 %
Standard	100 %	100 %
Duel	100 %	
Série	100 %	100 %
Montoz	100 %	

Classement: En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription: Il n'est pas nécessaire de s'annoncer pour participer au Concours des vainqueurs de la fête. Tous les participants qui remplissent les conditions sont classés automatiquement.

Prix par catégorie: 1^{er} prix: Don d'une valeur de Fr. 400.-
2^{ème} prix: Don d'une valeur de Fr. 300.-
3^{ème} prix: Don d'une valeur de Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Proclamation des résultats: La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix aura lieu lors de la journée de clôture du 40^{ème} TCBE 2017.



Cible	Nombre des coups	Cible	Prix	Distinction	Dotation exposée
Exercice	5 c.p.c.	10	4.00	--	10 000.-
Distinction	6 c.p.c.	10	13.00	54/53/52	4 000.-
Art	6 c.p.c.	100	20.00	518/506/500	5 000.-
Répartition	4 c.p.c./ 2x3 série	10	20.00	90/88/87	5 000.-
Série	6 série	20	20.00	54/53/52	4 000.-
Raimeux	6 c.p.c.	20	20.00	108/106/105	4 000.-
Dons d'honneur	5 c.p.c.	100	13.00	--	3 000.-
Vétérans	6 c.p.c.	100	20.00	506/500	4 000.-
Juniors	6 c.p.c.	100	14.00	506/500	1 000.-
Rachats	2 c.p.c.	100	6.50	--	13 000.-
Société	10 c.p.c.	10	16.00	88/86/85	8 000.-
Finance société				80.00	
Groupe	6 c.p.c.	100	16.00	518/506/500	5 000.-
Finance groupe				50.00	
Maîtrises	60 c.p.c.	10	75.00	selon plan de tir	4 000.-
Vainqueurs de la fête				selon plan de tir	
Dotation exposée					70 000.-

Récapitulatif des cibles et des Concours Carabine 50m



Stich	Schusszahl	Scheibe	Preis	Auszeichnung	Plansumme
Übungskehr	5 Einzel	10	4.00	-	10'000.-
Kranz	6 Einzel	10	13.00	54/53/ 52	4'000.-
Kunst	6 Einzel	100	20.00	518/506/500	5'000.-
Auszahlung	4 Einzel / 2x3 Serie	10	20.00	90/88/87	5'000.-
Serie	6 Serie	20	20.00	108/106/105	4'000.-
Raimeux	6 Einzel	20	20.00	108/106/105	4'000.-
Ehrengabe	5 Einzel	100	13.00	-	3'000.-
Veteranen	6 Einzel	100	20.00	506/500	4'000.-
Junioren	6 Einzel	100	14.00	506/500	1'000.-
Nachdoppel	2 Einzel	100	6.50	-	13'000.-
Verein	10 Einzel	10	16.00	88/86/85	8'000.-
Vereinsdoppel			80.00		
Gruppe	6 Einzel	100	16.00	515/505/500	5'000.-
Gruppendoppel			50.00		
Meisterschaften	60 Einzel	10	75.00	gemäss Schiessplan	4'000.-
Festsieger-Konkurrenzen				gemäss Schiessplan	
Plansumme					70'000.-

Zusammenstellung der Stiche und Wettkämpfe Gewehr 50m



1535

Stadtschützen Thun

La Petite Douanne Twannbergli



Famille Daniel Bühler

2608 Montagne de Courtelary - Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

Audi Service



«L'original n'a pas de prix.
Le partenaire de service Audi.» *Didier Cuche*

Didier Cuche le sait: il ne suffit pas d'être bon. Pour obtenir de super résultats, seul le meilleur compte. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il confie le service de son véhicule à un partenaire de service officiel Audi, car il est certain que seules des pièces d'origine Audi seront utilisées. Un excellent investissement dans la sécurité et dans la valeur future de votre Audi. La qualité du service est déterminante.

Prenez rendez-vous dès maintenant

Garage Kocher AG

Vinelstrasse 50, 3235 Erlach
Tel. 032 338 81 11
www.kocher-erlach.ch, info@kocher-erlach.ch



Piazza SA
Fabrique de fenêtres
Bois
Bois-Metal
PVC CAERNI

Rue du Bruye 4
2732 Reconville

Tél. 032 481 21 89
Fax 032 481 35 91
Mobile 079 414 01 35

E-mail: info@lafenetre.ch
Site: www.lafenetre.ch



Exercice Carabine 50m Übungskehr Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Stadtschützen Thoune

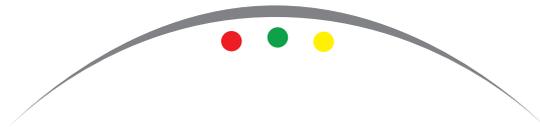
Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 5 coups, coup par coup par passe; nombre de passes illimité

Position: libre

Prix: **Fr. 4.00** par passe
(Fr. 3.75 taxe de tir et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Conditions: 1. Interruption de la passe et passage à toutes les bonnes cibles autorisés.
2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



Arc Fiduciaire SA

Plein Soleil 6
2606 Corgémont

T 032 488 33 33
F 032 488 33 34
@ arc@klgh.com



UNERREICHT GUT

Aignep Range

- Automatic Serie
 - 50000
 - 55000
 - 57000
 - INOX
 - 58000
- 70000 Certificata NSF
- Accessories Serie
- Compression fittings Serie
 - 9000
 - 10000
 - 13000
- FRL Serie
- Infinity Serie Air Distribution
- Serie 1000 Push-on fitting
- Chilux Serie
- Tubes Serie
- Electropneumatic Pneumatic Manual
- Valves Serie
- Function Serie
- Quick Couplings Serie
- Cylinders Serie

AIGNEP AG
 Römerstrasse 7 CH - 2555 Brügg - SCHWEIZ
 T +41 32 342 09 09 F +41 32 342 09 11 - aignep.ch@aignep.com

Restaurant du Raimeux

Famille Rohrer

*Fermé mercredi et jeudi
Mittwoch und Donnerstag
geschlossen*



Route de Raimeux 180
 2747 Corcelles
 Tél. 032 499 99 50



Distinction Carabine 50m Kanzstich Gewehr 50m

Parrainage de la cible: C-Ma Trading GmbH, Schöffland

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 13.00**
(Fr. 12.10 taxe de contrôle, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires: Distribution immédiate des prix en nature:

60 points Fr. 25.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions:	_____	E/S	V/U21	SV/U17
		54	53	52

KRIEG ELECTRICITE S.à r.l.
Lignières 032 751 19 66 Neuchâtel 032 753 11 66 www.krieg-electricite.ch



Municipalité de Court

Rue de la Valle 19
2738 Court

maxi PNEU



Autos - Motos - Utilitaires - 4x4 - Remorques
VENTE - MONTAGE - RÉPARATION

Rue Centrale 4
maxipneu@hotmail.com
2605 Sonceboz

Yves Richard
078 626 25 25



Restaurant
Route de Diesse, 8
2516 Lamboing
Tel : 0315 25 29
Fermé le jeudi

Spécialités maison :

- Entrecôte Helene
- Cordon bleu du chef
- Carne Alentejana
- Bacalhau

A la semaine midi et soir petite carte LOW-COST

Le week-end à la carte

Salle pour Banquets et assemblées jusqu'à 40 personnes



ZURICH

Agence générale Steve Langel
Tramelan – Moutier – Saint-Imier
032 486 96 86



Art Carabine 50m Kunst Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Municipalité de Court

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation
et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des ti-
reurs.

Prix spéciaux:

1 ^{er} prix	Fr. 400.-
2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
4 ^{ème} prix	Fr. 150.-
5 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points,
appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:

	<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
	518	506	500



La Girolle®, l'authentique appareil inventé à Lajoux en 1982, est fabriqué exclusivement en Suisse. Nous utilisons du bois 100% certifié FSC et un acier inoxydable, conçu pour l'utilisation en cuisine. Toutes les pièces sont garanties en cas de cassure (remplacement gratuit). www.lagirolle.ch

Girolle®
originale 



**Centre de
Sornetan**

Hôtel et centre de séminaires

Pour les tireurs-dormir à Sornetan !

Action spéciale pour le **Tir cantonal bernois**

valable du 16 juin au 2 juillet 2017

- **rabais pour les tireurs : 15 % sur la nuitée**
par exemple : CHF 85.- chambre individuelle avec WC/douche et petit-déjeuner
- **chambres confort, buffet petit-déjeuner**
- **à 5 min. à pied du stand de tir**
- **sur réservation, repas de midi et du soir**
menu du jour à CHF 24.- à midi/CHF 19.- le soir, repas frais avec café compris
- **service traiteur dès 10 personnes, menu à choix**
- **parking et wifi gratuits**

www.centredesornetan.ch

T. +41 (0) 32 484 95 35



Répartition Carabine 50m Auszahlung Gewehr 50m

Parrainage de la cible: metafil - la Girole SA, Lajoux

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 4 coups, coup par coup
2x3 coups en série

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

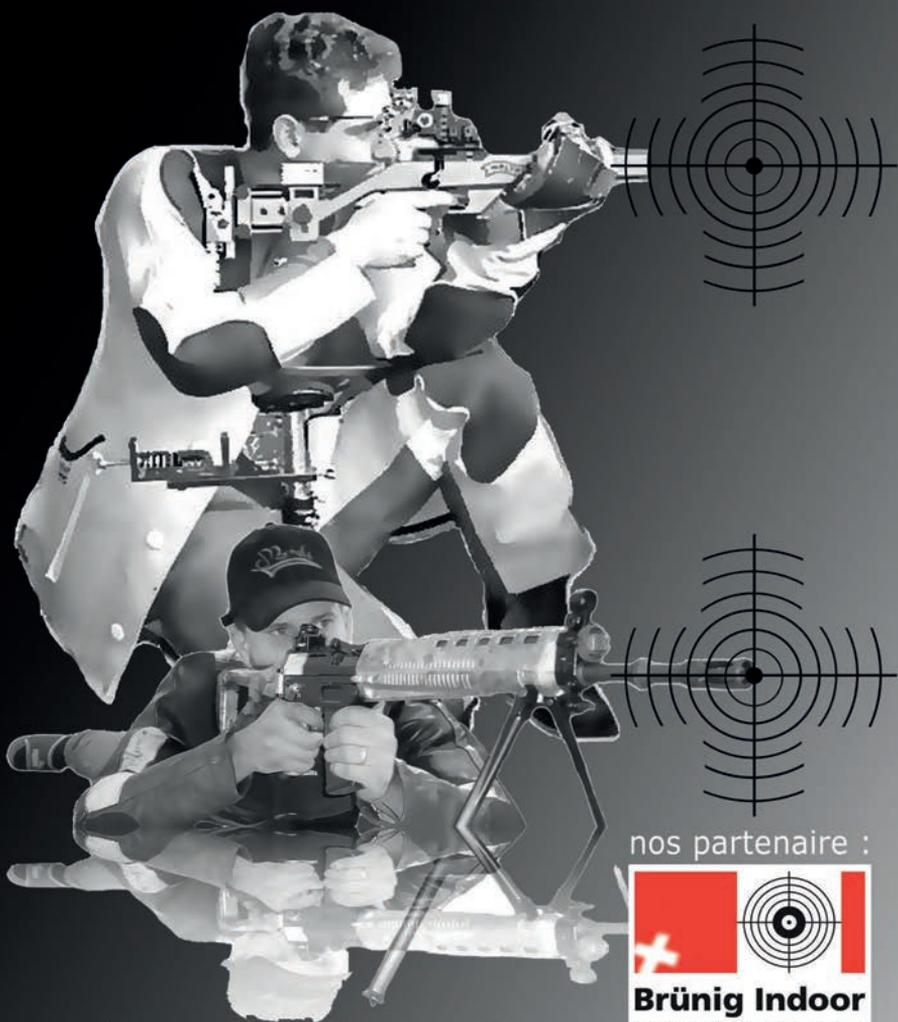
Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation
et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate.
Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate:	100 points	Fr. 70.-
	99 points	Fr. 40.-
	98 points	Fr. 25.-
	97 points	Fr. 20.-
	96 points	Fr. 15.-
	95 points	Fr. 10.-
	94 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:	<hr/>	E/S	V/U21	SV/U17
		90	88	87



mieux tirer!

www.blum-waffen.ch

Blum

WAFFEN

TEL. 033/681 29 40
3762 ERLÉNACH

nos partenaire :

Brünig Indoor
Schiess-Sport-Zentrum

KLOSSNER
OPTIK

Bälliz 17 3601 Thun Tel. 033 923 33 38

S 7 Werbeagentur
T-Shirt & Cap's
Druck & Stick

3661 Uetendorf
0333 452 527



Série Carabine 50m Schnellstich Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Waffen BLUM SA, Erlenbach

Zone de points: Cible 20

Programme de tir: 1x6 coups en série

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 18.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate:	120 points	Fr. 100.-
	119 points	Fr. 80.-
	118 points	Fr. 60.-
	117 points	Fr. 40.-
	116 points	Fr. 30.-
	115 points	Fr. 20.-
	114 points	Fr. 15.-
	113 points	Fr. 12.-
	112 points	Fr. 10.-
	111 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:	<hr/>	E/S	V/U21	SV/U17
		108	106	105

CALANDA

DIE NATÜRLICHE ERFRISCHUNG
AUS DEN BÜNDNER BERGEN



Verantwortungsvoll genießen



Raimeux Carabine 50m Raimeux Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Bière **CALANDA, Coire**

Zone de points: Cible 20

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation
et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: 60% du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins le 50% du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des prix. Si la répartition immédiate se situe entre 50 – 60%, la différence est attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate

de prix en nature:	120 points	Fr. 100.-
	119 points	Fr. 80.-
	118 points	Fr. 60.-
	117 points	Fr. 40.-
	116 points	Fr. 30.-
	115 points	Fr. 20.-
	114 points	Fr. 15.-
	113 points	Fr. 12.-
	112 points	Fr. 10.-
	111 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates en nature doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions:	<hr/>	E/S	V/U21	SV/U17
		108	106	105



Emmentaler Schützenverband

	08.30	09.00	10.00	14.00	16.00	23.30	00.30
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
Vendredi							
Samedi							
Dimanche							



Café - Restaurant

A la Prusse

Francesco Vicenzi

Crosse de Bâle / Le Coin 4
2534 Orvin

032 358 12 15

Olinda & Tchéco

Retrouvez-nous sur

www.resto.ch

et

www.juragourmand.ch



Dons d'honneur Carabine 50m Ehrengabe Gewehr 50m

Parrainage de la cible: **ESV, Association des tireurs de l'Emmental**

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Position: couché

Prix: **Fr. 13.00**
(Fr. 12.25 taxe de contrôle, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.25 taxe d'environnement)

Dotation: Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des taxes de contrôle.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des trois meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le quatrième meilleur coup, appui par le cinquième meilleur coup, puis par l'âge.

Distinctions: Aucune

Dispositions:

1. Les 6 meilleurs tireurs au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
2. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.



juillerat + christen sa

menuiserie
ébénisterie
agencements
rénovations

2716 sornetan 032.484.9768
www.jc-menuiserie.ch

GARAGE DES  **SAPINS SA**

032 / 315 02 50 **2515 Prêles**

www.rocs.ch



Vétérans Carabine 50m Veteranenstich Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Juillerat et Christen SA, Sornetan

Tireurs: Vétérans et Seniors-vétérans de la FST nés en 1957 et antérieurement.

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 20.00**
(Fr. 19.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix
en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:	<hr/>	V	SV
		506	500



Rieder & Lenz AG
Schiesssportwerkstatt



Rieder & Lenz Standardgewehr



Schweizer Präzision von Schützen für Schützen



Zürichstr.24 - CH-4922 Bützberg - Tel. 062 963 39 39 - Fax. 062 963 39 40 - info@rieder-lenz.ch - www.rieder-lenz.ch



Restaurant
La Cuisinière

Spécialités campagnardes

André et Marilyne Bürgi

Bouchoyade « maison »

Les Prés-de-Cortébert

Menus sur Commande

2607 Cortébert

Tél. 032 489 19 24

www.lacuisiniere.ch

E-Mail restaurant@lacuisiniere.ch

Fermé dim. Dès 18h. lundi et mardi

Duo Garage
Saules

Tél. 032 481 25 81

078 600 25 81

www.duogarage.ch

infos@duogarage.ch

CNC – SWISS MANUFACTURING DECOLLETAGE DE PRECISION

MICROMECHANIQUE

ISO 9001 CERTIFIED

Medical Aerospace Electronics Automotive R&D Prototype

SWISSMECA, INC Doug@swissmeca.com www.swissmeca.com

Douglas Boegli

President

Escondido, CA 92029 USA



Juniors Carabine 50m Juniorstich Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Rieder et Lenz AG, Bützberg

Tireurs: Juniors et Adolescents de la FST nés entre 1997 et 2007

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché

Prix: **Fr. 14.00**
(Fr. 13.10 taxe de contrôle, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation: Des prix attribués à cette cible.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 400.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 120.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 100.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinction spéciale:	<hr/>	U21	U17
		506	500

SIUS

Optimiser réellement
les coûts...



Official ISSF Results Provider
Mondialement le seul
système approuvé ISSF
pour toutes les disciplines

La nouvelle génération des cibles SIUS – un investissement pour l'avenir !

LASERSCORE® LS10



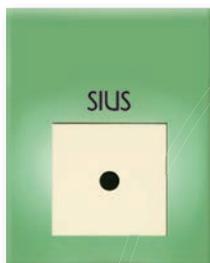
**Pour armes à air comprimé
et carabines petits calibres**

La cible des professionnels
pour toutes les compétitions
internationales!

**Certifié par ISSF
Phase 1, 2 et 3**

- ✗ Dernière technologie
avec précision
extraordinaire
- ✗ Presque sans usures
- ✗ L'entretien à moindre coût

HYBRIDSCORE® HS10



**Pour armes à air comprimé
et carabines petits calibres**

La cible idéale pour un club resp.
une société de tir!

Avec l'affichage numérique intégré
c'est une installation mobile parfaite
pour l'entraînement.

**Certifié par ISSF
Phase 1**



Jan
Lochbihler

HYBRIDSCORE® HS25/50



**Pour 25m et 50m pistolet
et carabines petits calibres**

Le dernier développement de SIUS
séduit par les possibilités d'extension
et d'utilisation multiples.

**Certifié par ISSF
Phase 1, 2 et 3**

Si vous réalisez
un stand de tir –
veuillez nous
contacter!





Rachats Carabine 50m Nachdoppel Gewehr 50m

Parrainage de la cible: SIUS AG, Effretikon

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup; au maximum 24 passes autorisées

Position: couché

Prix: **Fr. 6.50**
(Fr. 6.20 prix de passe, Fr. 0.20 contribution de sport et de formation et Fr. 0.10 taxe d'environnement)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes.

Répartition immédiate pour coups profonds:

100 points	Fr. 35.-
99 points	Fr. 16.-
98 points	Fr. 8.-

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

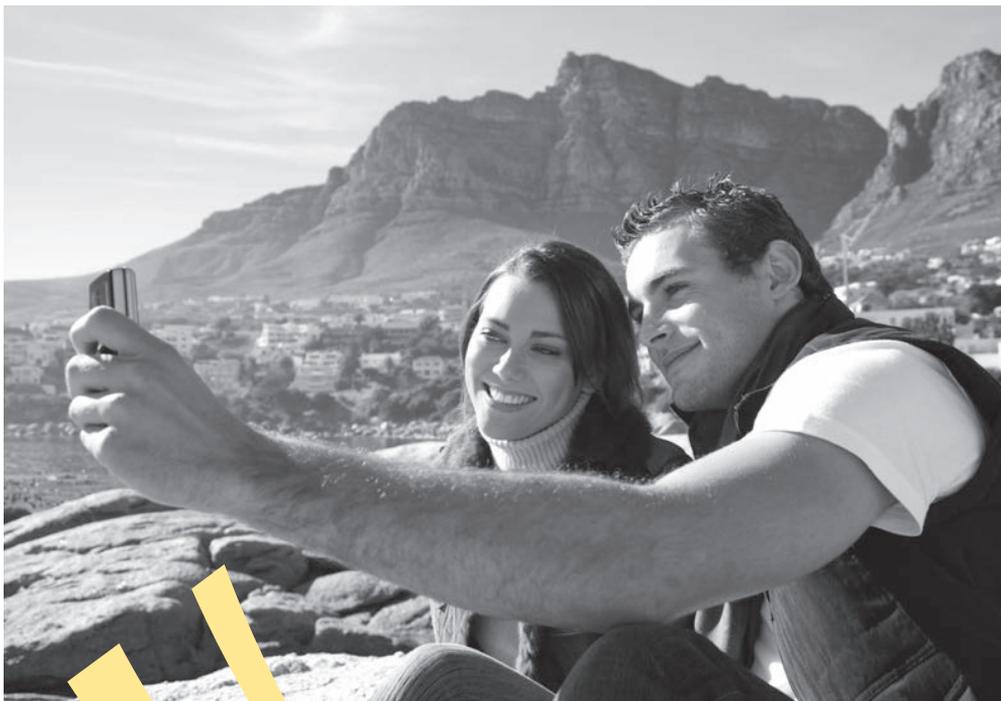
Le tireur reçoit par livret de tir au maximum Fr. 150.00 en espèces et Fr. 100.00 en prix en nature.

Prix spéciaux:	1 ^{er} prix	Fr. 600.-
	2 ^{ème} prix	Fr. 400.-
	3 ^{ème} prix	Fr. 300.-
	4 ^{ème} prix	Fr. 200.-
	5 ^{ème} prix	Fr. 150.-
	6 ^{ème} prix	Fr. 120.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 60.- dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Le total des 10 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge. Un seul classement des résultats est établi.



La proximité

Agir sur place, bien se connaître – gage d'estime et de confiance. Nous vous consacrons du temps et répondons tant à vos besoins qu'à vos attentes. Conseil et service individuels.

Nous sommes à votre écoute.



www.cec.clientis.ch



Clientis
Caisse d'Épargne CEC



Société Carabine 50m Verein (Sektion) Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Clientis Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 10 coups, coup par coup

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 16.00**
(Fr. 7.00 taxe de contrôle, Fr. 7.50 prix de passe, Fr. 1.00 contribution de sport et de formation et Fr. 0.50 taxe d'environnement)

Distinctions:	<hr/>	E/S	V/U21	SV/U17
		88	86	85

Disposition: La cible „Société» est obligatoire pour les tireurs dont la Société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

DROGUERIE DE 
L'ORVAL - 2735 BEVILARD
TEL. 032 492 34 92 - FAX 032 492 34 75

STRESS ?
TREMBLEMENTS ?
MANQUE DE
CONCENTRATION ?

Nos préparations naturelles et efficaces vous attendent !
Venez nous rendre visite avant le concours
pour que vous ne ratiez pas la cible !!!

GRAVO POULY

DECOUPES LASER GRAVURE LASER MARQUAGE LASER
TAMPONS ENCREURS GRAVURE CNC IMPRESSION 3D
APPLICATION DE COULEURS

GRAVO-POULY Sàrl

Gérard & Christophe Pouly route principale 119 1788 Praz (Vully)
info@gravo-pouly.ch



ufranc Bernard
route principale 36
2534 Orvin

Tél. 032 358 10 59
Fax 032 358 16 92
Mobile 079 689 11 79

Maréchal-forgeron • Serrurerie • Sanitaires • Hufschmied • Schlosserei • Sanitär



BS trans
corgémont

chemin du millieu 3 079 250 48 70
2606 corgémont 032 489 32 75
bstrans@bluewin.ch

transports
terrassements
service benes
travaux publics

Espace Odyssee

*Massages divers aux huiles chaudes et galets
Épilation lampe flash et cire, manucure et pédicure
Soin du visage et du corps, teinture cils et sourcils, extension cils
Maquillage, ongles mains et pieds, solarium self-service 6h-21h*

Ezou : 079/617.28.73
Institut : 032/489.55.34

Grande-Rue 14
2606 Corgémont

Tire le meilleur profit de ton argent !

Compte Young Plus gratuit pour les jeunes jusqu'à 23 ans et les étudiants jusqu'à 35 ans.
Ta banque en toute simplicité.

VALIANT

kaiser & wittwer sa

rue charles schäublin 3 - 2735 malleray
tél: 032 492 75 75 - fax: 032 492 75 76
e-mail: info@kaiserwittwer.ch - internet www.kaiserwittwer.ch

architecture contemporaine - habitations individuelles - habitat collectif
bâtiments commerciaux - industrie - bâtiments publics - rénovations

Règlement du Concours des sociétés Carabine 50m Reglement für die Vereinswttkämpfe Gewehr 50m

- Participation:** Toutes les Sociétés de tir à la carabine 50m, membres d'une Société cantonale de tir ou d'une Sous-Fédération de la FST et les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours des sociétés.
- Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au Concours des sociétés doivent y prendre part.
- Participants:** Seuls les tireurs licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société». Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.
- Les tireurs peuvent aussi tirer la cible „Société» si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.
- Contestations:** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la commission de tir TCBE 2017 par l'Association bernoise sportive de tir avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Catégories:** Toutes les sociétés concourent dans la même catégorie.
- Sociétés Bernoises:** Il sera établi un classement pour les sociétés bernoises.
- Soc. affiliées à la FST:** Il sera établi un classement pour les autres sociétés de la FST.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible „Société Carabine 50m« comptent.
- Finance de société:** **Fr. 80.00**
- Résultats obligatoires:** Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société**. Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.



GRAND-RUE 57
2608 COURTELARY
TÉL. 032 943 12 02
FAX 032 943 11 35

Fermé le dimanche

Location Tentes Orvin

Prés 10 - 2534 ORVIN - Tél. 032 / 358 21 60

Tentes alu

Pour
l'organisation de
- festivals
- banquets
- fêtes



Demandez
nos conditions
générales,
sans
engagement.

KROPF

ÉLECTRICITÉ | TÉLÉPHONIE

2740 Moutier | 032 493 23 43 | kropf-elec.ch

Résultats obligatoires minimaux :

6 résultats obligatoires

Résultat de société: Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.

Calcul: Au total des résultats obligatoires on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires.

Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

Ce calcul se fait à 3 décimales près.

Classement: En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de tireurs, puis par les meilleurs résultats individuels.
Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation: 60% du produit des finances de société et des finances individuelles au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés bernoises, affiliées à l'ABST:

Ayants droit: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix.

Prix de société:	1 ^{er} échelon	Fr. 400.- (Prix en nature)
	2 ^e échelon	Fr. 300.- (Prix en nature)
	3 ^e échelon	Fr. 200.- (Prix en nature)

Échelle des prix: Les prix en nature sont attribués ainsi:

1 ^{er} échelon	30%
2 ^e échelon	30%
3 ^e échelon	40%

Distinction de société:	Couronne de laurier or	1 ^{er} rang du classement
	Couronne de laurier argent	2 ^e rang du classement
	Couronne de laurier bronze	3 ^e rang du classement

Piège à balles

pour toutes les
distances et calibre

Piège à balles
SCHURTER
MAREP AG



- **Coûts de maintenance très faibles**
- **L'entretien peut être sans effort effectué par l'exploitant**
- **Éliminer les déchets sans poussière**
- **Systeme est étanche à la poussière et aucun de revers**
- **Grâce à notre système ferroviaire aucune ricochet à l'avant et donc plus longue durée de vie**

MaRep AG
Ratihard 4
8253 Diessenhofen

www.marep.ch
info@marep.ch
052 305 20 80

MaRep
KFS

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.

Prix pour les sociétés FST:

Prix de société: Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix en espèces.

1 ^{er} prix	Fr. 300.-
2 ^{ème} prix	Fr. 200.-
3 ^{ème} prix	Fr. 150.-
dernier prix	Fr. 30.-

Distinction de société: aucune

Disposition: Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure, ne reçoivent pas de prix de la série prix, respectivement de la série de prix en espèces.



INDUSTRIE-AUTOMATION

- ◆ Hard- und Software für Prozessanlagen jeder Art
- ◆ CIP/SIP-Anlagen
- ◆ Abfüllanlagen
- ◆ Verpackungsanlagen
- ◆ Mischanlagen
- ◆ Dosieranlagen

Steuerungsbau für Lebensmittel-, Automobil-, Pharma- und chemische Industrie sowie Kieswerke, Sicherheitstechnik, Zaunsysteme und viele mehr...



International engagiert, in der Schweiz verwurzelt.



Wo immer auf der Welt wir uns einsetzen, massgebend für unseren Erfolg sind unsere Wurzeln in der Schweiz. Deshalb freuen wir uns, das Berner Kantonschützenfest 2017 als Sponsoring-Partner zu unterstützen.

www.ruag.com

Together
ahead. **RUAG**



Groupe Carabine 50m Gruppen Gewehr 50m

Parrainage de la cible: RUAG AG, Berne

Zone de points: Cible 100

Programme de tir: 6 coups, coup par coup

Position: couché
les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix: **Fr. 16.00**
(Fr. 7.00 taxe de contrôle, Fr. 8.10 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Distinctions:	<hr/>	<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
		518	506	500

Disposition: Les tireurs peuvent aussi tirer la cible « Groupe » si la Société de tir dont ils sont membres ne participe pas au Concours de groupe.



Achat - Vente de voitures



AUTOS Sàrl
DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE



2606 Corgémont - 079 642 18 55 - www.tmautos.ch

Entretien et réparation toutes marques



GARAGE Sàrl
DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE



2535 Frinvillier - 032 358 18 16 - www.tmgarage.ch

Enthousiasme?

«Pouvoir compter sur la véritable qualité suisse.»



Quels que soient vos projets, nous sommes à vos côtés.

Michel Tschan, Conseiller en Prévoyance et Finance

Helvetia Assurances
Agence générale Bienne
rue J. Verresius 18, 2502 Biene
T 079 642 18 55
michel.tschan@helvetia.ch

Votre assureur suisse.

helvetia



Règlement du Concours des groupes Carabine 50m Reglement für die Gruppenwettkämpfe Gewehr 50m

- Participation:** Toutes les Sociétés de tir à la carabine 50m, membres d'une Société cantonale de tir ou d'une Sous-Fédération de la FST et les Sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes.
- 5 tireurs licenciés de la même Société de tir forment un groupe.
- Programme de tir:** Les résultats de la cible „Groupe“ comptent.
- Finance de groupe:** **Fr. 50.00**
- Dotation:** 100% du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50% des groupes classés.
- Prix de groupe:**
- | | |
|-----------------------|-----------|
| 1 ^{er} prix | Fr. 400.- |
| 2 ^{ème} prix | Fr. 300.- |
| 3 ^{ème} prix | Fr. 200.- |
| Dernier prix: | Fr. 20.- |
- Classement:** Le total des résultats individuels des cinq tireurs détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.
- Inscription:** L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des tireurs.
- Les tireurs au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Militaire“, cible combinée avec le Concours de groupes.
- Mutations:** Les mutations de tireurs ne sont possibles que pendant la durée du tir à la Centrale, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des tireurs au Concours de groupes concernés.
- Le déplacement d'un groupe à un autre n'est pas autorisé.
- L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 5 tireurs.
- Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.
- Proclamation des résultats:** Il n'y a pas de proclamation des résultats; les prix en espèces sont versés aux sociétés.



Besuchen Sie uns im schönen Aarberg!



Guet
Schuss!

P 225 umliegende
Parkplätze

info@waffenglauser.ch
Tel. 032 392 27 77

www.waffenglauser.ch



De Graines
en Fleurs

Allée de la Gare 2
2740 MOUTIER
aude@700@hotmail.com

032 493 18 80



*Confort et qualité de vie
dans une maison en ossature bois!*

depuis 1905

A. HAUSER SA
CONSTRUCTION BOIS · MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

Rue de l'Ecluse 10 · 2740 Moutier · Tél. 032 493 19 82
www.hauser-sa.ch

DAVID
ART COIFFURE

ALONSO DAVID
AV. DE LA GARE 23
2740 MOUTIER
TEL: 032 493 68 58
DAVID.COIFFURE@BLUEWIN.CH

DAMES &
MESSIEURS



DECOTEC Sàrl
Assistance & Services

CNC / Machines monobroche et multibroches

Chaignat Olivier
Rte de Rochefort 14a
2824 Vicques

Atelier:
Rue du Moulin 8
2738 Court

Tél. / Fax : 032 / 435 71 54
Natal : 078 / 807 71 54
E-Mail : chaignat.os@bluewin.ch



Maîtrise 3 positions Carabine 50m Meisterschaft 3 stellung Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Waffen Glauser AG, Aarberg

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 20 coups couché
20 coups debout
20 coups à genou

Prix: **Fr. 75.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 6.00 contribution de sport et de formation et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
510	498	486

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
490–509	478–497	466–485

Dispositions:

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.



Biel
inspiriert zu
Höchstleistungen

*Bienne
inspire de hautes
performances*



Stadt Biel
Ville de Bienne

Copyright: Berner Fachhochschule BFH, Stefan
Hörmann P17_4sports+Entertainment, X-Ce
Adrian Kirsche, Bieler Lauftag / Biel
Adrian Garcia, FFH 2012/Oliver Gritti
Technische Fachschule Biel



Maîtrise 2 positions Carabine 50m Meisterschaft 2 stellung Gewehr 50m

Parrainage de la cible: Ville de Biemme - Stadt Biel

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 30 coups couché
30 coups à genou

Prix: **Fr. 75.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise,
Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 6.00 contribution de sport et de formation et Fr.
3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de
grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

E/S	V/U21	SV/U17
535	523	511

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

E/S	V/U21	SV/U17
515–534	503–522	491–510

Dispositions:

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

**300 Meter Distanz.
4 Kränze in 4 Stichen.
Eine Bank.**

**300 m de distance.
4 couronnes en 4 passes.
Une banque.**



B E K B | B C B E



Maîtrise couché Carabine 50m Liegend Meisterschaft Gewehr 50m

Parrainage de la cible: BCBE, Banque cantonale bernoise, Berne

Zone de points: Cible 10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions: 60 coups couché
(pas d'allègements de positions selon RTSp, part. B)

Prix: **Fr. 75.00**
(Fr. 12.00 taxe de contrôle, Fr. 12.00 part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.00 taxe de tir, Fr. 6.00 contribution de sport et de formation et Fr. 3.00 taxe d'environnement)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
Nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.00

<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
560	548	536

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.00

<u>E/S</u>	<u>V/U21</u>	<u>SV/U17</u>
540–559	528–547	516–535

Dispositions:

1. En plus de la maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de l'ABST est remise à tous les tireurs qui ont obtenu le résultat de grande maîtrise.
6. La médaille de maîtrise de l'ABST doit être retirée après le tir à la Centrale. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.



Berner Schiesssportverband
Association bernoise sportive de tir

Droz & Marti Sàrl

Economistes et assureurs conseils

* * * * *

Votre spécialiste en financement hypothécaire,
gestion immobilière et coaching d'entreprise
depuis près de 30 ans

Droz & Marti Sàrl
Chemin de la Nant 1
CH – 2740 Moutier

T 032 493 74 75

F 032 493 74 76

info@drozetmarti.ch



Concours des Vainqueurs de la fête Carabine 50m Festsieger-Wettkämpfe Gewehr 50m

Parrainage de la cible: **ABST, Association bernoise sportive de tir**

Catégories : Nous proclamons deux vainqueurs de la fête. Un en catégorie Elite et un en catégorie Juniors.

Droit de participation : Tous les participants au 40^e Tir Cantonal Bernois 2017 ont le droit de participer à ces concours. Ne seront classés que les tireurs qui ont effectué toutes les passes exigées.

	<u>Cat. Elite</u>	<u>Cat. Juniors</u>
Société	100 %	100 %
Groupe	10 %	10 %
Distinction	100 %	100 %
Art	10 %	
Répartition	100 %	
Série	100 %	
Raimeux	100 %	
Juniors	20 %	

Classement: En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription: Il n'est pas nécessaire de s'annoncer pour participer au Concours des vainqueurs de la fête. Tous les participants qui remplissent les conditions sont classés automatiquement.

Prix par catégorie:

1 ^{er} prix:	Don d'une valeur de Fr. 400.-
2 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 300.-
3 ^{ème} prix:	Don d'une valeur de Fr. 200.-

D'autres prix peuvent être attribués.

Proclamation des résultats: La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix aura lieu lors de la journée de clôture du 40^{ème} TCBE 2017.



Approbations

Le présent plan de tir a été approuvé par:

Nods, 08.08.2016

40° Tir Cantonal Bernois 2017

Pour le comité d'organisation:

Le Président

Willy Sunier

St-Imier, 08.08.2016

40° Tir Cantonal Bernois 2017

Pour la commission de tir:

Le Président

Robert Aellen

Farnern, 21.08.2016

Association bernoise sportive de tir (ABST)

Les chefs des ressorts:

Roland Guazzini, ressort fusil 300m

Rapperswil, 15.08.2016

Christian Wanner, ressort Pistolet

Oberbalm, 18.08.2016

Andres Streit, ressort Carabine 50m

Aarau, 10.09.2016

Fédération sportive suisse de tir (FST)

Chef du ressort Tir libres fusil 300m

Hans-Ulrich Wildeisen

Zwillikon, 13.09.2016

Chef du ressort Tir libres Pistolet

Paul Stutz

Niedergösgen, 17.9.16

Chef du ressort Tir libres Carabine 50m

Max Müller

AFFOLTER

SINCE 1919

AFFOLTER GROUP

PIGNONS ■ TECHNOLOGIES ■ MANAGEMENT ■ CHINA

www.affoltergroup.ch

AFFOLTER AF110

A collection of various industrial tools and components is shown at the bottom of the advertisement.

BEST OF THE BEST 2016 AWARD WINNING

SWIZA™

AUTHENTIC SWISS KNIFE

www.swiza.com

A red Swiza Swiss knife is the central focus, set against a background of a mountain landscape. A smaller image of the knife is shown in the bottom left corner.

Wir wünschen allen
Teilnehmenden ein
unvergessliches Fest
und **«Guet Schuss».**

www.ruag.com

Together
ahead. **RUAG**

CALANDA
DIE NATÜRLICHE ERFRISCHUNG
AUS DEN BÜNDNER BERGEN

Verantwortungsvoll gemässen

The advertisement features a central image of a green glass bottle of Calanda beer and a tall, slender glass filled with beer and a thick head of foam. Both the bottle and the glass are surrounded by a dynamic splash of water, creating a sense of freshness and movement. The background is a scenic landscape of mountains and a lake under a clear blue sky with a few clouds. The text is positioned above the image, and a vertical line of text is on the right side.